

LE CANADA ET LA GUERRE

LE PRIX DAVID

Le gouvernement Duplessis a décidé de changer le nom du prix David en celui de Pamphile LeMay, poète canadien dont on fête cette année le centenaire. Et demain, l'hon. Albini Paquette, secrétaire de la province, fera connaître les noms des lauréats de ce prix, pour l'année courante. En même temps, M. Paquette annoncera que la loi qui régit le prix David sera quelque peu modifiée à la dernière session.

Neuf avions anglais filent vers l'Afrique

La course panbritannique vers Johannesburg, en Afrique du sud est commencée ce matin — \$50,000. à gagner.

Portsmouth, Angl. 29 (AP) — Conduits par des as de l'aviation marchande et de la R.A.F., 9 avions ont franchi la Manche à l'aube ce matin, commençant ainsi la course panbritannique à Johannesburg, centre de l'exploitation des mines d'or en Afrique du Sud. La longueur de la course est de 6,500 milles. La police a eu beaucoup de peine à contenir la foule au départ de ces as, mais ceux-ci, ayant à leur tête le lieutenant aviateur Tommy Rose, ont tous effectué un heureux départ. L'enjeu de la course est de \$50,000, prix offert par Isadore W. Schlesinger, millionnaire sud-africain, à l'occasion de l'exposition impériale de Johannesburg.

Outre le lieutenant Rose les compétiteurs sont C. W. A. Scott, qui gagna avec Campbell Black le derby Angleterre-Australie de 1934; le capitaine A. M. Miller; le capitaine S. S. Hales; Victor Smith; A. E. Clouston; D. W. Llewellyn; C. F. Hughes; C. G. M. Alington; le lieutenant P. H. Booth; Max Findlay et Kenneth Waller.

Après le départ de Belgrade l'unique point de contrôle sera Le Caire, Egypte, d'où les as voleront droit au sud pendant 4,000 milles jusqu'à Johannesburg. En quittant l'Angleterre ce matin ils avaient la perspective de franchir les Alpes, la Méditerranée puis les déserts, les marécages et la jungle qui séparent l'Egypte de la Rhodésie.

A GENEVE



Le T. H. MACKENZIE KING a exposé aujourd'hui à Genève le point de vue canadien au sujet des futures guerres.

Le T. H. Mackenzie King, premier ministre du Canada, déclare à la Société des Nations que toute participation du pays à un conflit armé devra être décidée par le Parlement canadien — Adhésion du Dominion aux principes du Covenant — Notre pays s'en tient à ses institutions démocratiques mais reconnaît la liberté de chaque nation.

DES COMMENTAIRES A GENEVE

Genève, 29. (D'après la Canadian Press). — M. Mackenzie-King a carrément exposé le point de vue canadien à l'Assemblée de la Ligue aujourd'hui. Après avoir rappelé la position prise par les divers gouvernements canadiens au sujet du Covenant le premier ministre a déclaré :

"Mes paroles et mes citations ne veulent pas dire que le peuple canadien ne voudra jamais, quoi qu'il arrive, prendre part à une action contre un agresseur. Aucun engagement ferme n'a été pris ni pour ni contre la participation à la guerre ou à d'autres emplois de la force. Ce que je dis, c'est que toute décision du Canada de prendre part à une guerre devra être le fait du Parlement canadien, toutes choses bien pesées, en tenant compte des conjonctures qui se présenteront alors au Canada et dans les pays directement intéressés."

Voici certains points du discours de M. King :

Le Canada s'en tient à ses institutions démocratiques, mais reconnaît qu'il appartient à chaque pays d'arrêter lui-même la forme de son gouvernement et de son organisation économique. "Nous croyons profondément que la voie de la liberté est également le sentier de la paix."

Genève, 29. (C. P.) — Le discours de M. Mackenzie-King à l'Assemblée de la Ligue a provoqué divers commentaires au sein de celle-ci. Quelques délégations approuvent fortement le discours franc et net du premier ministre canadien. D'autres, au contraire, blâment ce qu'elles estiment être une tendance à l'isolement. Un aspect du discours a été particulièrement remarqué : la grande divergence entre le point de vue canadien sur la sécurité collective et le point de vue exposé hier par Maxime Litvinoff, délégué des Soviets.

Les autres orateurs à la séance de ce matin furent Wellington Koo, délégué chinois, et Guido Schmidt, ministre des Affaires Etrangères et délégué autrichien. Le premier fit entendre un solennel avertissement, disant qu'un véritable danger d'explosion existait en Extrême-Orient, et que les événements là-bas pourraient avoir de sérieuses répercussions en Europe. Schmidt affirma la détermination de son gouvernement de maintenir l'indépendance de l'Autriche, tout en entretenant des relations amicales avec tous les pays civilisés, surtout ceux qui continuent à ses frontières.

Dans l'évolution de la Ligue on devrait faire fonds sur la conciliation plutôt que sur l'emploi de la force.

Le Canada réaffirme son adhésion aux principes fondamentaux du Covenant.

Des engagements tendant à déclencher automatiquement l'emploi de la force ne sauraient être une politique pratique.

Ceux qui espèrent qu'on finira par renoncer à la guerre comme instrument de politique nationale devraient viser à rendre universelle l'acceptation du Covenant.

Le gouvernement canadien ne croit pas qu'il soit possible ou nécessaire d'amender formellement le Covenant à présent.

On approche davantage de la réalité avec les pactes régionaux, qui lient les obligations à des contingents bien arrêtés et à des intérêts directs.

Le Canada est d'accord avec la proposition anglaise d'amender l'article XI de façon à rendre une intervention de la Ligue dès le début d'un conflit.

Il approuve entièrement les efforts tentés pour libérer les échanges et a déjà montré qu'il était prêt à négocier des traités de commerce avec n'importe quel pays.

Il approuve la suggestion de séparer le Covenant du Traité de Versailles.

Sans la restauration de la confiance et du bon vouloir parmi les nations, l'Europe et la Ligue ne sauraient remplir le rôle qui leur est dévolu. Le premier pas qui s'impose est la réunion d'une conférence.

En commençant son discours M. King reconnut que l'époque actuelle est une époque critique pour les affaires du monde, en particulier celles de l'Europe. Les nations européennes savent mieux que les autres ce qui convient à l'heure actuelle et ce qui pourrait faire l'objet de négociations directes. Les nations britanniques sont unies par les liens de l'amitié, par des institutions politiques similaires et par un attachement commun à l'idéal démocratique plutôt que par des engagements à s'unir dans la guerre.

"Le Parlement canadien se réserve, dit-il, le droit de décider si le Canada prendra part aux conflits dans lesquels d'autres membres du Commonwealth britannique pourraient se trouver engagés. Ce respect pour la pleine autonomie de chacun des dominions n'existe pas seulement lorsqu'il s'agit de participer à la guerre. Il inspire toutes les relations interimpériales et devrait inspirer les relations des États membres de la S. D. N. entre eux."

NOMS ABOLIS

Le gouvernement abolit la pratique de donner les noms d'hommes politiques à des ponts, des barrages, des boulevards, des édifices, et pour cette raison plusieurs ponts, barrages, boulevards, édifices, comme par exemple le pont Galipeault, le barrage Gouin, le boulevard Taschereau, etc., recevront d'autres noms. De même, le canton Authier, la municipalité de Taschereau dans l'Abitibi, etc., changeront de nom.

L'héroïque dévouement d'un colonel espagnol

DECEDE



ALFONSO CARLOS de BOURBON, prétendant au trône d'Espagne, est décédé, hier soir, à l'âge de 85 ans, à la suite d'un accident.

Le colonel José Moscardo, commandant les assiégés de l'Alcazar, sacrifie la vie de son fils prisonnier, plutôt que de livrer ses compagnons.

Lisbonne, 29. (D'après l'Associated Press). — José Augusto, correspondant du Diario de Noticias, rapporte que le colonel José Moscardo, commandant les assiégés de l'Alcazar, sacrifie son fils plutôt que de capituler devant les milices rouges. D'après ce journaliste, Madrid aurait informé Moscardo que son fils était gardé en otage et qu'il serait exécuté si l'Alcazar ne se rendait pas. Le colonel fit parvenir au jeune homme un billet ainsi conçu : "Ces traites m'ont proposé de te sauver la vie aux dépens de celles de mes braves compagnons et de mon honneur. J'espère que tu mourras bravement en criant : 'Vive l'Espagne'. Tu vivras ensuite éternellement."

Le correspondant ajoute que le fils fut exécuté aussitôt après. Le "Diario de Noticias" reçoit de Talavera d'autres dépêches disant que la naissance de deux enfants dans les soubres sautons de la forteresse fut considérée par les assiégés comme un présage de délivrance. Son correspondant l'entend dire au premier cadet blessé amené à l'hôpital de Talavera pour y être soigné. (Outre 80 morts, la garnison est 500 blessés.)

"Ces bébés, dit le cadet, ce fut comme si des anges nous arrivaient du ciel. Une sorte de pouponnière fut aménagée pour eux. Chacun de (Suite à la page 15, 3e col.)

MASSACRE DE 600 RELIGIEUX PAR DES COMMUNISTES

RECHERCHES ABANDONNEES

Rio de Janeiro, 29. (A. P.) — Les 30 explorateurs enfoncés dans la jungle de Mato Grosso à la recherche du colonel Fawcett et de deux autres disparus avec lui il y a onze ans ont décidé aujourd'hui de cesser leurs recherches. Jose Morebeck, leader de l'expédition, a mandé hier soir par T. S. F. : "Provisions épuisées. Trempe jusqu'aux os après trois jours de pluies incessantes, nous retournons tout de suite en pays civilisé". C'est en mai 1925 que Fawcett, fameux explorateur anglais; son fils Jack, qui était dans les 20 ans et Raleigh Rimel, du même âge disparurent. Le bruit a souvent couru depuis que Fawcett était vivant, gardé par une tribu d'indiens.

Comme la ville allait tomber aux mains des fascistes insurgés, les communistes donnèrent l'ordre d'exterminer les prêtres et les religieux — L'affreuse vigile des assiégés de l'Alcazar — Récits héroïques — 1,200 prisonniers.

Talavera de la Reina, 20. — (D'après l'Ass'd Press). — Six cents membres du clergé catholique ont été massacrés par les communistes dans Tolède comme la ville allait tomber aux mains des insurgés, apprend-on des survivants aujourd'hui. Tolède, ville d'études ecclésiastiques, abritait un nombreux clergé.

On apprend maintenant, par le récit des assiégés de l'Alcazar, quelles semaines terribles ceux-ci vécurent dans les ruines de cette forteresse. Quelques-uns d'entre eux, qui tenaient une sorte de journal du siège, ont fait le compte suivant : 11,200 obus ont atteint la forteresse ; il y eut 30 attaques par avions ; les assiégés lancèrent 1,500 grenades à main, 2,000 bombes de dynamite, 600 bombes aériennes et 200 bouteilles de liquide inflammable. Leurs avions jetèrent 35 tanks de gazoline. En un seul jour l'Alcazar fut atteint par 472 obus ; ce fut un record.

Trois assiégés se suicidèrent et 5 autres moururent de mort naturelle ; 57 à l'intérieur de la forteresse "disparurent par suite d'explosions".

LES MISSIONS AERIENNES

New-York, 29. (A. P.) — Le R. P. Paul Schulte, O. M. I., annonce que les missions de l'extrême-nord seront reliées au monde habité l'hiver prochain par la voie des airs. Cet oblat, qui a "motorisé" les transports missionnaires sur tous les continents, fait rapport qu'il sera possible d'organiser un service régulier d'avions jusqu'à Akavik à l'embranchure du fleuve Mackenzie. "J'ai trois avions prêts pour ce service, dit-il. Nous voulons apporter vivres et médicaments, en même temps que l'Evangile, à des régions qui, jusqu'à présent, restaient sans communications avec l'extérieur durant les longs mois de l'hiver arctique."

L'état de siège proclamé par Londres en Palestine

NOUVEAUX MEDECINS

En la salle du comité des bills privés du Conseil législatif, on procédait ce matin à l'assommoir des médecins de la promotion 1935-36. Le Dr E.-C. Dagueau, professeur à l'Université Laval, a refusé de donner le moindre détail à ce sujet aux journalistes, et a empêché ses confrères de leur en donner.

Pour en finir avec le terrorisme exercé par les Arabes, le gouvernement britannique proclame la loi martiale et l'état de siège.

Londres, 29. (D'après l'Ass'd Press) — La Grande-Bretagne annonce aujourd'hui l'état de siège en Palestine comme mesure extrême pour en finir avec le terrorisme exercé depuis des mois par les Arabes dans leur lutte contre le sionisme et l'immigration juive. L'état de siège, qui met tous les pouvoirs aux mains de l'autorité militaire, est annoncé officiellement par la London Gazette, qui dit qu'une proclamation du haut commissaire britannique en Palestine va le mettre en vigueur incessamment.

Du fait de cette proclamation une autorité virtuelle dictatorial sera conférée au lieutenant général J.-G. Dill, qui commande les forces militaires maintenant importantes réunies par l'Angleterre en territoire palestinien. Ces forces, lorsqu'elles seront au complet, formeront un effectif de 30,000 hommes environ. De nouvelles troupes arrivent tous les jours d'Angleterre.

La date de la proclamation de l'état de siège et d'une seconde proclamation ayant pour objet de définir exactement les pouvoirs du général Dill sera décidée plus tard. La décision de proclamer l'état de siège a été prise en vertu d'un arrêté ministériel à cet effet. Le roi a signé ce document au château de Balmoral, en Ecosse.

L'ACADEMIE DE MUSIQUE

L'Académie de Musique tiendra une session d'examen à Québec, le 6 octobre prochain. C'est la première année que cette importante institution tient une session d'automne, les examens ayant tous eu lieu jusqu'ici au début de l'été. Par cette initiative, l'Académie de Musique veut accommoder ses élèves dont le nombre croît chaque année. Un comité d'examineurs, sous la direction de M. Omer Lévesque, président de l'Académie de Musique, appréciera le travail des élèves. Pour tout renseignement, on pourrait communiquer avec M. Herman Courchesne, secrétaire de l'Académie, à 9, rue d'Alouillon.

pas en Europe, comme il l'avait projeté. Il a décidé, à la dernière minute, de se joindre à son équipe depuis qu'il a appris qu'elle ferait partie du Groupe Senior de la Q. A. H. A.

LES DETTES



L'hon. W.-J. PATTERSON, premier ministre de la Saskatchewan, a annoncé, hier, la cancellation d'un montant de \$75,000,000 de dettes.

UNE MISE AU POINT FAITE PAR M. HUDON

L'administrateur de la Cie P.-T. Légaré Ltée donne des explications au sujet des offres qui ont été faites aux obligataires de la compagnie.

M. Louis-D. Hudon, administrateur de la Cie P.-T. Légaré Ltée, pour le compte de M. Currie, le liquidateur, a accordé aujourd'hui une entrevue au représentant du "Soleil". Il a donné des précisions au sujet de certaines déclarations disant que le comité de protection des obligataires (Suite à la page 15, 3e col.)

LANCEURS DE DEMAIN

New-York, 29. (A. P.) — Joe McCarthy, homme d'affaires des New York Yankees, a désigné aujourd'hui Charley (Red) Ruffing, dont la droite est fameuse, pour lancer contre les New York Giants dans la joute initiale des parties mondiales aux Polo Grounds demain. Carl Hubbell sera le lanceur des Giants.

L'HON. J.-N. FRANCOEUR — "Je me suis remis à la pratique de ma profession pour gagner ma vie. C'est ma principale occupation pour le moment". Voilà ce que nous a déclaré ce midi l'hon. J.-N. Francoeur, ancien ministre des Travaux publics, pour commenter la rumeur suivant laquelle il entrerait dans l'armée fédérale. En fait, M. Francoeur va chaque jour au Palais et son droit juridique est fort actualisé.

DECEDE



M. ADRIEN DROLET, de Québec, décédé ce matin à l'âge de 36 ans à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

UN CONGRES DU TRAVAIL EN ECOSSE

Le parti travailliste anglais étudiera la question du réarmement au cours de sa convention régulière à Edimbourg.

Londres, 29. (Par Thomas T. Champion, de la Presse Canadienne) — La principale question au programme de la convention du parti travailliste à Edimbourg, le 5 octobre, sera certainement la question du réarmement naval.

DELEGATION DEMAIN

C'est demain et non aujourd'hui que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada doit rencontrer les membres du Cabinet, pour lui faire part des résolutions votées à son dernier congrès. La délégation aura à sa tête le président, M. Alfred Charpentier, et sera représentée aux ministres par l'hon. William Tremblay, ministre du Travail.

TEMPERATURE

Vallée du Bas St-Laurent : Frais avec vents du nord-ouest. Beau et frais. Mercredi, vents modérés. Beau et frais.

BOUCHARD A QUEBEC

L'hon. T.-D. Bouchard, ancien ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, est à Québec aujourd'hui et doit avoir une entrevue avec l'hon. Adélard Godbout, chef du parti libéral. M. Bouchard sera le chef parlementaire de l'opposition et il doit se concerter avec M. Godbout sur l'attitude à suivre pendant la prochaine session, qui commencera mercredi de la semaine prochaine.

LES PETITS PAGES

M. Paul Sauvé, député de Deux-Montagnes et président de l'Assemblée législative, a commencé ce midi à employer les pages pour la prochaine session. Seulement six sur les 18 de la dernière session sont susceptibles d'être réengagés.

DE LOURDES DETTES SONT ABANDONNEES

Régina, 29. (P.C.) — Le premier ministre de la Saskatchewan annonce l'annulation de \$75,000,000 de dettes dues par 158 municipalités pour taxes, secours et intérêts. Ces municipalités sont affligées de la sécheresse. Cette annulation profite directement à 50,000 fermiers, et elle a été décidée à la suite de discussions avec des représentants de compagnies de prêts hypothécaires et les dirigeants du parti libéral.

Le communiqué du gouvernement rapporte que les fermiers en général par toute la province bénéficieraient d'une réduction des intérêts sur les hypothèques de fermes jusqu'à six pour cent à partir de janvier 1937.

La nouvelle a été accueillie avec joie par les 158 municipalités affectées par la sécheresse et constituant environ la moitié des municipalités de cette province, qui se chiffrent en tout à 302. Environ la moitié des \$75,000,000 annués constitue, croit-on, des arrérages d'intérêts sur des hypothèques sur des fermes. Un tiers est formé de cancellation de taxes et la balance est composée d'avances pour grains et secours cancelles par les gouvernements provincial et fédéral.

L'âge réglementaire étant maintenant d'au moins seize ans. Autrefois l'engagement se faisait par M. J.-A. Delisle, sergent d'armes, que le gouvernement aurait remercié de ses services.

Par un vote de 350 voix contre 221, la Chambre française a adopté ce matin le projet de loi Blum pour la dévaluation du franc — Séance de nuit.

Paris, 29. (D'après l'Agence Havas) — A 10 heures ce matin la Chambre a voté, par 350 voix contre 221, le projet de loi Blum pour la dévaluation du franc. Le scrutin fut pris après une séance de nuit durant laquelle les passes d'armes furent fréquentes entre la gauche et la droite. La Chambre s'ajourna cinq minutes après le vote. La session s'était ouverte hier, 25 heures auparavant.

La commission des finances du Sénat doit examiner le projet de loi aujourd'hui et le Sénat lui-même engagera demain le débat à son sujet.

Le débat sur le projet, à la Chambre des députés, a été marqué par le discours de M. Blum, qui, visiblement fatigué par cette longue séance de nuit, répondit aux critiques de la droite. Il se défendit du reproche d'hypocrisie en disant que le gouvernement, tout en se prononçant contre la dévaluation, avait le devoir de la préparer par des négociations, admettant le cas où elle serait inévitable. Il cita le témoignage du secrétaire Morgenthau d'après lequel l'accord anglo-franco-américain était une question d'honneur et de confiance, et ajouta que cet accord était de plus un élément de la question qui intéresse le plus le gouvernement : celle de la paix.

C'est à 2 heures ce matin, après 17 heures, que le débat sur le projet de loi prit fin. Il avait été marqué par de violentes interruptions de la droite : "coup d'état monétaire", "escrocs de la gauche" et (Suite à la page 15, 4e col.)

CONFIANCE EN GODBOUT — Montréal, 29. (D. N. C.) — A une réunion des députés libéraux élus le 17 août dernier, tenue jeudi soir, 24 septembre, à Montréal, les députés ont prié M. Godbout de continuer à diriger le parti libéral jusqu'à la grande convention provinciale qui aura lieu dans quelques mois. Les députés firent valoir que c'était l'opinion unanime de tous les libéraux de la Province de voir M. Godbout rester à la tête du parti. M. Godbout accepta.

L'hon. Adélard Godbout reste donc chef du parti libéral de la province de Québec, et l'hon. Damien Bouchard agit comme chef parlementaire de l'opposition au cours de la session qui doit commencer le 7 octobre.

LES MARAICHERS DE PARIS SONT FORT MENACANTS

Paris, 29. (C.P.-Havas) — La grève des maraichers de la région parisienne a été contremandée aujourd'hui par le comité de défense paysanne, mais avec la menace de la recommencer et de l'étendre à la province, si le prix des légumes ne hausse pas.

Les halles centrales étaient calmes ce matin après une nuit de désordres causés par les maraichers tentant de marcher sur la ville, d'empêcher la vente des légumes et de gagner à leur cause les employés des halles. Ils furent repoussés par la police.

La grève des bateliers, qui affecte 500 péniches entre Paris et la frontière belge, continue, comme celle des confiseurs et des chocolatiers parisiens.

La filature Rhodaceta, sur le Rhône, que ses ouvriers tentent d'exploiter pour leur propre compte durant une grève récente, a été évacuée.

A Huningue, sur la frontière franco-allemande, où la municipalité de gauche avait renvoyé 5 instituteurs catholiques, on a déclaré la grève scolaire. La police garde les écoles, qu'une centaine d'élèves sur 246 refuse de fréquenter.

TAUGHER RESTE

Montréal, 29. (P. C.) — Johnny Taugher, joueur de défense des Québec Aces, l'hiver dernier, n'ira

M. H. Fortier entend cinq causes hier

(Suite de la dernière page)
dait l'émulsion d'un mandat contre lui, mandat qu'elle a oublié depuis.
Après avoir porté plainte contre Baker, vous avez vécu de nouveau avec lui ?
— Oui.

Le juge : — Pendant combien de temps avez-vous fait bon ménage ?
— C'était un ménage de peur. Je me suis remise avec lui parce que j'en avais peur. Nous sommes séparés depuis trois mois. J'en ai assez de l'avoir fait vivre pendant huit ans ; les habits qu'il a sur le dos, c'est moi qui les lui ai donnés.
L'ami actuel de madame, l'heureux successeur du malheureux Baker, cause ensuite toute une sensation en Cour alors qu'il affirme que la porte a été défoncée, il ne sait par où, et que Baker est entré par la porte du magasin demeurée intacte et qui fut ouverte par l'amoureux qui s'enfuyait en entendant le bruit de la porte que l'on défonçait, "car, dit-il, c'est pas que j'avais peur de Baker, mais j'avais peur de la police."

Comme je sortais, ajouta-t-il, j'ai rencontré Baker qui entrant et qui lui a dit : fais pas le fou idiot, tu vas te faire prendre pour rien".
Deux autres témoins ont été entendus hier et l'affaire est adjournée à vendredi pour l'audition des témoins de la défense.

Quant à l'histoire de Gabrielle Guillemette, arrêtée par le détective Aimé Guillemette, sur plusieurs accusations de vol, elle a plaidé de quelques heures, la bonne avait disparu et certains effets avec elle. L'enfant était seul.
L'accusée avait déclaré à M. le juge Hugues Fortier que les bas qu'elle portait étaient un cadeau de sa mère. Après le témoignage de sa

patronne elle demanda à se faire entendre. Laissons-la parler elle-même :
"J'admets que je n'ai pas dit la vérité quand j'ai dit que les bas étaient un cadeau de ma mère. Je n'ai pas pris le bracelet, j'ai pris la robe, un slip et une paire de bas."
Par M. J. Robert Beaudoin :
"Avez-vous déjà été condamnée ?
— Condamnée ? Je n'ai pas d'affaire à vous dire cela."
C'est ce qu'on va voir.

Le juge : — Vous êtes obligée de répondre, de vous ai mise en garde tout à l'heure et je vous ai dit que tout ce que vous diriez pouvait servir contre vous.

Me Beaudoin : — N'êtes-vous jamais passée devant le recorder ?
— J'ai été acquittée ce matin.
— De quoi vous accusait-on ?
— (Après de longues hésitations) : J'ai plaidé coupable, j'étais accusée de vagabondage.

— Et vous avez dit que vous aviez été acquittée, alors que vous avez plaidé coupable ?
— Jugement après-demain", trancha le juge.

M. le juge en chef Fortier a donc un jugement et deux sentences à prononcer en cette affaire.
Le juge en chef a également entendu hier le procès relatif à deux enfants qui se sont battus, à Saint-Sauveur, et dont l'un a blessé l'autre à un œil avec son fusil. Le président du tribunal a rejeté la plainte en déclarant que le coup donné avait été au cours d'une querelle. Il a également présidé à l'affaire d'un employé qui avait omis de rendre compte.

L'immeuble d'un journal offert à la Com. Scolaire

(Suite de la page 3)
discuté le rapport financier, a disposé d'une foule de questions. C'est ainsi qu'elle a dû s'occuper du renouvellement de polices d'assurance contre le feu sur certaines de ces écoles. Le montant de ces polices renouvelables le 30 septembre prochain, c'est-à-dire demain, est de \$162,417, pour des écoles à l'épreuve du feu, et de \$193,992 pour des éco-

les non à l'épreuve du feu.
Au cours de la discussion sur cette question, il a été déclaré que la Commission paie trop cher pour les polices d'assurance sur ses écoles à l'épreuve du feu. Ainsi, on a mentionné le cas d'une école, celle des Saints-Martyrs, qui serait assurée pour \$230,000. Le maire Grégoire s'est déclaré prêt à rencontrer les autorités provinciales avec le président, M. Beaudoin, et à demander la permission pour la Commission d'assurer à raison de 50 p. c. de leur valeur les écoles non à l'épreuve du feu et de ne pas assurer du tout celles qui sont à l'épreuve du feu.
"Si nous ne réussissons pas dans ces démarches, nous assurerons toutes les écoles jusqu'à concurrence de 50 p. c. de leur valeur, seulement", a ajouté le maire.

Les commissaires ont approuvé cette suggestion. A l'heure actuelle, les assurances contre le feu sur les écoles représentent un montant global de \$4,300,000.

La Commission s'est aussi occupée de sa prochaine émission d'obligations, au montant de \$200,000. Cet emprunt a été autorisé par la Législature pour la construction de l'école de St-Pascal, au coût de \$160,000, et l'aménagement de l'école Léonard, au coût de \$40,000. La Commission a reçu des offres de différents maîtres de courtoise de Québec pour cette future émission. On lui a offert, en effet, des obligations à 2 1/2 p. c. pour 5 ans, à 3 p. c. pour 10 ans et à 3 1/2 p. c. pour 15 ans. M. Beaudoin a émis l'opinion que la Commission pourrait facilement vendre des obligations en séries à 3 p. c. pour quinze ans. La commission finit à 4 h. 15, en définitive, à un comité dont font partie entre autres, le président, le maire Grégoire et M. Léonard. On fera un appel de souscriptions.

Le président a attiré l'attention de ses collègues sur le fait que la Commission prête environ une quarantaine de ses classes pour les écoles du soir, fondées par le gouvernement provincial. M. Beaudoin trouve que la Commission devrait être dédommée, au moins en ce qui concerne les frais d'éclairage, pour l'usage de ses classes. L'ex-président, M. Bédard, a fait observer qu'il a déjà fait des représentations, à ce sujet, au Parlement, mais qu'on lui a répondu que la Commission n'avait droit à aucun dédommagement.
"Nous allons revenir à la charge", a déclaré M. Beaudoin, "et si nous n'obtenons rien, nous refuserons l'entrée de ces classes pour les écoles du soir".

Cette proposition a été adoptée. La fin de la séance a été consacrée à l'étude de questions moins importantes.

Délégués des proprios de Québec dans la métropole

(Suite de la page 3)
— Réduction des intérêts sur hypothèques.
— Moratoire des hypothèques.
— Réduction de la période d'affichage et de l'avis à être donné aux propriétaires en cas de déménagement.
— Droit de succession sur les biens et mobiliers.
— Vente à tempérament.
— Limitation de la responsabilité du propriétaire dans le cas de la vente des immeubles.
— Taxes foncière et scolaire et impôt sur le revenu.
— Conventions collectives de travail relativement aux métiers du bâtiment.
— Secours aux sans-travail.
— Carte d'identité et carte d'électeur.
— Vente des propriétés pour arrérages de taxes.
— Réduction des frais dans le cas de vente d'immeubles par le shérif.
— Représentation des propriétaires organisés sur le conseil économique de la province.

L'Exécutif reçoit une délégation

(Suite de la page 3)
plus souvent faire observer les règlements de la circulation dans cette partie de la ville.
M. Verdon s'est ensuite objecté au parquage des automobiles la nuit, sur la 1ère avenue. Le maire ne fut pas de cet avis et il déclara qu'il n'y avait pas d'inconvénients à permettre cette pratique. Son honneur a ajouté qu'il ne faudrait pas forcer ces citoyens à envoyer leurs voitures aux garages chaque nuit, ce qui augmenterait leurs dépenses de façon considérable.
Une feuille communale "Le Vendredien" est distribuée à Québec chaque semaine et la Ligue des citoyens voudrait bien que la ville envoie cette distribution de littérature malsaine. "Cette feuille trompe le public", a dit M. Verdon.
"Il n'y a pas que celle-là à Québec", a répondu le maire qui ajouta qu'un journal avait publié une nouvelle à l'effet qu'avait le docteur Philippe Hamel, il s'employait à



Rêvez-vous à l'avenir de vos enfants?

La plupart des parents font de beaux rêves pour leurs enfants et espèrent pouvoir leur procurer les avantages d'une instruction supérieure à celle dont ils ont joui eux-mêmes. Mais il se peut que ces rêves ne se réalisent jamais, à moins qu'au moment voulu il n'y ait les fonds nécessaires pour assurer aux enfants l'instruction qui convienne à la vocation de leur choix.

La police éducationnelle de la Confederation Life est un moyen sûr de réaliser vos rêves. Si vous tenez à savoir comment elle y arrive, veuillez nous écrire et nous demander des renseignements, ou bien demandez à un représentant de la Confederation Life Association de vous expliquer cette combinaison.

Confederation Life

Succursale : Édifice Sun Trust, Québec — N. LAVOIE, gérant

tomber le ministère Duplessis. "Il n'y a rien de vrai là-dedans", a dit le maire.

M. Verdon a demandé que la ville force le Québec Power à donner un service de tramways à deux portes, une à l'avant et l'autre à l'arrière, dans St-François d'Assise. La ligue des citoyens est aussi favorable à ce que l'incinérateur soit exploité par la ville. M. Arthur Robarge a demandé ensuite aux autorités municipales de forcer M. Perland, propriétaire d'une industrie d'automobile, à placer une clôture autour de son terrain près du pont Drouin. On a fait remarquer à M. Robarge que la ville ne peut pas forcer ce citoyen à faire cette dépense mais on lui demandera de coopérer avec la ville pour l'embellissement de ce coin de Limoilou. A la fin de l'assemblée, M. Verdon a attiré de nouveau l'attention des échevins sur le manque d'hommes de police dans le quartier Limoilou et l'échevin Pierre Bertrand a renchéri en disant qu'il faudrait doubler le nombre des policiers de Québec. Les délégués sont partis en emportant la promesse que s'occuperait de toutes ces questions.

Barge renflouée près des Trois-Rivières

(Suite de la dernière page)
Staunton, d'Hamilton, Ont., qui reviennent d'Écosse, ainsi que Mgr J. B. Dollard, de Toronto; M. et Mme D. G. Dawson, de Vancouver; Mme R. E. Bortnow et Mme S. G. Worthington, de Montréal; M. L. S. Law, de Londres; M. et Mme C. W. Richter, de New-York et le Rév. J. B. MacElwaine, de St-Louis, M. O.
VOYAGE DE TROIS MOIS DANS LE NOUVEAU MONDE
Le Service des Signaux vient de

recevoir la nouvelle que le "Nascope", navire de la Cie de la Baie d'Hudson, est entré hier dans le détroit de Belle-Isle et qu'il se dirige vers Halifax. Ce navire se trouve à terminer plus tôt que l'an dernier son voyage annuel de trois mois dans les mers du nord. Il partit de Montréal au milieu de juillet dernier et il n'était pas attendu avant le milieu du mois prochain. Il a visité toutes les ports de la mer de Baffin et de la Baie d'Hudson, a ravitaillé les postes échelonnés le long de ce parcours. Le "Nascope" avait à son bord plusieurs employés du gouvernement fédéral qui se sont rendus dans ces régions du nord dans un but scientifique et pour faire le relevé des cartes actuelles. Il ne s'est produit rien de particulier au cours du voyage. Le navire doit se rendre à Halifax où il passera l'hiver.

LE BLE DANS LES ÉLEVATEURS

Les deux barges "Mayford" et "John C. McKellar" qui sont venues hier, aux éleveurs à grain avec un chargement de grain de 160,000 minots, sont reparties dans la soirée pour Port Arthur.

La barge à vapeur "Redwood", de Port Colborne, est arrivée hier soir, avec un chargement de 90,000 minots de grain pour les éleveurs de cette ville.

On attend, cet après-midi ou ce soir, une autre barge, le "Redfern", venant elle aussi avec un chargement de 90,000 minots de grain pour nos éleveurs.

Le frigate anglais "Ashby" est arrivé dans notre port pour prendre aux éleveurs un chargement de grain pour l'Angleterre.

On constate que les navires vont commencer à arriver ici avec du grain, à la suite du travail fait par

la Chambre de Commerce de cette ville. Le gros de ces barges doit arriver vers le milieu du mois prochain, la plupart venant de Port Arthur et Port Colborne. Il doit y avoir dans nos éleveurs près d'un demi-million de minots de blé qui sera transporté en Europe et principalement en Angleterre d'ici la fin de la saison de navigation.

LE "MANCHESTER DIVISION" ARRIVE HIER SOIR

Le frigate anglais "Manchester Division", de la Manchester Line, est arrivé hier soir, dans notre port avec un chargement complet de marchandises pour Montréal ainsi que pour les marchands de notre ville. Après avoir laissé le fret assigné pour Québec, le navire a pris une certaine quantité de bois et d'amiante pour l'Angleterre et a quitté notre port pour Montréal.

PASSAGERS DE MARQUE SUR LE "BERENGARIA"

Le paquebot "Berengaria", de la ligne Cunard-White Star, est attendu aujourd'hui à New-York, venant d'Angleterre. Parmi les nombreux passagers à son bord, il y a Mme Robert W. Bingham, épouse de l'ambassadeur américain en Grande-Bretagne. On mentionne aussi W. E. Carson, le premier biographe de Lincoln, le philosophe fameux qui a traduit récemment des archives datant de 2,600 ans; Mlle Muriel Dickson, soprano écossaise; J. W. Shillan, directeur-gérant de la British Motor-Mfg Co.; Edward R. Johnson, ancien président du Rotary International; Lady Julia Beckett, sir Reginald Craddock, M. P. le comte et la comtesse Vanden Rouval ainsi que M. et Mme J.-P. O'Malley, étoiles de cinéma.

LA MAREE

La marée sera haute aujourd'hui à 5 heures 05 p.m.

Trois Ursulines partent de Québec pour le Japon

(Suite de la page 3)

tes trois avaient le sourire aux lèvres malgré la douleur de la séparation et encourageaient leurs parents. Mère Ste-Antoinette, Pauline Germain, 29 ans, la plus jeune du groupe, est la seule à avoir auprès d'elle son père et sa mère. Plusieurs autres membres de sa famille étaient également présents. Ses compagnes avaient aussi de nombreux parents venus causer un dernier moment avant le départ. Un instant avant de quitter l'enceinte du couvent, les nouvelles missionnaires ont reçu la permission de leur supérieur, consentant à poser pour l'artiste du "Soleil". Puis l'on prit place dans les voitures stationnées à la porte pour descendre à la gare. Là, une foule nombreuse, des dames surtout, étaient déjà groupées pour assister à ce départ missionnaire. Les religieuses échangeaient des vœux avec leur famille encore pendant quelques instants puis il fallut monter sur le train. Par un privilège spécial, le groupe put passer la barrière et accompagner les religieuses jusqu'au convoi. Là encore des scènes d'un caractère unique se déroulèrent. Les religieuses avaient pris place sur le train et attendaient le départ lorsque leurs frères ou sœurs hissèrent des mignons marmots, neveux et nièces, jusqu'à la fenêtre pour leur procurer le privilège d'embrasser une dernière fois leur tante. M. le commandeur Marcellin Pettigrew, était venu saluer sa nièce, la R. Mère Ste-Antoinette. Bientôt le train s'ébranla emportant ces trois québécoises vers Montréal. En arrivant dans la métropole, la R. Mère Ste-Antoinette, devait profiter d'un arrêt de deux heures pour aller faire ses adieux à sa sœur, Madame Arthur Gadois, malade à l'hôpital. Le voyage se continuera aujourd'hui vers Vancouver où les religieuses arriveront vendredi matin à 9 heures. Elle s'embarqueront dès samedi matin à 11 heures, à bord de l'"Empress of Asia" pour débarquer mercredi de la semaine

Le Thé RED ROSE est "du bon thé" BON aujourd'hui, demain et toujours

prochaine à Yokohama.

On sait que la R. Mère Ste-Mathilde, née Gabrielle Châteaufort, fille de M. le notaire Georges Châteaufort, de St-Jean-Baptiste de Québec, agit comme supérieure de la nouvelle mission de Sendai. Sa sœur, Madame Louis Brunelle, est venue la saluer au moment du départ avec ses enfants : Louise, Marie, Hélène, Yves et Pierre Brunelle. On remarquait en outre, ses tantes, Mmes Ernest Dussault et J.-H. Larue, on oncle, M. Ernest Dussault; ses cousines, Mlles Alice Bussières, Ida Dorval et Béatrice Larue.

L'assistante-supérieure de la nouvelle mission, sera la R. Mère Ste-Claire, née Marguerite Angers, de Beauceville, sœur de M. le notaire P.-A. Angers, de la rue Ste-Anne à Québec. M. le notaire Angers et son épouse ont accompagné la R. Mère Ste-Claire à la gare. On remarquait en outre, sa sœur, Mlle Renée Angers; ses neveux : MM. Édouard, Jacques et Marc Angers.

La R. Mère Ste-Antoinette, née Pauline Germain, fille de M. et Madame Victor Germain, de Québec, et la sœur de M. l'abbé Victorin Germain, est la plus jeune du groupe. Son père et sa mère l'ont accompagnée à la gare de même que M. l'abbé Germain, son frère, et plusieurs autres membres de la famille. On remarquait M. Ernest Germain, et son épouse de même que leurs enfants : Thérèse, Léon et Hélène.

Germain; M. Stanislas Germain, avocat au Barreau de Québec; ses frères; sa sœur, Mlle Cécile Germain; ses cousins : M. l'abbé David G. Pettigrew, curé de Stoneham; M. Henri Pettigrew; ses oncles : M. le commandeur Marcellin Pettigrew; et M. Lucien Pettigrew, ainsi que des amies et autres parents : Mlles Juliette Bernard, Edith Auvell; M. le docteur S. Gaudreault et Madame Gaudreault ainsi que leurs enfants Georges et Fernande.

RECITAL D'ORGUE

A l'église de Beauport, Mardi le 29 septembre 1936 à 8 h. p.m., par Ch. Lapointe, organiste, et son élève, Mlle Jacqueline Desrochers, Bachelière. Entrée gratuite. Quête en faveur des pauvres.

A St-F. d'Assise

Des cours gratuits de solfège auront lieu comme par le passé à St-François d'Assise, d'abord au couvent pour quelques semaines, puis à la nouvelle salle paroissiale aussitôt qu'elle sera terminée. Le professeur sera le même : M. Roland G. Gignas. Pour tous renseignements, on est prié de se rendre au couvent de St-François d'Assise, jeudi soir à sept heures.

HOLT, RENFREW



Gracieux modèles princesse ou genres "swagger" un peu moins toilette... chauds et durables, confectionnés de plumes peaux (non des plats). Nous les recommandons pour la collégienne ou la jeune employée de bureau.

Quantité limitée.

HOLT, RENFREW & CO., Limited



le prix de la LISTERINE!

Maintenant à la portée de toutes les bourses!
Pensez donc — le prix de la Listerine antiseptique maintenant réduit à 79c la grosse bouteille de 14 onces. C'est le plus bas prix depuis qu'elle existe. Vous voudrez assurément en profiter, en achetant une bouteille au



FABRICATION CANADIENNE

Le Poids du Passé par O'Néves

No 7.
— Je ne les paierai pas toutes aujourd'hui, fit-elle avec bonne humeur, mais je puis en acquitter quelques-unes. Je pourrai envoyer quatre, peut-être cinq bouillons au prochain marché, et il y a aussi des moutons. Père, je ne vous ai pas parlé d'un étranger que j'ai trouvé hier pêchant dans nos eaux.
Mais le vieillard ne l'écoutait plus. Toute son attention était fixée sur le journal local qu'il avait dans ses mains. Son visage s'empourpra et une flamme de colère passa dans ses yeux.
— Avez-vous vu le château qu'ils ont bâti sur le bord du lac ? demanda-t-il, d'une voix courroucée : ce la pacotille, du tape-à-l'œil, comme savent en faire les parvenus.
— Mais non, père, c'est une belle maison solidement construite. Mais pourquoi en prendre souci ? C'est loin de chez nous, et nous ne la voyons pas d'ici.
— Elle est bâtie sur mes terres que l'on m'a enlevées par fraude. J'avais cru vendre à un fermier des prairies pour ses troupeaux, et l'acheteur, c'était ce coquin, ce Stephen Orme, sir Stephen maintenant, s'il vous plaît, un prince de la tribu des voleurs. Si j'avais su,

je n'aurais rien vendu.
— Mais, vous aviez besoin d'argent, père chéri.
— Vous savez ?
Il passa sa main sur son front, et une bizarre expression de ruse traversa ses yeux, lueur fugitive d'ailleurs. Sir Héron retomba dans son atonie.

Quand, une demi-heure plus tard, Ida, prête à sortir, vint l'embrasser, dans la bibliothèque, elle le retrouva assis, comme d'habitude, devant une table chargée de livres.
— Avez-vous besoin de quelque chose avant que je sorte, père chéri ?
— Non, non, répondit-il, son esprit de nouveau absent.

Ida prit son cheval et gagna la partie du parc réservée aux bouillottes. Elle les examina d'un oeil entendu, marqua ceux qui seraient conduits au marché, puis, revenant au ruisseau, le franchit d'un bond de sa monture, et, par un sentier mal entretenu, atteignit le lac. Sur la rive d'en face, s'élevait la nouvelle villa, éclatante de blancheur dans le brillant soleil.

Elle se déparait pas le paysage, mais ajoutait au charme du lac d'Écosse, la grâce d'un lac italien. Ida la contempla, pensivement, puis reprit sa route, et se trouva en face de l'étranger de la veille. Le cœur de Stafford bondit de joie. Sans se l'avouer, il était venu là avec l'espoir de la rencontrer. Il la salua courtoisement et s'informa de la santé de sir Héron.

— Non, il est, ce matin, aussi bien que d'habitude.

— J'en suis très heureux, assura Stafford, debout près du cheval. Je l'admire cette maison, neuve, dit-elle. Ne la trouvez-vous pas très belle, si gracieusement posée au bord du lac ?
— Oui, oui, un peu prétentive, peut-être.

Ida eut un rire léger.
— Pourquoi riez-vous ? demanda Stafford, déconcerté.
— Je pense à mon père, dit-elle, avec une délicate franchise. Il s'est encore fâché ce matin, à propos de cette maison, parce qu'elle est bâtie sur nos terres, sur ce qui était nos terres.

— J'en suis fâché aussi, dit Stafford brièvement.
— D'ailleurs, continua-t-elle, n'ayant pas remarqué son embarras, mon père détacha le propriétaire et lui reprocha d'avoir acquis sa propriété malhonnêtement.

Stafford se mordit les lèvres et son visage prit une expression résolue.

— Je le regrette d'autant plus, dit-elle, que le propriétaire est mon père.

— Votre père ? dit Stephen Orme ? Alors, vous êtes...
— Je m'appelle Stafford Orme.
— Sans aucun commentaire, elle rassembla les rennes, mais Stafford ne voulut pas la laisser s'éloigner ainsi.

— Je n'ai rien fait, dit-il, et, en me retirant, le regrettais de ne pas vous avoir aidé davantage.
— Vous m'avez beaucoup aidée,

dit-elle gravement.

Puis, montrant, de l'autre côté du lac, la villa de sir Stephen :
— J'admire cette maison, neuve, dit-elle. Ne la trouvez-vous pas très belle, si gracieusement posée au bord du lac ?
— Oui, oui, un peu prétentive, peut-être.

Ida eut un rire léger.
— Pourquoi riez-vous ? demanda Stafford, déconcerté.
— Je pense à mon père, dit-elle, avec une délicate franchise. Il s'est encore fâché ce matin, à propos de cette maison, parce qu'elle est bâtie sur nos terres, sur ce qui était nos terres.

— J'en suis fâché aussi, dit Stafford brièvement.
— D'ailleurs, continua-t-elle, n'ayant pas remarqué son embarras, mon père détacha le propriétaire et lui reprocha d'avoir acquis sa propriété malhonnêtement.

Stafford se mordit les lèvres et son visage prit une expression résolue.

— Je le regrette d'autant plus, dit-elle, que le propriétaire est mon père.

— Votre père ? dit Stephen Orme ? Alors, vous êtes...
— Je m'appelle Stafford Orme.
— Sans aucun commentaire, elle rassembla les rennes, mais Stafford ne voulut pas la laisser s'éloigner ainsi.

— Je n'ai rien fait, dit-il, et, en me retirant, le regrettais de ne pas vous avoir aidé davantage.
— Vous m'avez beaucoup aidée,

dit-elle gravement.

Puis, montrant, de l'autre côté du lac, la villa de sir Stephen :
— J'admire cette maison, neuve, dit-elle. Ne la trouvez-vous pas très belle, si gracieusement posée au bord du lac ?
— Oui, oui, un peu prétentive, peut-être.

Ida eut un rire léger.
— Pourquoi riez-vous ? demanda Stafford, déconcerté.
— Je pense à mon père, dit-elle, avec une délicate franchise. Il s'est encore fâché ce matin, à propos de cette maison, parce qu'elle est bâtie sur nos terres, sur ce qui était nos terres.

— J'en suis fâché aussi, dit Stafford brièvement.
— D'ailleurs, continua-t-elle, n'ayant pas remarqué son embarras, mon père détacha le propriétaire et lui reprocha d'avoir acquis sa propriété malhonnêtement.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES. Le valeur résiste à l'épreuve.

Pour obtenir un taux d'intérêt moins élevé, notre ville rachètera sa dette

UN MAGICIEN EST BLESSE

Dans un petit village au nord de Hull, hier, à Shawville, un magicien du nom de Georges Lalonde a été transpercé d'un coup d'épée par un des spectateurs qui ne put supporter l'idée que le magicien allait couper une femme en deux morceaux avec une scie. L'homme n'était pas évidemment au courant des ressources de la magie et quand Lalonde eut enfilé sa partenaire dans une boîte de bois pour procéder à l'opération, l'homme se glissa sur la scène, s'empara d'une épée appartenant au magicien et lui en donna un grand coup dans le dos, lui transperçant le poulmon. Le magicien a été dirigé vers un hôpital et la police poursuit l'assailant.

L'immeuble d'un journal offert à la Com. Scolaire

A ST-JEAN



M. J. BILODEAU, ministre de l'Industrie et du Commerce, a prononcé un discours hier au congrès des Chambres de Commerce.

UNE LETTRE PASTORALE A MONTREAL

L'archevêque-coadjuteur de Montréal, S. Ex. Mgr Georges Gauthier, vient de publier une lettre pastorale pour dénoncer le communisme — Il souligne en particulier les événements actuels en Espagne et demande des prières.

Montréal, 29 (Spécial à "Soleil") — Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, dénonce le communisme et l'emprise qu'il exerce chez nous, dans une lettre pastorale qu'il vient d'adresser aux fidèles de la région de Montréal. Son Excellence Mgr Gauthier traite en particulier des événements d'Espagne. Il souligne le fait que les adeptes du communisme font miroiter au peuple un avenir irréalisable de bonheur et de prospérité, négligeant complètement le côté économique.

"Cette légende", dit Mgr Gauthier, "à la vie dure. Les communistes espagnols auront contribué plus efficacement que d'autres à la tuer puisqu'ils n'établissent sur leur passage que misères et détresses. Tout occupés à détruire, les ruines leur suffisent."

"Les communistes s'acharnent surtout contre la religion : les atrocités qu'ils commettent contre religieux, religieuses et prêtres en font foi. Ils sont poussés par la haine. Il faut prier, prier plus que jamais pour que Dieu délivre le monde du fléau communiste". Mgr Gauthier invite tous les prêtres de son archidiocèse à exhorter les fidèles à la prière.

La lettre se termine par une annonce d'une heure solennelle de réparation solennelle qui doit avoir lieu dans toutes les églises et chapelles du diocèse à l'occasion du premier vendredi du mois.

Des paroissiens de la Haute-Ville demandent une nouvelle école pour les garçons — On suggère d'acheter l'immeuble de "L'Action Catholique", rue Ste-Anne.

M. l'abbé Joseph Boutin, desservant de la paroisse Notre-Dame, a été reçu avec une délégation de paroissiens, par les membres de la Commission Scolaire et il a demandé aux commissaires de donner à sa paroisse une école pour les garçons âgés de 9 à 15 ans. M. Boutin a demandé à la commission d'acheter l'immeuble de "L'Action Catholique" rue Ste-Anne.

"Il me semble que nous avons assez attendu", déclare M. l'abbé Boutin, "puisque la paroisse a trois cents ans d'existence. Le besoin de cette école pour garçons de 9 à 15 ans est fait de plus en plus sentir. Nous n'avons des écoles, à l'heure actuelle, que pour les jeunes enfants. Une fois que ces derniers ont atteint l'âge de 9 ans, ils doivent chercher à s'instruire en dehors de la paroisse. C'est une situation anormale, et nous avons raison de dire que nos paroissiens ne sont pas traités comme ceux des autres paroisses."

M. l'abbé Boutin ajouta que cette école a été promise en principe, l'an dernier, et que ses paroissiens voudraient qu'elle fût ouverte en septembre prochain. Il déclara, aussi, que des familles ont dû quitter la paroisse parce qu'elles n'y pouvaient faire instruire leurs enfants. Le nombre de garçons de 10 à 16 ans est actuellement de 260, dans la partie haute de Notre-Dame.

En réponse au président, M. Raoul Châtevert fit observer que dans l'immeuble de l'Action Catholique, il y aurait place pour 8 classes en outre du logement des Frères. La délégation se retira avec l'assurance que cette question serait étudiée attentivement bientôt.

La Commission, en outre d'avoir (Suite à la page 2, 2e col.)

CONSTRUCTION D'UN BARRAGE SUR L'OTTAWA

Le gouvernement sera invité par M. Nil Larivière, député du Témiscamingue, à construire un barrage sur la rivière Ottawa, à l'ouest du lac Victoria — Les possibilités inépuisables du Témiscamingue.

Au cours de la prochaine session, M. Nil Larivière, député du Témiscamingue, fera plusieurs demandes au gouvernement, et suggérera par exemple la construction d'un barrage sur la rivière Ottawa, un peu à l'ouest du lac Victoria. Cette entreprise, entre autres avantages, ferait baisser le coût de l'énergie électrique dans les centres miniers du Témiscamingue. En même temps, bon nombre d'ouvriers pourraient être employés à la construction de ce barrage. M. Larivière est très optimiste sur l'avenir du Témiscamingue. Cette région est (Suite à la page 4, 5e col.)

REUNION JEUDI

Les membres de l'Union libérale de St-Sauveur sont convoqués à une grande réunion qui aura lieu jeudi soir. Un conférencier bien connu saura intéresser tous les membres.

Les autorités municipales demanderont à la Législature l'autorisation de faire ce rachat — Les fonds d'amortissement dans les banques.

Suivant l'exemple de la métropole du Canada et des grandes villes de l'ouest de notre pays, la cité de Québec demandera au parlement, lors de la prochaine session, l'adoption d'une législation qui lui permettra de racheter sa dette pour rembourser les obligataires avec des effets négociables rapportant un intérêt moins élevé. Le maire de Québec a annoncé cette décision à 6 h. 30 hier soir, après avoir discuté certaines clauses du bill de Québec.

On s'en est tenu aux clauses financières, les plus importantes, et la majeure partie de la discussion a roulé sur le rachat des obligations de la ville pour les remplacer par d'autres à taux plus en rapport avec les temps que nous traversons. On sait que la ville paie en moyenne 5% sur ses obligations et elle en a qui rapportent jusqu'à 7% à ceux qui les possèdent. On voudrait obtenir un taux ne dépassant pas 3 ou 4 pour cent et la cité économiserait suffisamment en ce faisant pour balancer son budget annuel qui est déficitaire.

On demandera aussi au Parlement, la permission d'employer les fonds d'amortissement qui sont immobilisés dans les banques à un intérêt de 1% à 2%. Si la ville employait les 4 millions qu'elle possède et rembourserait un même montant d'obligations elle ferait encore une bonne opération financière, dans l'intérêt des citoyens, et des instances seraient faites auprès des députés pour obtenir ces deux permissions grosses de conséquences. Le comité des amendements à la charte siégera de nouveau aujourd'hui.

LE DOCTEUR P. HAMEL ET JOS. SAMSON

Le député de Québec-Centre, poursuivi par M. J. Samson, déclare qu'il reconnaît que celui-ci est un honnête homme. — Cause réglée hors de Cour.

"Lors d'un discours que j'ai prononcé à la radio le 24 novembre 1935, je n'ai jamais entendu affirmer que mon adversaire d'alors, M. Joseph Samson, ancien maire de Québec et ancien député de Québec centre, s'était parjuré dans une certaine cause d'Auger vs P.-L. Lortie Limitée & Co. Samson, défendeur en garantie, jugée en 1921, en cour supérieure, à Québec, ni dans aucune autre cause." Telle est la déclaration qui vient d'être enregistrée au greffe de la cour supérieure et qui porte la signature de M. le docteur Philippe Hamel, député de Québec centre.

"L'expression de 'parjure' que j'ai employée alors n'était nullement dirigée contre M. Samson, continue M. Hamel, et je reconnais que M. Samson est un honnête homme et que j'ai jamais eu l'intention de porter atteinte à sa réputation."

Il s'agissait d'une action en diffamation de mille dollars prise par M. Joseph Samson contre le docteur Philippe Hamel le 19 décembre 1935. Les parties, par l'intermédiaire de leurs avocats, Me Fernand Choquet et Me H. Hudon & Chénou, étaient en conséquence la présente cause réglée hors de cour à toutes fins que de droit, sans frais. La déclaration de règlement spécifie que le défendeur a signé ce jour un écrit (25 sept.) etc. C'est-à-dire la rectification que "Le Soleil" publie plus haut.

REUNION JEUDI

Les membres de l'Union libérale de St-Sauveur sont convoqués à une grande réunion qui aura lieu jeudi soir. Un conférencier bien connu saura intéresser tous les membres.

ELLES PARTENT POUR LE JAPON



La photo ci-dessus fut prise hier midi, au moment où les trois religieuses Ursulines, qui s'en vont fonder une mission au Japon, sortaient du couvent de la rue du Parloir pour se rendre à la gare du Palais. On remarque au centre, la R. Mère Ste-Mathilde, née Gabrielle Châtevert, fille de M. le notaire Châtevert, de St-Jean-Baptiste de Québec, qui sera la supérieure de la nouvelle mission de Sendai; à gauche, la R. Mère Ste-Claire, de Beauveville, sœur de M. le notaire P.-A. Auger, rue Ste-Anne, Québec, qui agira comme assistante de Mère Ste-Mathilde; et à droite, la R. Mère Ste-Antoinette, fille de M. et Mme Victor Germain, de Québec, et la sœur de M. l'abbé Victor Germain. La R. Mère Ste-Antoinette, âgée de 29 ans, est la plus jeune du groupe. (Cliché du "Soleil")

Trois Ursulines partent de Québec pour le Japon

Des scènes touchantes se sont déroulées hier midi au départ des trois filles de Marie de l'Incarnation qui abandonnent leur pays pour aller évangéliser les Asiatiques — Un court arrêt à Montréal — Elles s'embarqueront samedi à Vancouver.

Le départ des trois religieuses Ursulines qui vont fonder une mission dans le diocèse de Sendai, Japon, a donné lieu hier à des scènes inoubliables. C'était un spectacle exceptionnellement beau que celui de ces trois femmes, d'une part, s'arrachant à leur famille et quittant leur pays natal pour aller au bout du monde porter la lumière de l'Evangile, et d'autre part, rien de plus édifiant, de plus noble, que la scène d'un père, d'une vénérable mère, acceptant généreusement cette séparation malgré des larmes impossibles à retenir en pareille circonstance et faisant à Dieu l'oblation de soi-même en même temps que celle de son enfant. Les nombreuses personnes qui furent témoins des derniers adieux à la gare du Palais n'auraient pas manqué d'en être vivement impressionnées. Plus d'une larme coula silencieusement au moment du départ. Mais si cette scène avait un côté très pénible au point de vue humain, elle n'en avait pas moins un côté très sublime, qu'elle a grandement édifié les personnes présentes.

Les parents des trois nouvelles missionnaires se rendirent au parloir du couvent des Dames Ursulines un peu avant le départ. Plusieurs élèves des religieuses se tenaient à l'extérieur, aux abords du couvent, pour revoir les trois religieuses. Soudain une clief gringa dans la lourde porte et les trois missionnaires entrèrent dans le parloir pour se jeter dans les bras de leurs parents. (Suite à la page 2, 6e col.)

Les autorités et les chambres de commerce

Plusieurs résolutions à l'adresse des autorités fédérales, provinciales et municipales sont votées à la réunion des Chambres de Commerce à St-Jean — M. Alfred Marois est élu président — Discours de l'hon. Joseph Bilodeau.

St-Jean, 29. (P. C.) — La Fédération des chambres de commerce de la province de Québec, réunie en congrès à St-Jean, recommande la création d'une commission fédérale pour fixer les heures de travail minima et maxima dans toutes les industries canadiennes, pour empêcher les pratiques commerciales malhonnêtes et les prix excessifs. Cette recommandation est contenue dans une résolution adoptée à l'unanimité concernant les mesures à prendre pour enrayer le chômage. La résolution mentionne cependant que le salaire minimum devrait varier avec l'industrie et l'importance du centre industriel, et que les heures maximums devraient être en ligne avec l'industrie et le commerce.

La convention a aussi recommandé au gouvernement d'encourager les travaux publics, le développement des ressources naturelles, principalement le développement provincial de Québec que le défilé en-dehors duquel des emplois publics sont nécessaires au développement approprié du pays, et en attendant que cette construction n'affecte pas le capital déjà investi dans cette industrie.

La même résolution suggère enfin que le gouvernement d'Ottawa étudie l'opportunité d'imposer un droit de dumping sur les produits de tous les pays exportateurs de manière à couvrir la différence entre leurs heures de travail maximums et celles en vigueur au Canada, de même que leurs salaires minimums et ceux du Canada, si nécessaire.

Un autre résolution à l'adresse du gouvernement fédéral demande que l'on amende la loi actuelle plaçant le port de Montréal sous la juridiction de la commission centrale d'Ottawa, et que ce port soit de nouveau administré comme auparavant par une commission locale.

La convention a aussi adopté une résolution recommandant un gouvernement provincial de Québec que le défilé en-dehors duquel des emplois publics sont nécessaires au développement approprié du pays, et en attendant que cette construction n'affecte pas le capital déjà investi dans cette industrie.

Le docteur Rosell, professeur à la faculté d'agriculture de l'Université de Montréal, les crimes qui se commettent en Espagne sont inspirés par les Soviets — Il dénonce le Front populaire.

Montréal, 29. (P. C.) — La lutte qui se déroule en Espagne est celle de la civilisation contre la barbarie, déclarait hier le docteur J.-M. Rosell, professeur à la faculté d'agriculture de l'Université de Montréal, et non pas celle des fascistes et des anti-fascistes comme on le prétend en certains milieux. Le docteur Rosell est un bactériologiste éminent de Saint-Hyacinthe. Il est d'origine espagnole et employé du département provincial de l'agriculture.

Le docteur Rosell accuse la Russie d'être l'instigatrice de la révolution espagnole et de fomenter la lutte contre Dieu. Il prétend que la Russie désire

L'état financier de la commission des écoles de Québec est rendu public

Le vérificateur officiel, M. Maurice Samson, présente son rapport que le président Beau-bien soumet à ses collègues — Un déficit de \$137,029.

Plusieurs questions importantes ont été soulevées hier soir à l'attention des membres de la Commission scolaire siégeant sous la présidence de M. Beau-bien. On s'est occupé d'assurances, de ventes d'obligations et de nouvelles écoles dans certains quartiers de la ville. Un rapport du vérificateur officiel de la Commission, M. Maurice Samson, a été soumis à la commission et M. Samson a donné des conseils aux administrateurs de la chose scolaire pour la réorganisation du système de comptabilité. L'état des revenus et des dépenses de la commission démontre qu'au 30 juin cette dernière avait un déficit de \$137,029.34.

On constate que dans la section capital, la Commission a un actif de \$8,485,296.54. Le fonds d'amortissement, comprenant, entre autres choses, des espèces en banque et au trésor de \$383,944.01 et des valeurs en fiducie de \$1,155,230.33, se chiffre à \$1,519,204.67, ce qui porte l'actif à \$8,004,501.21. Dans la section-revenu, la lecture du bilan nous apprend que l'actif disponible est de \$14,467.39, que les charges différées représentent un montant de \$52,678.96 et que le déficit de revenu accumulé se chiffre à \$128,346.00. On arrive donc au grand total de \$8,199,997.16 pour l'actif.

Passons au passif de la Commission des écoles, maintenant. Le bilan nous apprend que la dette fondée, au 30 juin 1936, était de \$6,404,000.00. Il y avait un découvert à la banque de \$81,296.54. Le passif exigible, comprenant des comptes à payer, des intérêts accrus sur obligations (Suite à la page 5, 1ère col.)

LA LOI ET LES MEFAITS DES ENFANTS

M. le magistrat en chef Ferdinand Roy définit la responsabilité des parents vis-à-vis des méfaits causés par leurs enfants.

La responsabilité des parents à l'égard des méfaits de leurs enfants vient d'être définie par le magistrat en chef Ferdinand Roy, à propos de la cause Dussault vs Dugal. D'après l'interprétation que le Juge Ferdinand Roy fait de la loi, il apparaît que les parents ne sont responsables des faits et gestes de leurs enfants que "lorsqu'ils ne peuvent prouver qu'ils n'auraient pu empêcher le fait ou le geste qui a causé le dommage".

Dans la cause actuelle qui s'est instruite en cour du magistrat, le demandeur alléguait que vers le 24 mai dernier un des fils du défendeur avait lancé un caillou sur l'autobus du demandeur. L'incident s'était produit, disait-il, à Saint-Louis de Courville. La pierre avait brisé l'une des vitres de sa voiture. En outre, le plaideur affirmait que le père de l'enfant s'était engagé à lui payer les dommages aussitôt après l'accident.

Me Rodolphe de Blois, C. R. avocat du demandeur, répondait par une dénégation générale et concluait en demandant le renvoi de l'action. M. le Juge Roy a fait droit au plaideur de Me Rodolphe de Blois en déclarant que "la reconnaissance de la responsabilité n'est pas établie de façon certaine."

"Quant au fait même cause du (Suite à la page 4, 7e col.)

M. HENRI BOURASSA

M. Henri Bourassa sera l'hôte d'honneur du Cercle Universitaire de Montréal au déjeuner de samedi prochain, le 3 octobre, à 1 heure.

M. Bourassa communiquera ses impressions d'Europe.

CONTRE LE COMMUNISME

A une délégation du Front Populaire qu'il recevait hier à Montréal, le premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, a déclaré que le gouvernement de Québec ne tolérerait pas les menées communistes dans la province et qu'il ferait une lutte sans merci aux organisations communistes ou socialistes qui vont à l'encontre de la mentalité de la province de Québec et constituent un grave obstacle au maintien du bon ordre et de la loi. M. Duplessis a dit aux délégués que le gouvernement se souciait peu de leurs agissements et qu'il verrait à arrêter tout mouvement contre l'ordre et la loi.

Délégués des proprios de Québec dans la Métropole

Le notaire C.-J. Baillargeon et M. Louis Ruelland, de l'Association des Propriétaires, et MM. de la Bruère Fortier, H.-P. Drouin et A. Tardif participent à un congrès de proprios.

L'association des propriétaires de Québec a délégué à Montréal, au congrès des associations de propriétaires de la province de Québec, M. le notaire C.-J. Baillargeon, son président, et M. Louis Ruelland. On note aussi la présence de MM. de la Bruère Fortier, N.P., Henri-Paul Drouin, C.R., et Ancina Tardif.

Les cinq délégués québécois ont laissé Québec hier soir, afin d'arriver pour les débuts du congrès qui sera sous la présidence de M. A. Sauvé, de Montréal. Avant de prendre le train de nuit, ils se sont réunis à la résidence de M. le notaire Baillargeon afin d'étudier les principales questions qui intéressent notre ville. M. Baillargeon nous a alors déclaré qu'un nombre de problèmes qui seront étudiés, il y en avait qui intéressaient plus ou moins notre ville. Il nous a aussi déclaré, sans vouloir la mentionner, qu'une question toute particulière à Québec sera soumise à la convention. La présence de MM. Fortier et Drouin dans la délégation nous porte à croire qu'il s'agit du plan de finance que ces derniers avaient exposé l'an dernier aux autorités municipales pour régler le problème des taxes.

Les questions qui seront étudiées et qui apparaissent sur l'agenda sont les suivantes : — Uniformité et stabilité des lois régissant les cités et villes. — Taux d'intérêt sur les taxes. — Modes d'évaluation municipale. — Aucune dépense de capital sans obtenir au préalable le consentement des propriétaires par voie de referendum. (Suite à la page 2, 3e col.)

UNE AUTRE COLLISION A YAMACHICHE

Un des nouveaux convois rapide du C. P. R. frappe un camion et une auto à une des traverses à niveau de Yamachiche. — Personne n'est blessé.

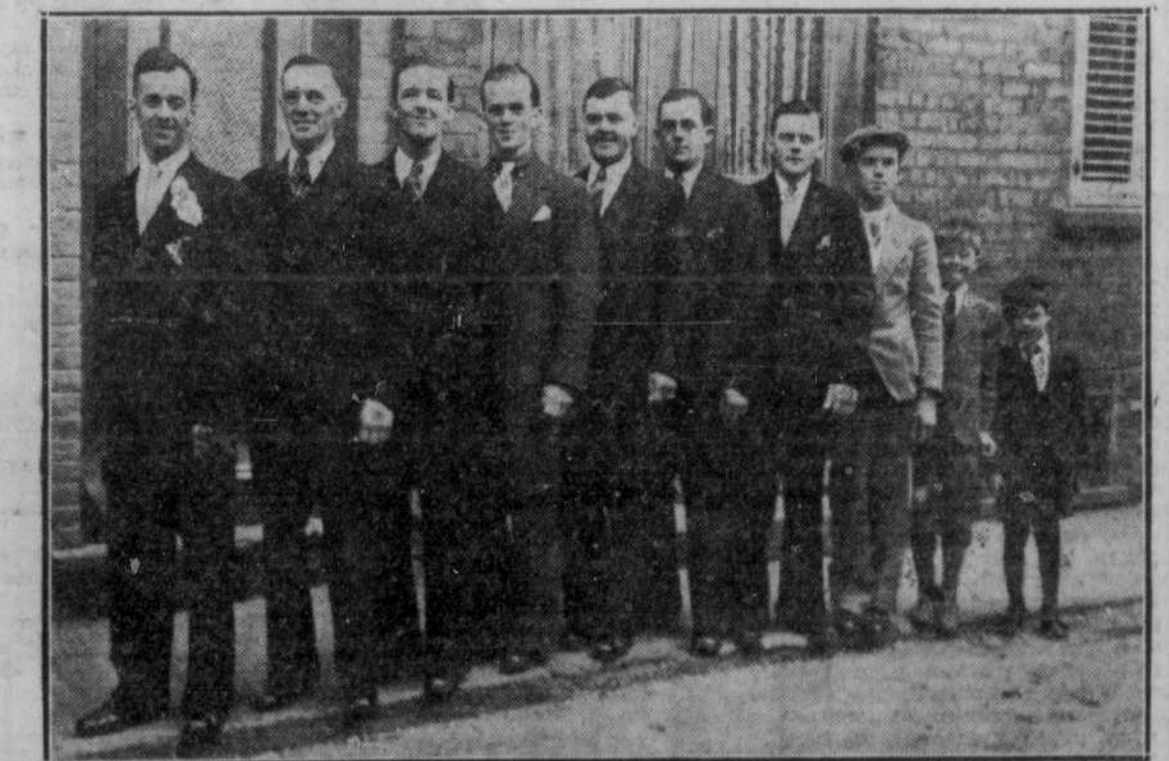
Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — Une automobile et un camion étaient pratiquement démolis, hier soir, par un des convois rapides "semi-aérodynamiques" du Canadien Pacifique. L'accident se produisit à la première traversée qu'on franchit en montant de Yamachiche vers Montréal. Il n'y eut heureusement aucune perte de vie. Personne ne fut blessé même, les occupants des voitures en question ayant eu le temps de sauter de leur siège avant l'arrivée de la puissante locomotive qui fonçait sur eux. L'accident survint entre 7 h. 30 et 8 h. 30 p.m., immédiatement après qu'un camion fut venu en collision avec l'autobus de M. Ernest Blanchette, plombier des Trois-Rivières. Avalent pris place dans la voiture de M. Blanchette. (Suite à la page 6, 4e col.)

DES EXILES AUX GENOUX DU PAPE



Le Souverain Pontife dénonçait récemment les "doctrines subversives" et la "haine contre l'Eglise catholique" devant plus de 500 exilés espagnols, des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses qui avaient dû fuir en hâtons devant la persécution des communistes de Madrid. Nous voyons ici les exilés en audience au Castel Gondolfo, résidence d'été du pape en Italie.

UNE GRANDE FAMILLE DE ST-ROCH



M. et madame PHILEAS BOUCHARD, de St-Roch, ont dix garçons et le photographe du "Soleil" a eu le plaisir de les photographier hier. On voit, de gauche à droite, MM. MAJELLA, ARTHUR, ANTOINE, PHILIPPE, JOSEPH, HENRI, LORENZO, MAURICE, ROBERT et RENE BOUCHARD.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, président J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef
QUEBEC, 29 SEPTEMBRE 1936

Au nom de la nation canadienne

C'est un discours à la fois diplomatique et politique, dans le meilleur sens de ces termes, que l'honorable Mackenzie King a prononcé aujourd'hui à Genève, devant l'assemblée de la Ligue des Nations. C'est en sa qualité de premier ministre d'un pays britannique, et non comme chef du parti libéral canadien, que M. King a parlé. Il a surtout revendiqué le droit de sa patrie de disposer de son sort politique.

La Société des Nations britanniques tient aux institutions démocratiques anglaises et a un idéal traditionnel, plutôt que par une alliance politique ou économique. Il n'existe pas de loi ni de traité qui oblige aucun des pays qui en fait partie à soumettre aux demandes de la métropole ou même au vœu du *commonwealth*. Comme tout autre gouvernement britannique, le Canada est jaloux et fier de son autonomie complète.

Quant à la participation de la nation canadienne aux guerres dans lesquelles l'Angleterre ou l'empire serait engagé, c'est au Parlement élu par l'électorat canadien qu'il appartient de déterminer, dans chaque cas et suivant les circonstances, s'il entend y prendre part, et dans quelle mesure. Cela comporte son droit à la neutralité parfaite, si cette attitude convient mieux aux dispositions ou à l'intérêt de son peuple. Cette déclaration ne prête à aucune équivoque.

M. King n'a pas parlé en dictateur. Il n'entend pas engager ni dégarer à jamais sa patrie pour l'avenir. Il s'en rapporte au droit international et au sens le plus large du statut de Westminster pour affirmer la parfaite liberté de la nation canadienne. Jamais déclaration de principe à ce sujet n'a été faite avec plus de fermeté et de tact. Et les libéraux canadiens savent que la présence même de M. King à la tête du gouvernement fédéral est un gage de paix.

L'Amiral Sims et la guerre

Tout en étant un excellent serviteur de sa patrie américaine, feu l'Amiral Sims a rendu de signalés services à la cause anglaise, de 1914 à 1917, avant l'entrée en guerre des Etats-Unis contre l'Allemagne. Il avait d'ailleurs prédit, dans un discours qui souleva jadis une polémique internationale, que son pays ne saurait rester neutre dans un conflit où l'Angleterre serait menacée dans son empire. Les événements lui ont donné raison contre ses chefs politiques.

L'Amiral Sims a été fort critiqué à Washington à cause de son amitié agissante pour la métropole anglaise. En ce temps-là, le commerce américain faisait fortune en vendant des marchandises de guerre à toutes les nations belligérantes, et plus particulièrement à des pays neutres en relations de contrebande avec l'Allemagne. Mais il n'était pas facile de tromper la vigilance des marins anglais et français chargés de l'efficacité du blocus. Sims avait charge de faire respecter en haute mer les navires marchands portant le pavillon américain. Chaque fois qu'un de ces cargos était arrêté, fouillé et retenu à cause de sa contrebande de guerre, Sims faisait une enquête sur le cas particulier. Il y mettait tant de soin que le mouvement de ce trafic devenait extrêmement lent et onéreux.

La guerre finie, cependant, l'Amiral Sims fut l'un des premiers à proclamer que les Etats-Unis avaient besoin d'une flotte au moins égale à la plus forte du monde, afin de faire respecter le principe de la liberté du commerce maritime, du moins en autant que son pays était concerné. Dorénavant, un blocus continental ne serait plus possible, sans la coopération du gouvernement américain. C'est depuis cette époque que la suprématie navale de l'Angleterre est finie, et qu'elle a perdu son titre usurpé d'Impératrice des Mers.

A un tournant international

Dans ses premiers commentaires sur la déflation de la devise française et sur les conséquences de cet acte pour la vie internationale, le "Times" prétend que ce fait nouveau vient modifier profondément le problème économique et politique des Etats-Unis. Il croit que cet élément donne à la présente campagne présidentielle une tournure imprévue. Le problème des relations américaines avec le vieux monde rejette dans l'ombre les questions jusqu'ici débattues par les chefs de partis.

Le grand journal new-yorkais prévoit que l'adhésion du Président Roosevelt à l'alliance monétaire proposée par le gouvernement français soulève un point de droit constitutionnel. C'est aux Chambres que revient le droit de fixer la valeur du dollar américain par rapport à la réserve d'or ou aux autres contingences économiques. On pourra donc s'attendre à ce que certains adversaires de M. Roosevelt critiquent vertement l'engagement qu'il a pris de prêter le concours de son pays au maintien de la relativité des devises proposée par M. Blum. Mais, ajoute-t-il, c'est à celui-ci que revient le mérite ou le déshonneur de ce projet, qui représente un avantage immédiat pour les Etats-Unis.

Cela revient à dire, si nous avons bien compris, que le "Times" voit dans la réduction de la devise française à quatre sous plus qu'une concession au dollar américain, dorénavant coté à vingt francs au lieu de quinze. Elle équivaut également à un abaissement du tarif douanier français pour le commerce, et à un traitement de faveur aux touristes américains. Il devrait s'ensuivre une activité plus grande dans les échanges visibles et invisibles de la France et des Etats-Unis, gage d'une activité plus grande dans l'industrie et le trafic. (C'est de la même façon que le Canada devrait profiter de cet important changement dans les relations internationales des grands pays démocratiques).

Sans appuyer autant sur ce sujet délicat, le "Times" ajoute que l'interdépendance économique des trois grandes puissances ne peut avoir qu'un effet salutaire sur le problème de la paix universelle. Est-ce la fin de l'isolement superbe des Etats-Unis dans tout ce qui ressortit aux problèmes européens? Avant de répondre à ce point d'interrogation, il convient d'attendre la réaction des adversaires politiques du Président Roosevelt. M. Landon, candidat à la présidence des Etats-Unis pour le parti républicain, dira bientôt quelle attitude le parti capitaliste entend prendre dans les circonstances. Et, finalement, ce sera l'électorat américain, dans cinq semaines, qui décidera si les Etats-Unis entendent poursuivre une politique de nationalisme ou d'internationalisme économique.

Ce n'est pas dans la révolte et dans la haine que germent la liberté et la paix, mais dans la foi, le dévouement, le sacrifice et quelquefois l'holocauste.

Mgr TISSIER

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Paris conserve sa ligne.
Le gros gibier compense.
Québec a un barreau net.

L'obscurité favorise la vertu du vin.
Prions pour la conversion de la dette.

Ce qu'on en colle des colles aux écoles!

Le zéppelin accomplit de secrètes missions.

Le rouble sera forcé de jouer franc jeu.

Les prophètes de malheur ont libre champ.

L'économie anglaise ne s'apprend pas dans les livres.

Le mauvais riche n'aime pas à partager avec l'Etat.

Pour les requins, c'est toujours la semaine des poissons.

Le suffrage universel a fini par rançonner les banques.

Les devises sont engagées dans une épreuve de fonds.

Selon le chapeau qu'elle porte, chaque femme voit le monde sous un angle différent.

Ce qu'ils disent

A surveiller

Tels vendeurs d'actions cherchent à nous imposer leurs obligations. — (La Tribune)

Chacun son tour

La municipalité d'Orillia prétend régulariser les secours directs en émettant des bons semblables à des assignats. Bien sûr, ce seront les fournisseurs qui auront besoin qu'on se porte à leur aide. ("The Gazette")

Cocasseries

Dans tous les pays du monde il y a des lois et ordonnances tracassières qu'on dirait faites à plaisir pour embêter les gens. On s'en plaint, on les moque mais on doit quand même passer sous les fourches caudines pour ne pas s'attirer des ennuis plus graves encore.

Si les administrations ont souvent l'esprit tracassier, il leur arrive aussi de l'avoir sagouin. Elles vous commandent ceci, vous défendent cela, pour des raisons plus baroques les unes que les autres. Dans la petite ville de l'Ouest, des Etats-Unis, par exemple, il a été longtemps interdit de fumer dans la rue! — (Le Canadien)

Le problème posé

Pour défendre le Canada nous n'avons pas besoin des Britanniques. Il est beaucoup plus vrai de dire que pour défendre l'Empire l'Angleterre a besoin des Canadiens. Quant à la "peur" que l'on veut nous faire en nous parlant d'une attaque possible de la part d'une nation pauvre ou ambitieuse, elle est trop puérile pour que nous y attachions la moindre importance. Que les gens de Toronto s'en émeuvent, s'il en ont le goût. Nous savons bien que le Canada n'est pas en danger. Le serait-il que les Etats-Unis ne permettraient pas une grande puissance s'installer à sa frontière. Il faut être complètement dépourvu d'arguments sérieux pour apporter de semblables raisons en faveur de la reprise de l'immigration britannique. Nos compatriotes de langue anglaise entraînent moins la flotte japonaise ou italienne que la marine canadienne française. C'est contre elle que l'on dirige l'immigration. — (Le Droit)

Chantage

On nous dit: "Portez secours au Front populaire espagnol, ou nous faisons la grève dans les usines de fabrication de guerre." Que deviennent, dans ces conditions, l'autorité du pouvoir et la sécurité de la nation? On allions-nous, si un parti, des syndicats ou des groupements quelconques peuvent impunément, pour imposer leur politique, porter atteinte aux intérêts vitaux du pays?

Au moment où l'Allemagne augmente la durée de son service militaire, où nous sommes nous-mêmes, par voie de conséquence, obligés de nous imposer de nouveaux sacrifices pour assurer notre défense nationale, est-il admissible que de tels agissements soient tolérés?

On nous répondra que le gouvernement de Front populaire est tenu à certains ménagements à l'égard des communistes qui constituent l'un des éléments essentiels de sa majorité. C'est possible. Mais il est tenu à plus de ménagements encore envers la paix et envers le pays qui se doit de défendre contre tous ceux qui le menacent, fussent-ils ses "camarades" du parti communiste. — (Havre-Eclair)

Alcala Zamora

Le séjour à Paris de l'ex-président de la République espagnole, Alcala Zamora, a provoqué bien des commentaires et aussi pas mal de curiosité.

C'est d'autant que l'hôte de la Ville Lumière se montrait peu prolixe sur ses intentions à l'égard des partis en présence actuellement en Espagne.

Ce fut Alcala Zamora lui-même qui expliqua la raison de son mutisme, un jour qu'il conversait avec un vieil ami du temps de son exil par le roi.

"Ma situation, dit-il, est plutôt complexe. Si je déclarais mon amitié pour les gouvernements, on me reprocherait, d'ailleurs, de me le reprocher en déjà pas, — d'être un traître à la cause que j'ai soutenue pendant des années.

"Si je prenais parti contre les rebelles, les auteurs mêmes de ce reproche de trahison m'auraient que je cherche à rentrer en grâce. — Que feriez-vous à ma place?"

NOUS AVONS DEUX NOUVEAUX JUGES

M. Lapointe, ministre de la Justice et premier ministre intérimaire, vient d'annoncer la nomination de M. Edgar Chevrier, député d'Ontario, et celle de M. J.-A.-S. Plouffe, avocat de Sudbury, au district judiciaire de Nipissing.

Est-il besoin de dire que nous nous réjouissons grandement de ces nominations, qui seront accueillies, avec une légitime fierté, par toute la population de langue française? Confiants dans la justice de leur cause, les Franco-Ontariens attendaient depuis longtemps le jour où les portes de la Cour Suprême d'Ontario seraient enfin ouvertes à l'un des leurs. Cet espoir était d'autant plus fondé que, à tour de rôle, les deux grands partis politiques avaient admis la légitimité de nos réclamations. Mais, dans la pratique, nos droits n'étaient pas reconnus: chaque fois qu'une vacance se produisait à la Cour Suprême, nous enregistrons un nouvel échec. C'est à la suite d'une de ces fréquentes déceptions que nous écrivions: "En attendant — puisqu'il faut attendre — nous continuerons de réclamer nos droits de peuple libre et de race égale aux autres. De nouvelles vacances se produiront à la Cour Suprême; nous aurons de plus en plus d'excellents sujets à présenter au gouvernement. Il se trouvera bien, un jour ou l'autre, un gouvernement qui, épris de justice, respectueux du principe de l'égalité des races ou par simple calcul politique, nous accordera ce que nous demandons." Ce jour est enfin arrivé. Le gouvernement fédéral reconnaît que le groupe franco-ontarien, qui est un partenaire dans la Confédération et dont l'influence va grandissant, a le droit de participer à toutes les manifestations de la vie publique de la province. Il affirme ainsi le principe de l'égalité des races et donne un coup formidable à la théorie de la "réserve" québécoise. Pour ce geste, qui n'est pas exempt d'un certain courage, nous félicitons et remercions sincèrement le premier ministre, le ministre de la Justice et tous les membres du cabinet.

Nous les remercions également d'avoir appelé un avocat franco-ontarien à recueillir la succession de feu M. Battle, en qualité de juge du district de Nipissing. M. Battle, dont la magistrature fut de courte durée, avait été nommé en août 1934 pour succéder à M. J.-A. Valin, démissionnaire. Cette nomination réduisait de quatre à trois le nombre des juges de comté franco-ontariens. L'accession de M. Plouffe à la magistrature rétablit une proportion à laquelle nous avons droit, de même que les statistiques de la population justifient amplement l'élevation d'un des nôtres à la Cour Suprême d'Ontario.

M. Edgar Chevrier, qui est le premier franco-ontarien à avoir l'honneur d'entrer à la Cour Suprême de notre province, a été, pendant quinze ans, député d'Ottawa-est au parlement fédéral. Il a pris une part toujours active aux travaux et aux délibérations de la Chambre des Communes. Sollicité quotidiennement par des affaires de patronage, il ne ménagea ni son temps ni sa santé pour venir en aide à ses électeurs. Afin de mieux remplir son mandat de député de la capitale, il s'était spécialisé dans toutes les questions relatives à l'administration fédérale ainsi qu'au bien-être des fonctionnaires, et, dans ce domaine, il avait acquis une grande compétence. On se rappelle la part prépondérante qu'il prit dans les débats qui furent soulevés par le projet de centralisation des bureaux de traduction. Depuis les dernières élections, il avait été souvent question de lui comme ministre, comme secrétaire parlementaire, et finalement, comme juge.

M. J.-A.-S. Plouffe, le nouveau juge de Nipissing, est, comme M. Chevrier, un ancien élève de l'Université d'Ottawa. Etabli depuis 1919, à Sudbury, comme avocat, il est l'un des Canadiens français les plus en vue et les plus estimés du Nouvel Ontario, où il s'est fait remarquer à la fois par ses qualités professionnelles et par son dévouement à toutes les causes religieuses et nationales.

Nous sommes heureux d'offrir nos plus cordiales félicitations à M. Chevrier et à M. Plouffe. Nous sommes sûrs d'avance que, dans l'exercice de leurs nouvelles et importantes fonctions, ils feront honneur et à leurs compatriotes et à la magistrature ontarienne.

Charles GAUTIER.

(Le Droit)

DEMOCRATIE ET REVOLUTION

La faute grave, voire criminelle, que la politique française a commise depuis trois mois, c'est d'avoir permis qu'une confusion s'établisse entre la démocratie et la révolution. Car s'est cette confusion qui empêche nous, non seulement en France, mais en Europe. Il est vrai que, devant les responsabilités qui lui incombent, le gouvernement Léon Blum, sur le plan de la politique extérieure, a su réagir et se maintenir dans la ligne que n'importe quel autre gouvernement aurait suivie. Mais il n'est pas possible de dissocier la politique extérieure de la situation sociale que l'on a laissée se développer à l'intérieur; pas possible, surtout, de dissocier un gouvernement de la majorité qui le soutient. Or, cette majorité est composée de deux fractions. L'une représente encore la démocratie. L'autre représente déjà la révolution. Tant que cette équivoque durera le malaise français se prolongera — en s'accroissant. Et le malaise français commande le malaise européen.

Comment pouvez-vous parler d'équilibre? va-t-on me dire à l'extrême gauche. Nous autres, communistes, ne sommes-nous pas au contraire, les défenseurs les plus résolus de la démocratie?

Précisément, c'est là qu'est le noyau du mal. Les communistes se posent en démocrates. Ils se réclament de l'U. R. S. S. et de l'Espagne rouge et sont prêts à nous faire mourir pour elles, au nom de la liberté et de la démocratie. Ignorance? Servitude? Astuce révolutionnaire? On ne sait. Mais comme "fausse monnaie", on n'a jamais fait mieux.

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

La liberté et la démocratie sont le contraire du régime soviétique qui n'est autre, connu compris, que celui de Pierre le Grand accommodé à notre époque. La liberté et la démocratie sont le contraire du régime anarcho-communiste de Madrid dont le vieux démocrate Unamuno disait encore hier à l'un de nos confrères: "On ne se rend pas compte que l'Espagne est en proie à une épidémie dementielle, déchaînée à l'ombre d'un gouvernement déliquéscent qui ne comporte d'autre solution que le fer et le feu. On croit à une guerre d'idées. Or, il n'y a pas une seule idée engagée dans cette guerre, mais un fleuve déchaîné qui fait valoir."

CHRONIQUE OUVRIERE

LE TRANSPORT

La concurrence des camions fait perdre par année trente-quatre millions de dollars à notre réseau national dans le seul service des marchandises. C'est ce qu'a déclaré M. S.-W. Fairweather, directeur de l'Office économique du chemin de fer, qui a pressé les gouvernements provinciaux de résoudre le problème posé par la route. Il faut ajouter à cela la concurrence que font aux chemins de fer les automobiles dans le transport des passagers, concurrence contre laquelle ils ont cependant heureusement lutté en organisant des excursions à bon marché dont la popularité semble augmenter. "Les chemins de fer", a ajouté M. Fairweather, "sont en état de s'adapter aux conditions nouvelles, s'il n'y a pas de concurrence déloyale et pas de faveurs indues". Les entreprises de camionnage, a-t-il expliqué, sont dans une situation privilégiée. Elles ont généralement un petit capital, elles peuvent faire le choix des marchandises à transporter, se dispenser de transporter les grosses marchandises et celles à bon marché. De plus, elles ne sont pas obligées de voir à l'entretien des routes ni à l'enlèvement de la neige en hiver, autant de choses que doivent faire les chemins de fer. Il prétend que les chemins de fer ne peuvent plus continuer dans ces conditions et réclame une réglementation plus sévère du transport par camion.

Si les gouvernements provinciaux entendent réglementer le transport par camion, ils devront aussi songer aux employés qui travaillent sur ces voitures et aux avantages de ce commerce. Ils sont loin de toucher des salaires raisonnables comme les employés de chemins de fer qui, grâce à une puissante organisation ouvrière, jouissent en général de conditions de travail équitables. Les conducteurs de camions, d'automobiles et les aides-camionneurs ne peuvent en dire autant, car ils touchent des salaires ridiculement bas et il leur est difficile de s'organiser pour remédier à cet état de chose. On trouve des conducteurs de camions qui ne reçoivent par semaine que dix, douze ou quinze dollars, soit un salaire inférieur au coût de la vie et cela souvent pour dix, douze et même seize heures d'ouvrage. Quant aux conducteurs d'automobiles et aux aides-camionneurs ils gagnent encore moins. Il y a même des propriétaires de camions qui font le tour des places publiques pour trouver des chômeurs désireux de voyager pour leur l'ennui et qui consentiront à faire le trajet entre Québec-Montreal ou même plus loin et à manipuler les marchandises sans exiger aucune rétribution, croyant que le simple plaisir de faire un beau voyage est une récompense suffisante. N'est-ce pas que ces employés pourraient bénéficier d'une loi du salaire minimum pour les hommes et d'une réglementation des heures de travail?

La concurrence dans l'industrie du transport ne serait-elle pas moins déloyale?

ASSEMBLÉES

Au Secrétariat
DEMAIN: Le Syndicat des Plâtriers de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs.

Bourse du Travail
DEMAIN: La Fraternité des tailleurs de cuir.

Salle Club des Marchands
DEMAIN: La Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, local 730.

Usée, le Témiscamingue deviendra le plus grand centre de distribution du Nord de l'Ontario et de Québec. La route carrossable qui va relier Montréal à Rouyn apportera à Témiscamingue des millions, qui sont actuellement dirigés à Toronto. Les travaux sont commencés. Cette route passera par Mont-Laurier, Val d'Or, Rouyn, avec un embranchement pour Semeterec.

Parlant ensuite du Témiscamingue agricole, M. Larivière nous apprend que le Témiscamingue a produit en 1935 1,200,000 livres de beurre, tandis que l'Abitibi, dont la population est supérieure, en produisait 400,000. Les pois du Témiscamingue priment sur le marché de Toronto.

"Ce qu'il y a d'intéressant, ajoute le député du Témiscamingue, c'est que nous pouvons absorber sur place tous nos produits agricoles."

En terminant, M. Larivière nous dit qu'il manque une fonderie. Actuellement, les compagnies minières font des capitaux pourraient faire là un bon placement.

M. Matthews l'hôte des assureurs

(Suite de la dernière page)
bres de cette profession.

"Que diriez-vous, continue-t-il, si l'on vous disait que d'ici le 15 octobre 1936, l'Association aura cessé d'exister? Considéreriez-vous la perte que cette disparition causerait aux affaires de l'assurance en général et à vos propres intérêts, ou resteriez-vous indifférents? Il n'est rien tel que cette réflexion pour renouveler l'association, un attachement qui s'est parfois lassé."

Parmi les bienfaits apportés par l'Association des Assureurs à ceux qui en font partie, M. Matthews cite les restrictions posées à la concurrence injuste, l'octroi de licences aux assureurs de profession, la législation en matière d'assurance. "Mais, ajoute-t-il, le grand œuvre de notre association a été une œuvre d'éducation. Les assureurs ont gagné la confiance du public grâce aux années de cette profession."

"Que diriez-vous, continue-t-il, si l'on vous disait que d'ici le 15 octobre 1936, l'Association aura cessé d'exister? Considéreriez-vous la perte que cette disparition causerait aux affaires de l'assurance en général et à vos propres intérêts, ou resteriez-vous indifférents? Il n'est rien tel que cette réflexion pour renouveler l'association, un attachement qui s'est parfois lassé."

Parmi les bienfaits apportés par l'Association des Assureurs à ceux qui en font partie, M. Matthews cite les restrictions posées à la concurrence injuste, l'octroi de licences aux assureurs de profession, la législation en matière d'assurance. "Mais, ajoute-t-il, le grand œuvre de notre association a été une œuvre d'éducation. Les assureurs ont gagné la confiance du public grâce aux années de cette profession."

"Que diriez-vous, continue-t-il, si l'on vous disait que d'ici le 15 octobre 1936, l'Association aura cessé d'exister? Considéreriez-vous la perte que cette disparition causerait aux affaires de l'assurance en général et à vos propres intérêts, ou resteriez-vous indifférents? Il n'est rien tel que cette réflexion pour renouveler l'association, un attachement qui s'est parfois lassé."

Parmi les bienfaits apportés par l'Association des Assureurs à ceux qui en font partie, M. Matthews cite les restrictions posées à la concurrence injuste, l'octroi de licences aux assureurs de profession, la législation en matière d'assurance. "Mais, ajoute-t-il, le grand œuvre de notre association a été une œuvre d'éducation. Les assureurs ont gagné la confiance du public grâce aux années de cette profession."

TABAC À CIGARETTES

La Saie

QUALITÉ-AROME-ÉCONOMIE

GROS PAQUET 10¢

Votre GARANTIE de PURETÉ



FEU ON. FERLAND

East Hardwick. — Jeudi le 27 août, M. Onésime Ferland, de Ste-Justine de Dorchester, rendait sa belle âme à Dieu, à l'âge de 84 ans et 26 jours, après plusieurs jours de maladie. M. Ferland était né le 29 septembre 1851, à Ste-Justine de Dorchester, au Québec. Il avait été marié à M. Marie Chabot, décédée à Hardwick, Vermont (Josephine), Mme Arthur Roy (Alma), de Hardwick, Vermont, et Mme Philias Chabot (Rose-Anna), de Ste-Justine. En secondes noces, M. Ferland épousa Marie Chabot, veuve de Louis Lapointe dit Andel. M. Onésime Ferland était reconnu dans sa paroisse et les alentours comme un citoyen intègre dont la bonne réputation ne fut jamais mise en doute.

LES TROIS MOUSQUETAIRES



141—“N'y a-t-il plus rien, La Porte ?” demanda le duc d'une voix à peine perceptible. — “N'avez-vous donc rien à me dire, de vive voix, de la reine ?”

— “Si, Monseigneur : La reine m'a chargé de vous dire qu'on voulait vous assassiner”, sanglota La Porte.

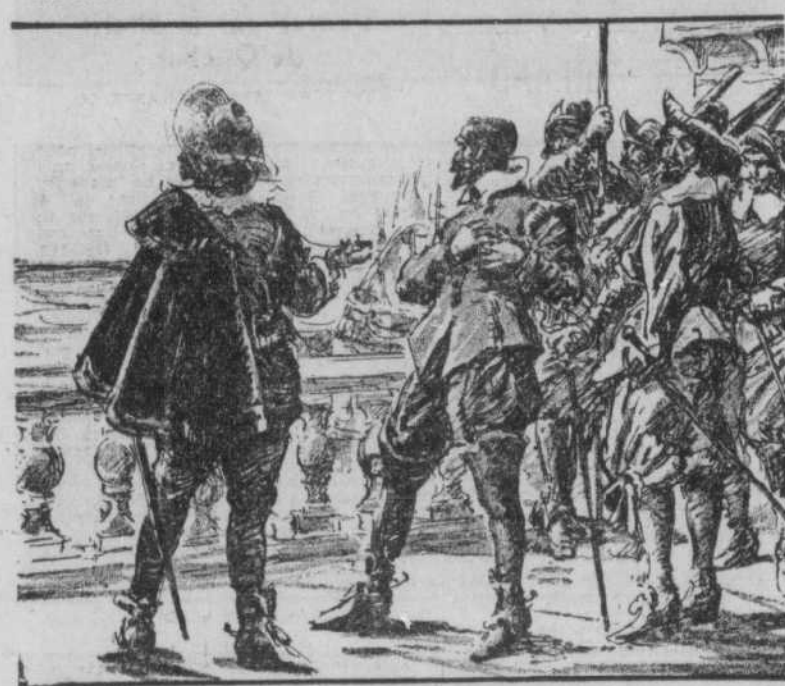
— “Patrick”, dit le duc, “apportez-moi le coffret avec les ferrets de diamants”.

Patrick apporta le coffret, que La Porte reconnut pour avoir appartenu à la reine.

— “Tenez, La Porte, ce sont les seuls souvenirs que j'ai eue avec ces deux lettres. Rendez-les à Sa Majesté, et pour un dernier souvenir vous y joindrez...”

Les yeux du duc cherchèrent autour de lui pour trouver quelque objet précieux, mais ses regards obscurcis par la mort ne rencontrèrent que le coffret de Felton.

— “Vous y joindrez ce couteau”, ajouta-t-il en serrant la main de La Porte.



Aussitôt que Buckingham eut expiré, lord de Winter courut sur la petite terrasse du palais donnant sur la mer, où les soldats gardaient Felton qui semblait avoir retrouvé son calme.

Tout à coup Felton tressaillit. Son regard d'algue de marin avait reconnu le sloop de Milady déjà en pleine mer se dirigeant vers les côtes de France. Il pâlit et porta la main à son cœur. Il comprit au moment même la trahison dont il était victime.

— “J'ai une dernière grâce à vous demander, milord !” dit-il au baron.

— “Laquelle ?”

— “Que vous me disiez l'heure qu'il est”.

Le baron tira sa montre et répondit :

— “Neuf heures moins dix minutes !”

Milady avait donc avancé son départ d'une heure et demie.

— “Dieu l'a voulu”, dit Felton avec résignation, tandis que son regard suivait le bateau éloigné sur lequel se trouvait cette femme à qui sa vie allait être sacrifiée.

L'état financier de la Commission des Ecoles de Québec est rendu public

(Suite de la page 3)

gations, etc., était, au 30 juin dernier, de \$189,985.52.

L'état du revenu et des dépenses indique que pour l'exercice financier du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936, les revenus se sont élevés au total de \$1,113,000.66 ainsi répartis :

Taxe scolaire	\$1,068,485.55
Rétribution mensuelle	35,287.92
Octrois	6,377.19
Loyers	2,850.00
Total	\$1,113,000.66

D'autre part, les dépenses se sont chiffrees à \$1,114,279.82, laissant un excédent des dépenses sur le revenu de \$1,279.16. En tenant compte de l'amortissement du déficit, on constate que l'excédent total des dépenses sur le revenu pour la période du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936 a été de \$84,134.16.

L'analyse des recettes et des déboursés indique, enfin, que du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936, les recettes se sont élevées au total de \$1,115,460.81. En déduisant de ce montant le découvert à la banque de \$134,264.23 au 30 juin 1935, le total des recettes est réduit à \$981,196.58. D'autre part, le montant total des déboursés s'est élevé à \$1,115,225.92, ce qui, déduction faite des recettes de \$981,196.58, a laissé à la Commission avec un découvert à la banque de \$134,029.34, au 30 juin 1936.

Ce bilan financier a été accepté unanimement par MM. les Commissaires.

Au début de la séance, hier soir, M. Beaubien a reproché à M. Bédard, ex-président, d'avoir donné une entrevue aux journaux en critiquant le huis-clos de la dernière séance.

M. Bédard. — “Ce n'est pas moi qui ai critiqué le huis-clos. Ce sont les journaux.”

M. Beaubien. — “Vous avez pourtant donné une entrevue au



“Bien Portante”

“Laissez-moi vous donner un avis, la me porte bien. Finis le mal de tête et les douleurs. Je ne manque plus d'engagements depuis que je connais Paradol. Il est prompt à l'action et ne désappointe jamais.”

PARADOL
du DR CHASE

loin, que des employés de la Commission ont acheté du charbon pour profiter des prix spéciaux qu'elle fixait pour le combustible. M. Char- les Bédard, contrôleur de la Commission, déclare qu'à sa connaissance, tous ceux qui ont reçu ce charbon l'ont payé à la Commission. Le président affirme, toutefois, que dans le cas de l'un de ces employés, il reste une balance due à la Commission. L'ex-président de la Commission, M. Bédard, affirme que ces achats ont été faits hors de sa connaissance.

M. Beaubien attire, aussi, l'attention de ses collègues sur le fait que la Commission a des comptes en souffrance de \$44,000 pour l'enlèvement de la neige devant ses édifices. Elle n'a rien payé à la ville, dit-il, depuis quatre ans.

Enfin, le président de la Commission en arrive aux conclusions du rapport de M. Samson, qui peuvent se résumer comme suit :

1.—Le vérificateur suggère une réorganisation du système de comptabilité de la Commission et recommande qu'un état financier mensuel soit fourni aux commissaires.

2.—Ayant constaté des irrégularités, M. Samson met à la disposition des commissaires des témoignages qu'il a recueillis de la part d'employés de la Commission et qui pourraient servir à l'institution d'une enquête.

3.—Le vérificateur suggère la formation d'un comité de finance pour étudier sous tous ses angles la situation financière de la Commission.

4.—Il recommande encore qu'une liste des déboursés de la Commission soit fournie aux commissaires à chaque séance.

5.—Enfin, M. Samson suggère une étude de toutes les polices d'assurance de la Commission.

M. Beaubien a remercié M. Samson de son rapport et déclare que la Commission était satisfaite. Le vérificateur s'est mis à la disposition des commissaires pour tous les autres renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Conseils de H.-P. Drouin à Limoilou

(Suite de la dernière page)

social des hommes de bonne volonté et de la jeunesse. “Cette éducation se fait, dit l'orateur, en expliquant aux gens de quelle manière les gouvernements de la province parviennent à tel ou tel but. De plus, ajoute M. Cossé, l'Union Nationale, et son chef d'abord, M. Duplessis, demande au peuple de demeurer en éveil et de surveiller attentivement ce qui se passe au Parlement : tous les esprits ouverts seront admis à faire de la critique constructive, afin que le gouvernement ne glisse jamais dans les erreurs du passé”. M. Cossé donne comme preuve à ce qu'il énonce, que M. Duplessis a promis de protéger la presse indépendante.

M. Cossé termine son discours en assurant que toute la province doit avoir confiance dans le gouvernement actuel. “M. Duplessis a prêté plus que par des discours, dit-il, il a donné l'exemple de l'économie, en commençant les coupures, dans ses propres entourage, dans ceux de ses ministres, et des députés”.

M. Henri-Paul Drouin a parlé, comme nous le disions au début, de l'ennemi intérieur. “L'ennemi extérieur, dit M. Drouin, c'était l'ancien régime, et aujourd'hui, ce régime défait, essaye de se servir de l'ennemi intérieur pour refaire ses forces. Il souffle l'envie et la jalousie dans le cœur de certains de nos bons amis, qui croient que leurs demandes près du gouvernement sont méconnues. Ayez confiance, dit l'orateur, tout doit se faire avec ordre, et quand le temps sera venu, vous vous apercevrez que vos gouvernements se souviennent”. M. Drouin a illustré de plusieurs exemples, l'impossibilité mathématique qui existe pour un chef de département de donner un emploi à tous ceux qui en font la demande.

M. Thibault, le président, a aussi fait quelques remarques dans le même sens, demandant aux membres de son club d'avoir pleine confiance dans le comité de patronage de Limoilou.

EXPOSITION

Saint-Pascal. — (Spéciale) — L'exposition agricole du comté de Kamouraska vient de se terminer après avoir remporté un magnifique succès. Les exhibits étaient plus beaux que jamais. Mentionnons entre autres ceux des étudiants de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, de l'Institut Chanoine Beaudet, du Cercle des Fermières de Ste-Anne et enfin l'exhibé de Mlle Germaine Lévesque dont plusieurs ouvrages faits à la main avaient déjà été primés à l'exposition de Québec.

Dans l'après-midi, hier, des discours ont été prononcés par M. l'abbé Eugène Maurais, curé de Saint-Pascal, qui présidait l'assemblée; Mgr Auguste Boulet, président de la Société de Colonisation; M. René Chaloult, député de Kamouraska; M. J.-A. Sainte-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale de Sainte-Anne; M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne, et M. Florin Champagne, agronome régional de Kamouraska.

A la fin de la réunion, M. l'abbé Maurais a annoncé l'heureux gagnant d'une magnifique médaille, don d'une compagnie d'assurance, pour le meilleur troupeau de bétail.

M. Jules Bélanger, de St-Alexandre, a reçu la médaille des mains de M. Bissonnette, représentant cette compagnie.

BLESSURE LEGERE

Un enfant, âgé d'une dizaine d'années, Maurice Trudel, dont les parents demeurent à 126 1-2, 13e Rue, l'a échappé belle, hier après-midi, lorsqu'il est tombé d'un wagon du C. N. R. qui se trouvait en stationnement près de la station Lairet, à St-Fidèle. Dans sa chute, le jeune Trudel s'est infligé une profonde blessure à une jambe. L'ambulance de la maison Bouchard & Fils appelée sur les lieux de l'accident a transporté l'enfant à la demeure de ses parents. On nous a appris que le jeune Maurice Trudel n'est pas gravement blessé.

--JUBILE D'OR--
de la maison
JOHNSON

Pour célébrer cet événement, nous sommes autorisés à faire l'offre suivante pour

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

A tout acheteur de 1 livre de cire solide

“Johnson”

ou

d'une chopine de “GLO-COAT” JOHNSON. — Valeurs régulières 59c

Nous donnerons

GRATUITEMENT

Une bouteille de poli à argenterie “SHI-NUP”. — Valeur régulière 35c

et

Une bouteille de crème à polir les meubles. — Valeur régulière 25c

C'est-à-dire : — Nous vous donnerons une valeur de \$1.19 pour

59c

Profitez de cette offre autant de fois qu'il vous plaira.

Aux plus
GRANDS MAGASINS
de Québec...

ROBES de MAISON

1200

Robes de maison en broadcloth de très belle qualité, garanti lavable. — Variété superbe de styles charmants en une multitude de couleurs pâles ou foncées — aussi noir et blanc. — Manches courtes ou longues — marques MARTHA WASHINGTON ou IDEAL. — Tailles : 14 à 20 — 36 à 44 — 43 à 51.

98c, \$1.49, \$1.95

--- SMOCKS ---

Longs ou artistes, en broadcloth de soie ou broadcloth ordinaire — marque MARTHA WASHINGTON en bleu, brun, vert, sable, vin, noir, blanc, mauve, etc. — Tailles : 32 à 44.

\$1.00, \$1.59, \$1.95

UNIFORMES DE GARDES MALADES

En popeline sanforisée — CROIX BLANCHE de MARTHA WASHINGTON. — Tous les styles — CATALOGUE FOURNI SUR DEMANDE

\$1.95, \$2.95, \$3.95

UNIFORMES de BONNES

En broadcloth de soie — par MARTHA WASHINGTON en noir, vin, brun, bleu, vert, mauve, avec collet blanc.

\$1.95 et \$2.95

En broadcloth uni ou rayé, d'aucuns avec tablier en organdi. — Bleu, vert, noir, beige, mauve. — Tailles : 14 à 44.

98c et \$1.49

UNIFORMES DE COIFFEUSES ET DEMOISELLES DE RESTAURANTS

Modèle croisé ou droit — toutes les tailles de 14 à 44.

98c, \$1.19, \$1.49

TABLIERS de BONNES ou GARDES-MALADES

Dans tous les styles. — 59c et plus

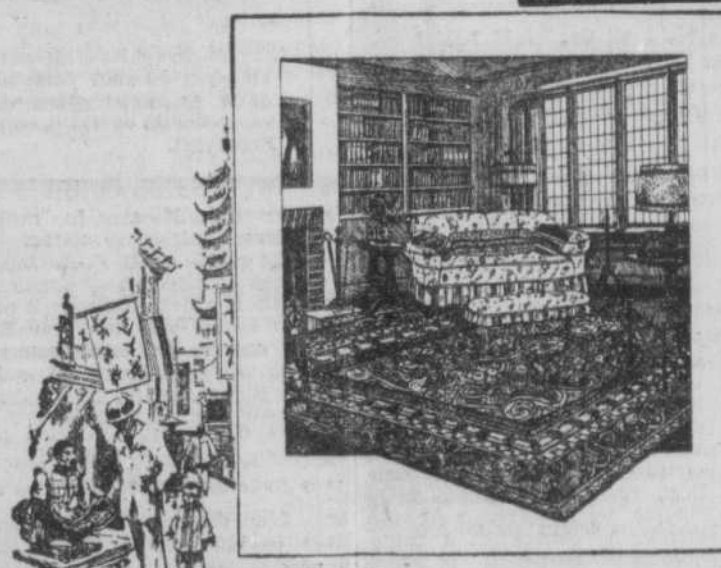
--- PARURES ---

Consistant en : Tablier, coiffe, collet et poignets. — Très grand choix de styles. La toilette complète \$1.25 et plus

-- Rayon de la Lingerie --

OFFRES INTERESSANTES
AU RAYON DES

COUVRE-PLANCHERS



CARPETTES SEMI-ORIENTALES

Faites de laine soyeuse et très fournie — Dessins superbes, en luxueuses combinaisons de couleurs très riches — Ces sortes de carpettes sont reconnues pour leur durée.

7'6" x 10'3"

\$109⁰⁰

9' x 12'

\$128⁰⁰

BALAIS à ROULETTES

“VANITY BISSELL”



pour tapis — construction très forte — roues sur billes. Un balai qui vous donnera pleine et entière satisfaction

\$7.45

COUSSINS

“OZITE”

Un coussin épais et moelleux, à l'épreuve des mites. Placé en dessous de vos tapis ou carpettes, il leur donne une apparence plus riche, en même temps qu'il prolonge leur durée.

BALAYEUSES ÉLECTRIQUES

Si votre balayeuse électrique ne vous donne plus le service qu'elle devrait, remplacez-la par la nouvelle

HAMILTON BEACH

— comme illustration —

Venez la voir à nos magasins et nous vous donnerons une démonstration.

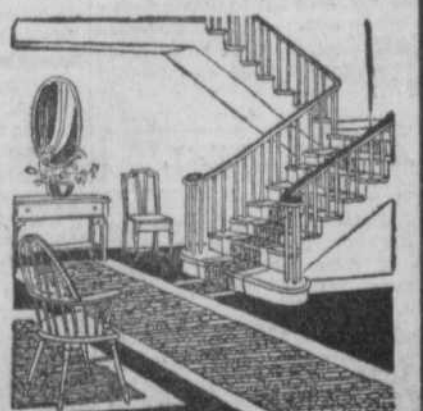
SEULEMENT \$45⁷⁵

TAPIS ANGLAIS AXMINSTER

TAPIS pour escaliers

Largeur 27 pouces, première qualité, importé d'Angleterre. Magnifique choix de dessins et combinaisons de couleurs. La verge

\$3.25



Pour carpettes, nous les avons depuis 4'6" x 7'6" jusqu'à 9' x 12'. Pour tapis — depuis 27 pouces jusqu'à 108 pouces. Prix défiant toute concurrence, suivant la qualité.

Echos mondains

L'honorable juge Arthur Fitzpatrick, madame Fitzpatrick et mademoiselle Nonie Fitzpatrick passeront la semaine à la Malbaie.

M. Léonard Tremblay, député de Dorchester, et le docteur J.-M. Dussault, député de Lévis, sont de retour d'un voyage de pêche.

M. et madame Robert Taschereau, qui ont passé la fin de semaine à Montréal, sont de retour à leur appartement, Château St-Louis.

Madame Arthur Rousseau, madame Raymond d'Auteuil et son jeune fils, Pierre, sont de retour à Québec après avoir passé les mois d'été à la résidence de madame Rousseau, à Ste-Pétronille, I.O.

M. et madame Armand-G. Auger font part du mariage de leur fille, Lucie, avec M. Paul Bélanger, fils de M. J.-A. Bélanger, décédé, et de madame Bélanger. La cérémonie aura lieu le 9 octobre prochain, en l'église du St-Cœur de Marie.

M. et madame Pierre Gaston-Breton, de Paris, se sont embarqués samedi dernier à bord de l'Empress of Britain, pour rentrer en France après un voyage de quelques semaines à travers le Canada et les États-Unis. Ils ont été accompagnés à leur départ par M. et madame Gaston Bratton.

Le docteur J.-Alex. Edge, qui s'était rendu au congrès des médecins, à Montréal, a été forcé par la maladie de passer quelques semaines à l'hôpital Notre-Dame, d'où il est de retour depuis quelques jours. Avant de reprendre ses affaires, le docteur Edge sera au repos pour un mois.

M. Bernard Devlin, qui a passé la fin de semaine à la Malbaie, par affaires, est de retour à Québec.

M. et madame Joachim des Rivières Tezier, qui ont été, depuis vendredi, les invités de M. et madame Ernest Savard, de Montréal, sont attendus à Québec aujourd'hui.

Le major Raymond Garneau, qui a passé la fin de semaine en excursion de pêche à son camp de Gosford, est de retour en ville.

Mademoiselle Hélène Edge, fille du docteur et de madame Alex. Edge, sera une des débutantes de la saison.

M. et madame P.-A. Alain habitent actuellement chemin Ste-Foy après avoir passé plusieurs mois à leur résidence d'été de Lorette.

M. et madame R.-A. Benoit sont revenus d'une villégiature dans les Laurentides, au chalet de M. et de madame Henri Bray.

Le docteur Joseph Sénécal, qui a passé quelques jours à Québec, l'invité de l'honorable Hector Laferté et de madame Laferté est retourné à la Baie Comeau.

M. et madame Jean Remillard passent quelques jours au Jacques Cartier Fish and Game Club.

Madame Thomas Bernier, de Rimouski, est actuellement à Québec, où elle passera quelques jours.

M. et madame Gérard Morissette, qui ont passé la fin de semaine à Montréal, sont de retour à Québec.

M. et madame Gaston Alain, qui ont passé quelques jours dans les Laurentides, en excursion de pêche et de chasse sont de retour en ville.

Madame P.-J. Bazin quitte aujourd'hui sa villa de Neuville pour revenir à Québec.

M. et madame René Garneau sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. Claude Taschereau et M. Maurice Samson sont de retour à Québec après avoir passé quelques jours au club de chasse et de pêche des Laurentides.

Mademoiselle Gabrielle Bédard, qui a été, pendant quelques jours, l'invitée de madame Edgard Rivoult et de mademoiselle Florence Falardeau, de l'avenue Lévis, est retournée à Loretteville.

Mademoiselle Gabrielle Giroux a reçu dimanche à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselles Marguerite Mercier et France Boutin, à l'occasion de leur mariage. Le thé fut servi par mesdames de la Brûlée Fortier et Pierre Garneau.

Mademoiselle Héloïse Bédard, de Kamaké, Illinois, passe plusieurs semaines à Québec, l'invitée de sa tante, madame C.-A. Dorion.

Mademoiselle Marcelle Auger est rentrée en ville après avoir passé une semaine à Montréal.

Madame A. Bégin est retournée à New-York après avoir passé l'été au Canada.

Mademoiselle Marie-Louise Cuthbert est retournée à la Rivière-du-Loup après avoir passé quelques temps à Québec, l'invitée de sa sœur et de son beau-frère, M. et madame A. LeBel.

A MONTREAL

Lady Allan a reçu à dîner, ces jours derniers, en l'honneur de sir Albert et lady Stern, de Londres, Angleterre, qui quitteront Montréal demain.

Conservez SAINE la peau du Bébé



SAVON BABY'S OWN

Le meilleur pour Bébé et pour Vous

EUCHRE

Demain soir à 8 heures, aura lieu dans la crypte de l'église St-Roch, un grand Euchre-Bridge, au profit de l'église paroissiale.

RECENT MARIAGE



M. et Mme LEON VIGER (Rachel Fournier) dont le mariage a été célébré récemment en l'église de Desquet

Religieuses aux missions de la Chine

(Suite de la dernière page)

constance. Il parla avec éloquence de la gloire de Dieu, pour l'extension de laquelle les missionnaires quittent tout ce qu'elles ont de plus cher au monde. Il dit aussi comment d'humaines religions peuvent contribuer à la propagation de la foi et, conséquemment à la gloire de Dieu par leurs exemples, leurs paroles, leurs prières et leurs sacrifices.

Les participants lurent ensuite leur promesse de fidélité à la Règle de leur Institut ainsi que leur consécration à la sainte Vierge, puis les prêtres présents, au nombre de douze, donnèrent aux deux missionnaires agenouillées, une dernière bénédiction. M. le chanoine J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire, présida au salut du St-Sacrement qui fut suivi du balai d'adieu aux missionnaires.

Les deux Soeurs Antoniennes s'embarqueront avec les Pères du Séminaire des Missions Étrangères de Pont Vieux pour Szepingki où elles rejoindront leurs devancières SS. Marie-du-Carmel et Marie de l'Incarnation, parties en janvier dernier. Celles-ci, depuis leur arrivée à Szepingki, étudient la langue chinoise et s'initient en même temps à la vie missionnaire. Déjà, elles ont eu l'honneur et la consolation de baptiser des enfants chinois sur le point de mourir. Elles partiront toutes quatre d'automne pour Linai, Jehol, où leur couvent est construit et aussi le dispensaire dont elles auront la charge.

Le Trio Pasquier de Paris doit aussi venir au cours de la saison, de même que les Cosques du Don, le jeune violoniste prodige, Ruggiero Ricci et plusieurs autres célébrités.

Il y aura aussi de l'Opéra. Tout d'abord "Mam'zelle Nitouche" par le groupe de Montréal avec Mlle Lucille Turner dans le rôle titre et M. Ernest Loisel et M. Jules Jacob dans les principaux rôles masculins. Cette représentation sera sous la direction musicale du chef d'orchestre Albert Roberval.

Le groupe de Québec doit reprendre un peu plus tard "Les Cloches de Corneville" avec Mlle Marthe Lapointe.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

SERINS

ANGLAIS-ALLEMANDS

Nos serins chanteurs apporteront une note de gaieté toute particulière à votre festin

LOVES BIRDS

(oiseaux amoureux)

toutes les couleurs 5.00 la paire

Choppers et Rollers 5.00

Femelles de race 1.50

J.-R. HALLE

87, La Chevrotière - Tél.: 7578

près des appartements Grande Allée

NINO MARTINI VIENDRA A QUEBEC CET AUTOMNE

M. Gavrin annonce une série d'événements musicaux extraordinaires pour cette saison au Palais Montcalm.

Il y a quelques semaines, à la suite d'une dépêche de New-York, nous annoncions comme probable la venue à Québec du célèbre ténor Nino Martini, la plus grande vedette d'opéra, de concert, de la radio et du cinéma. Aujourd'hui la nouvelle est officielle et M. Gavrin a en main le contrat signé pour ce grand événement qui fait déjà parler tout Québec.

Mais puisque nous en sommes aux bonnes nouvelles pour les amateurs de musique, ajoutons que le concert du Quatuor Kedroff, quatre chanteurs fameux de l'ancien opéra Impérial de Petrograd est aussi assuré. M. Gavrin nous a fait voir hier des articles de journaux de Paris, de Londres, de New-York et l'éloge que l'on fait de ces quatre chanteurs russes est vraiment unanime et fort enthousiaste.

Nous apprenons aussi qu'il est question de la venue, plus tard, du grand ténor irlandais John McCormack, l'idole de nos compatriotes les Irlandais mais aussi artiste aimé par tous pour sa jolie voix qui ressemble à celle du regretté Edmond Clément.

Le Trio Pasquier de Paris doit aussi venir au cours de la saison, de même que les Cosques du Don, le jeune violoniste prodige, Ruggiero Ricci et plusieurs autres célébrités.

Il y aura aussi de l'Opéra. Tout d'abord "Mam'zelle Nitouche" par le groupe de Montréal avec Mlle Lucille Turner dans le rôle titre et M. Ernest Loisel et M. Jules Jacob dans les principaux rôles masculins. Cette représentation sera sous la direction musicale du chef d'orchestre Albert Roberval.

Le groupe de Québec doit reprendre un peu plus tard "Les Cloches de Corneville" avec Mlle Marthe Lapointe.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

Bref, une saison musicale fort brillante s'annonce et ce sera même la plus importante depuis l'ouverture du Palais Montcalm. Nous ne pouvons que féliciter M. Gavrin du travail qu'il s'impose pour donner à notre ville une si belle série d'événements musicaux.

On est aussi à préparer une série de concerts symphoniques.

FEU DAME R. HAMEL

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Robert Hamel (née Marie-Louise Montminy), décédée lundi après-midi au Sanatorium de Ste-Anne de Beaufort, à l'âge respectable de 81 ans. La vénérable disparue laisse, pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Robert Hamel, son fils, M. Léo Hamel, conducteur sur le "Quebec Railway" (division Montmorency), une bru, Mme Léo Hamel, un petit-fils, Robert; un beau-frère, M. G.-E. Hamel, de St-Jérôme, Terrebonne; deux belles-sœurs, Mme G.-E. Hamel et Mlle Odette Hamel; plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à Ste-Anne de Beaufort, jeudi matin à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, immédiatement après l'arrivée du train de 10 heures dix, avant-midi.

Le "Soleil" prie M. Léo Hamel et la famille d'agréer l'expression de sympathies les plus vives.



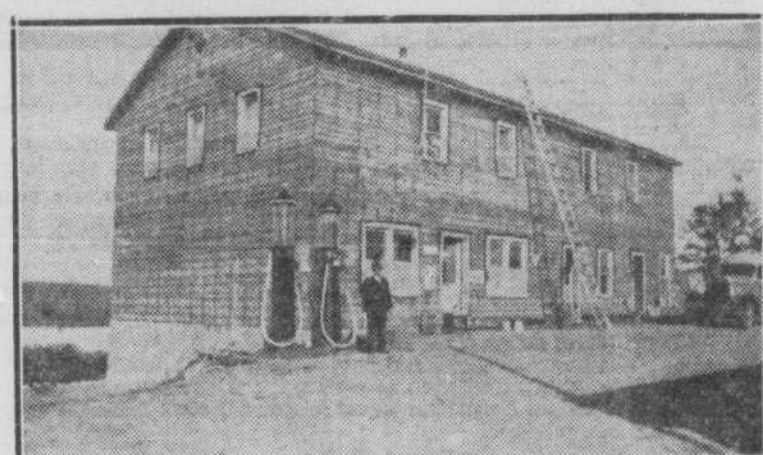
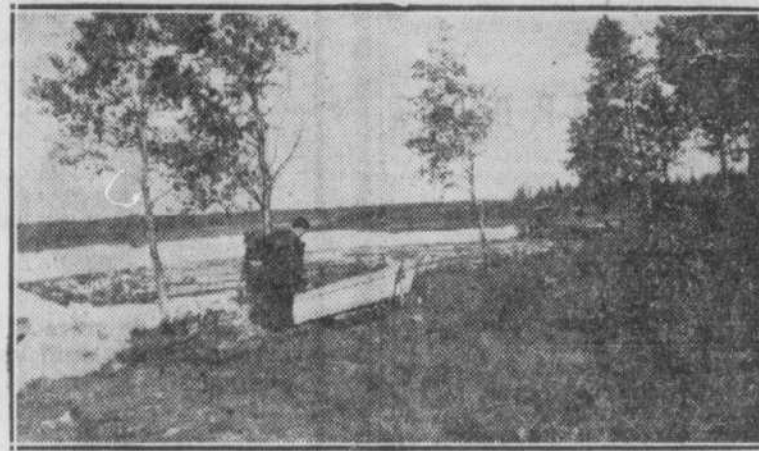
Mères... LES PETITS NEZ TENDRES ONT BESOIN DE KLEENEX...

PREVEZ UN NEZ AU VIF ET SENSIBLE — EMPECHEZ LA CONTAGION DES RHUMES... EMPLOYEZ DES KLEENEX COMME MOUCHOIRS!

L'usage répété de mouchoirs rudes et humides leur rend le nez au vif, enflamme et sensible. Éviter un tel malaise à vos petits enfants. Donnez-leur des mouchoirs faciles à jeter. Kleenex, comme mouchoirs quand ils ont le rhume. Le Kleenex prévient la sensibilité du nez parce que chaque tissu est sec, absorbant et doux. Et les tissus Kleenex ne servent qu'une fois avant d'être détruits. Cela ne fait pas rien que protéger les petits nez, car c'est aussi un moyen d'empêcher la contagion des rhumes.

KLEENEX TISSUS FACILES A JETER

DANS LE CANTON ROUSSEAU, EN ABITIBI



Les photographies ci-dessus intéresseront sans doute ceux de nos lecteurs qui comptent des parents ou des amis établis dans des centres de colonisation en vertu du plan Vauvray. Elles ont été prises dans le canton Rousseau, en Abitibi. On voit, de haut en bas et de gauche à droite : la demeure de M. Thomas Gagnon, de St-Camille de Rousseau; la chapelle de cette paroisse nouvelle; une scène de la rivière Turgeon; une partie du nouveau chemin ouvert dans les rangs 6 et 7 du canton Rousseau; le magasin général de M. Edmond Mercier; le magasin général de M. J.-E. Pronovost.

EN DELIBERE

L'un des mandats les plus utiles et les plus employés de nos jours est certainement le chèque, mais comme la langue dont parlait Esop, il est à la fois le meilleur et le pire des mandats puisqu'il se transmet par la voie de l'endossement et qu'il est essentiellement basé sur la confiance des hommes les uns envers les autres. Aussi, donne-t-il lieu souvent à des interprétations en cour de justice. Un cas fort intéressant vient d'être plaidé par Me Philippe Corrivier, C. R., et Me Rodolphe de Blois.

Il s'agissait d'un chèque donné en échange d'un cheval. Le propriétaire du cheval transporta le chèque à une tierce personne qui l'échangea dans une banque de Québec. Le

ST-SAUVEUR

Séances de confession. Demain matin, après l'exercice de la retraite des enfants, les Pères confesseront les élèves du collège. Dans l'après-midi, après l'instruction de 3 heures, il y aura également des confessions.

Assemblée des Dames de la Ste-Famille. La réunion des Dames de la Ste-Famille, aura lieu, demain soir, à

LA MERE DE FAMILLE

ne peut avoir d'aide plus précieuse que les bonnes PILULES ROUGES pour la soutenir à sa tâche, conserver ses forces, son entrain et sa vitalité parce que dans les bonnes PILULES ROUGES se trouve justement ce qui manque à son sang, à ses nerfs, à son organisme tout entier lorsqu'elle se sent fatiguée, déprimée, abattue.

"Après avoir eu une famille de dix enfants, ma santé avait beaucoup décliné. J'étais dans un état de faiblesse générale et très nerveuse; ma digestion se faisait difficilement, je manquais de sommeil. On me conseilla de me tonifier, j'ai eu recours aux PILULES ROUGES et après en avoir pris un bon traitement, je n'étais plus la même personne; j'avais beaucoup renforcé et au fur et à mesure que mes forces revenaient, mes maux disparaissaient. Je suis contente de recommander les PILULES ROUGES aux femmes qui souffrent de débilité générale..."

(Signé) Mme Pierre Goupil, Laprairie, P. Q.

Témoin (Signé) Y. P.

Les bonnes PILULES ROUGES doivent être prises dans les cas de : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Par la poste : 50c la boîte ou 3, \$1.25

PRENEZ DES FORCES

en prenant les bonnes

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

Gurney

POELES

A CHARBON ET AU BOIS

The Gurney Foundry Co., Limited, Montréal.

Les poêles Gurney

sont en vente par termes faciles

CHEZ

COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ

LIMITÉE

273 St-Paul — 142 St-Joseph

ACHETEZ LES MARCHANDISES

ANNONCES

Le valoir redonne à l'épargne.



On voit ci-dessus la façade d'une maison située au No 9 de la rue Van der Veer, à Québec. Une automobile est allée se jeter sur cette maison hier et y a causé de graves dégâts.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles
M. et Mme Louis Lavoie, de la Pointe-au-Père, sont en promenade à Lévis, les invités de M. et Mme Gustave Lavoie.

M. Léo Guilbault, de Woonsocket, est en promenade chez sa tante, Mme Vve Olivier Gagnon, à Lévis. Il est accompagné de son ami, M. Edouard Cechowski.

Miles Juliette Lecours et Jeanne Ancil, de Lévis sont parties pour une promenade d'une quinzaine à Montréal.

Le navire "Ellerdale" à Lévis
Le navire "Ellerdale" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mon venant de Pictou pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

Quatre jeunes gens de Lauzon arrêtés pour vols dans les jardins

Depuis quelque temps des propriétaires de jardins dans Lauzon qui s'étaient donné beaucoup de travail et de peine pour avoir du beau jardinage constatent la visite de voleurs de nuit qui faisaient un véritable sacage. M. Ernest Dion, de police, exerça une surveillance étroite, mais ne put pincer les coupables.

Mercredi dernier, M. Almazan Léroux reçut la visite de ces voleurs qui enlevèrent un nombre considérable de légumes et causèrent des dommages assez grands. M. Dion, avec les indications qu'il reçut se mit de nouveau au travail et hier matin il opéra l'arrestation de quatre jeunes gens de Lauzon chez qui il trouva quantité de patates, choux, carottes. Il les conduisit en cour de police à Québec et ils comparurent devant le juge Fitzpatrick où ils plaidèrent coupables. Ils doivent recevoir leur sentence aujourd'hui.

Le chef de police Dion tient à avertir tous ceux qui seraient tentés d'aller rendre visite aux jardins qu'ils seront punis très sévèrement, car les citoyens de Lauzon sont ennuyés de voir leurs jardins ainsi brisés, après s'être donné tant de peine pendant tout l'été pour récolter ces légumes. On voudrait bien se tenir pour averti et agir en conséquence.

La finale du concours de croquet sera jouée demain soir

La finale du concours de croquet des Chevaliers de Colomb de Lévis qui devait être jouée dimanche après-midi dernier et ne put avoir lieu, par suite de la pluie, sera reprise demain soir, vers 7 heures 30. Les deux équipes qui joueront dans cette finale de 3 dans 5 seront celle de MM. Arthur Latulippe et Henri Roy contre celle de MM. Frank Lemieux et Honoré Roy. Les amateurs de croquet de la rive sud sont invités à cette intéressante rencontre sur le terrain des Chevaliers, rue St-Louis, à Lévis.

Assemblée de la Commission Scolaire de Lévis demain soir
Une assemblée de la Commission Scolaire de Lévis sera tenue demain soir, à 8 heures, dans la salle de l'Ecole de la rue Wolfe. Cette réunion devait avoir lieu hier soir, mais comme il y avait des commissaires absents de la ville, on a décidé de retarder l'assemblée à demain soir.

Trois appels des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont eu à répondre à trois appels hier. Vers 11 heures, chez M. John Nadeau, rue Wolfe; ensuite chez M. Alfred Bérubé, canton Labadie, vers midi, et quinze minutes plus tard, chez Mme Vve Ferland, rue St-Georges.

Dans les trois cas il s'agit de feux de cheminée et les dommages ont été pratiquement nuls.

Réunion de l'Amicale des Anciennes Elèves du Couvent de Bienville

Les membres de l'Amicale des Anciennes Elèves du couvent de Bienville se réuniront pour leur réunion générale annuelle dimanche prochain à cette communauté. Un intéressant programme a été préparé et pour la

partie récréative, elle se composera d'une surprise. Toutes les membres de cette association sont invitées à cette réunion.

Pour la coupe Atkinson et le trophée Breaker
Samedi après-midi dernier, sur le terrain du club de golf de Lévis, ont été jouées d'intéressantes parties avec le résultat suivant :

Pour la coupe Atkinson : classe handicap A : Mlle M. Fortier, 123 ; Mlle E. Brown, 124 ; Mlle M. Breaker, 126 ; Mme B.-D. Enright, 129 ; Mlle M. Mulholland, 131 ; Mlle L. Courtney, avait 123 mais s'est retirée. D'autres joueuses ne furent pas éligibles, n'ayant pas remis un nombre suffisant de cartes.

Pour le trophée John-Ian Breaker : classe handicap B : Mlle M. Devine, 143 ; Mlle R. Collie, 150 ; Mlle T. Jackson, 170.

Chez les messieurs, M. B.-D. Enright, avec 87 et M. H.-E. Weyman, avec 89, se sont classés en première et seconde place dans une joute compétitive de "medal play".

Véritable de chant demain soir à Bienville

Demain soir, à 7 heures 30, en l'église de Bienville, aura lieu une importante pratique de chant pour les membres de la Ligue du Sacré-Cœur. Tous voudront bien être présents et ceux qui ne sont pas membres et désirent le devenir sont invités.

Assemblée de l'Union St-Joseph du Canada, à Lévis, avant-hier soir

Une soirée de famille instructive et récréative, organisée par le Conseil Notre-Dame de Lévis, de l'Union St-Joseph du Canada, a été tenue avant-hier soir, en la salle St-François Xavier, à Lévis. L'assistance était nombreuse et remplissait la vaste salle. On remarquait aux premiers rangs, M. le Dr Arthur Fafard qui présida cette soirée, M. Eugène Sauvé, d'Ottawa, le conférencier, M. le Dr Georges Racine, M. L.-A. Godbout, M. J. Faucher, organisateur régional, MM. André Racine, Roméo Godbout, Omer Godbout et Charles Ouellet, officiers et membres de cette Union; M. le vicaire Lucien Dumas, les Révérends Frères Maristes, M. l'évêque René Roy, MM. J.-P. Samson et Georges Tessier, du Conseil Notre-Dame de Lévis.

Adressèrent la parole, M. le président, ainsi que M. J.-L.-A. Godbout, directeur du Conseil de Québec. La partie récréative fut remplie par le fameux comédien "Diabolo", M. René Mathieu, tenor, artiste de la Commission Canadienne de Radio, Mlle Laurette Hawley, pianiste et le professeur Lucien, un magicien habile. Le conférencier fut M. Eugène Sauvé, d'Ottawa, organisateur en chef de l'Union St-Joseph du Canada, qui a parlé de la lutte que nous devons faire pour notre survie nationale sur le terrain économique. Il a parlé avec chaleur et conviction de notre patriotisme qu'il faut manifester non seulement en paroles, mais en actions et dit que notre race a besoin plus que jamais de toutes ses ressources pour s'assurer la place qui lui revient dans le pays.

Assemblée du Cercle des Fermières de Lévis ce soir

Une assemblée des officières et membres du Cercle des Fermières de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, à la résidence de Mme Téléphone Turgeon, 120 rue St-Georges, à Lévis. On demande à toutes les dames et demoiselles faisant partie de ce Cercle d'être présentes à cette importante assemblée mensuelle.

Séance dramatique et musicale jeudi soir à Lévis
Une séance dramatique et musicale organisée par les Chevaliers de Colomb de Lévis sera jouée jeudi soir prochain, à 8 heures, en la salle St-François Xavier, à Lévis. Le Cercle St-Dominique, de Bienville, interprétera une pièce de première valeur intitulée "Ame d'Esclave" et une comédie intitulée : "Pulchérie demandée en mariage. Les Chevaliers de Colomb comptent sur une

RHUM ST-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles

contre : GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & RHÉUMATISME

Délicieux pour parfumer et relever crèmes, gâteaux, puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays d'Antilles, est le lieu d'origine des RHUMS DU MONDE.

salle comble à cette séance qui marque le début des activités de leur saison. Cette soirée donna à l'occasion de la commémoration de la fête de Christophe Colomb sera sous le distingué patronage de M. G.-A. Tardif, grand chevalier du Conseil Notre-Dame de Lévis 2651 et de Mme Tardif.

Le Conseil Ouvrier de Lévis travaille à son organisation

Une assemblée des officiers et membres du Conseil Ouvrier de Lévis a été tenue dimanche soir dernier, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, sous la présidence de M. Jules Boissinot. L'assistance était nombreuse et de nouveaux membres se sont inscrits au cours de cette réunion.

M. le président a fait rapport des démarches faites récemment dans l'intérêt de leur organisation et déclara que ce nouveau mouvement ouvrier désire procéder dans l'ordre et la paix avec le concours des bonnes volontés. Il annonça que des réunions seront tenues tous les quinze jours. M. Boissinot a aussi annoncé que l'on travaille présentement à l'étude des règlements et constitution de l'association.

Au cours de cette assemblée une résolution de protestation fut unanimement adoptée contre les cruautés espagnoles par les ennemis de la religion catholique et des discours furent faits, outre le président par M. Marius Lemieux et M. A. Parent. Les 246 plaintes écrites étudiées par le conseil de Lauzon

Le conseil de ville de Lauzon a siégé, hier soir, sous la présidence de M. le maire L.-J. Ruel. Tous les échevins étaient présents, à l'exception de M. Emile Lord.

On a continué et terminé l'étude des plaintes écrites portées contre le rôle d'évaluation. Les plaintes d'hier soir étaient celles qui avaient été laissées en suspens pour obtenir des renseignements qui manquaient.

Les évaluateurs étaient présents, hier soir, avec leur secrétaire. Après avoir disposé des 246 plaintes faites, le conseil a décidé de siéger de nouveau demain soir (mercredi), pour réviser le rôle de manière à étudier l'évaluation des contributions qui a été augmentée et qui n'ont pas porté plainte, afin de leur donner justice et les mettre sur le même pied d'égalité que ceux qui se sont plaints. Cette étude sera moins longue que celle pour les plaintes écrites et on espère termi-

ner le tout pour lundi soir prochain, alors que le conseil aura sa séance régulière mensuelle et alors le rôle sera homologué pour 1936 et entrera en force.

Il y a près d'un mois que le conseil siège trois fois par semaine pour l'étude des plaintes et nous croyons que c'est la première fois que la chose s'est produite dans Lauzon.

Les évaluateurs ont terminé leur travail régulier hier soir, ont produit leurs comptes, ont été payés et on les fera demander si le conseil en a besoin.

M. H.-E. Weyman, président de la Chambre de Commerce de Lévis, en date du 23 sept., demande de fournir une liste des noms des hommes mariés et jeunes gens de Lauzon qui sont sans travail, vu qu'on est en négociations avec les gouvernements fédéral et provincial pour obtenir des travaux afin de remédier au chômage.

Le conseil décide d'envoyer sans tarder le rapport demandé par M. Weyman et cela dans l'intérêt des sans-travail de la municipalité.

Le greffier adonné lecture des séances de comité général tenues les 27 juillet, 24 août, 31 août et 3 septembre. Les décisions prises à ces réunions de comités ont été ratifiées par le conseil.

Après l'adoption des comptes, la séance a été levée à onze heures et a été ajournée à mercredi soir.

M. H.-E. Weyman, président de la Chambre de Commerce de Lévis, en date du 23 septembre, demande de fournir une liste des noms des hommes mariés et jeunes gens de Lauzon qui sont sans travail, vu qu'on est en négociations avec les gouvernements fédéral et provincial pour obtenir des travaux afin de remédier au chômage. Le conseil décide d'envoyer sans tarder le rapport demandé par M. Weyman et cela dans l'intérêt des sans-travail de la municipalité.

Le mercredi en l'honneur de saint Joseph

Demain sera le mercredi en l'honneur de saint Joseph. Demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, les messes de 6 heures et 6 h. 45, seront chantées à son honneur.

Demain matin, à 7 heures, en l'église de Lauzon, sera chantée une grand'messe en l'honneur de saint Joseph et demain soir, à 7 h. 30, aura lieu le 52e mercredi promis en son honneur.

Les fidèles voudront bien, demain assister à la messe, commencer et prier avec plus de confiance ce grand patriarche, afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

La neuvaïne à sainte Thérèse à Lévis

Tous les soirs de la semaine, en l'église Notre-Dame de Lévis, ont lieu les exercices de la neuvaïne en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Ces pieux exercices commencent vendredi dernier, se termineront samedi prochain, jour de la fête de la petite sainte de Lisieux. On voudrait bien assister nombreux à cette neuvaïne préparatoire à sa fête.

Clinique de pédiatrie à St-Jean Chrysostôme

Demain après-midi, de 2 h. 30 à 3 h. 30, à l'école du village de St-Jean Chrysostôme, il y aura clinique de pédiatrie pour les bébés et les préscolaires ainsi que séance d'immunisation contre la diphtérie. Les mères de familles voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Confessions des enfants de Lévis

Demain, à Lévis, on entendra les confessions des enfants des écoles et de la paroisse, afin de leur permettre de faire leur communion du premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Cœur. Ces enfants communieront d'ici jeudi matin, à leur messe de 7 h. 30, en l'église Notre-Dame et communieront de nouveau vendredi matin.

Les comités du congrès de la langue française

(Suite de la dernière page)
Directeurs : MM. Louis Pelletier, N.P. Thomas Tremblay, avocat, Raymond Gagnon.

L'ISLET
Patron : M. l'abbé J.-E. Donaldson, V.F., curé
Présidents d'honneur : MM. Emile Fournier, maire du village et Joseph Lamarre, maire de la paroisse.
Président actif : Dr L.-P. Leclerc.

Vice-président : M. M. François Cloutier, inspecteur d'écoles, Bruno Potvin, agronome; Richard St-Hilaire, I.C.
Secrétaire-trésorier : Emile Beau-lieu, gérant de la Banque.
Secrétaire-adjoint : M. Albert Thibault, professeur.

Directeurs : MM. Auguste Fafard et Joseph Poltras
IVIERE-DU-LOUP
Patrons : MM. les abbés Philéas Roy, curé de St-Patrice; J.-P. Thibault, curé de St-François-Xavier, et Léonce Vézina, curé de St-Ludger.

Présidents d'honneur : M. Ls-P. Liotte, avocat, maire de la ville, et M. Omer Boucher, maire de la paroisse.

Vice-présidents : M. P.-E. Labrecque, inspecteur d'écoles; M. le Dr Dumas et M. Paul Thibault.
Secrétaire-trésorier : M. Blaise Fournier, avocat.
Secrétaire-adjoint : M. Camille Léveillé.

Directeurs : MM. Jos.-Y. Bonmet, Léon Paradis, l'abbé Pierre Dumont, l'abbé Lorenzo Côté, Maurice Viel, Ernest Lacombe, Pierre Laperrière, Paul Desrosiers.

LA TUQUE

Président d'honneur : M. le curé Eugène Corbell et M. le maire Omer Journéau.
Président actif : M. Lucien Ringuet, président de la Commission Scolaire.

Secrétaire : M. le notaire E. Tremblay.
Le comité de La Tuque est encore incomplet. Mais il sera complété à une réunion subséquente.

NOTRE-DAME DU LAC
Patrons : M. le chanoine Ernest Gagnon, V.F.
Président d'honneur : M. Napoléon Viel, maire
Président actif : M. le Dr L.-Félix Dubé, M.P.P.

Vice-président : M. l'abbé Georges Côté et M. Robert Beaulieu.
Secrétaire-trésorier : M. L.-T. Lambert, agronome.
Directeur : M. L.-F. Beaulieu, N.P.

SHAWINIGAN
Patron : M. l'abbé Hervé Trudel, V.F., curé de Saint-Pierre.
Président d'honneur le Dr Marc

Trudel, M.P.P.

Vice-président d'honneur : Son Honneur le maire de Shawinigan.
Président actif : M. l'abbé E. Tremblay, curé de Saint-Bernard.

Vice-président : M. Raoul Boulet, agent d'assurances.
Secrétaire : M. Gérard Fiteau.
Secrétaire-adjoint : M. Léo Lamontagne.

Directeurs : M. l'abbé Anselme Trudel, curé de Saint-Marc, le Frère Basile, directeur del 'Académie de l'Immaculée-Conception, MM. G.-E. Ladouceur, notaire, E. Dumas, Jean Aillard, E. Arbour, S. Lambert, W. Mercier, A. Desaulniers, et les présidents des cercles d'études féminins.

GRANDMERE
Patrons : M. le curé Donat Fréchette, M. l'abbé H. Déchène, curé de Saint-Jean-Baptiste, le Frère Alphonse, de l'Académie du Sacré-Cœur.

Président d'honneur : M. Crête, M.P., et M. le maire Ricard.
Président actif : M. Ludovic Champigny, président de la Commission Scolaire.

Vice-président actif : M. Auguste Désilets.
Secrétaire : M. le Dr Frenette.
Secrétaire-adjoint : M. Dugal.

Directeurs : MM. Hector Boucher, Maurice Nicole, D. Leduc W. Vanne, Emile Lacroix, E. Dallaire, P.-E. Dessureault.

L'U. C. C. en congrès à Rimouski et Sherbrooke

(Suite de la dernière page)
Le à l'Ecole d'Agriculture, S. E. Monseigneur Courchesne fit le sermon d'ouverture. Il exposa les directives de l'Eglise sur le syndicalisme dans ses applications à l'association professionnelle des cultivateurs.

A cause du grand nombre de congressistes, les délibérations eurent lieu au Séminaire, la salle de l'Ecole d'Agriculture ne pouvant tous les contenir.

Plusieurs excellents travaux furent présentés par divers conférenciers qui malheureusement il nous est impossible de résumer parce que nous n'en avons pas les textes. En d'autres "Les Caisse Populaires" par M. Gamache, gérant de la Caisse Populaire du Bic.

M. Gérard Pillion fit des remarques d'ordre général. Il mit l'U. C. C. en garde contre l'ingérence de la politique dans les cercles et dit que l'U. C. C. ne doit être à la remorque d'aucun gouvernement. Il annonça aussi que l'U. C. C. avait organisé une société d'assurance mutuelle pour ses membres, que cette société ferait des placements chez la classe agricole afin que les capitaux de la campagne restent à la campagne.

M. Delphis Morneau de Trois-Pistoles, parla des organisations agricoles qui devraient être toutes contrôlées par l'U. C. C. tels, la Coopérative Fédérée, le corps agronomique, les Cercles agricoles et de fermières, les sociétés d'agriculture. Il ne devrait y avoir qu'un seul organisme agricole dans toute la province et que les subsides aux divers groupes devraient cesser d'être payés directement mais confiés à l'organisme central.

Plusieurs congressistes prirent part à la discussion qui suivit sur ce sujet et une résolution fut passée priant le gouvernement d'unifier les divers organismes agricoles de la province.

M. Auguste Brisson, de St-Anaclet, promoteur de l'avoine "Don de Dieu", donna quelques résultats obtenus dans la récolte de 1936. Nous avons retenu celui de M. Ls-Ed. St-Laurent qui, d'une semence de 1 5-8 livre dans 1-2 acre récolta 1200 livres.

M. l'abbé Alphonse Pelletier, de l'île-Verre, parla du prix élevé des machines agricoles et dit que cette question se règlera par la coopération et l'esprit de corps.

M. Abel Marion, président général, fournit quelques précisions utiles sur cette question. M. Lavoie, B. S. A., de St-Simon, présenta un travail technique agricole excellent sur les amendements calcaires.

Le problème de secours aux colons donna lieu à une intéressante discussion. Une résolution fut passée à l'effet que le secours aux colons soit donné sous forme d'allocations familiales, en paiement de primes de défrichement.

Rôle de la tour Eiffel modernisée
(Suite de la dernière page)
la publicité d'une marque célèbre d'automobiles, rappelleront, toutes les nuits, aux parisiens, que, le printemps prochain, leur ville sera le siège de la grande manifestation des arts et des sciences techniques.

En effet, au centre même de l'Exposition, où se dresse la Tour, entre ses quatre pieds, s'ouvrira la "rue de la Publicité" consacrée à toutes les manifestations publicitaires modernes : enseignes, enseignes lumineuses et affiches.

Du haut de la terrasse du nouveau palais du Trocadéro, le visiteur pourra voir se dresser, sur l'autre rive de la Seine, de part et d'autre de la Tour, deux grands bâtiments : la Tour de la Presse et le pavillon du Cinéma.

Puis, comme un fleuve lumineux, derrière la grande flèche lumineuse de la Tour, la Rue de la Publicité qui se terminera, presque devant l'Ecole Militaire, sur une sorte de vaste mur lumineux, tout blanc et incurvé, de façon à réunir le plus possible de lumière, qui constituera la façade du pavillon de l'Electricité.

Les travaux destinés à adapter la Tour Eiffel à ce cadre de luminosité seront commencés incessamment.

Un million de francs sera consacré aux escaliers et aux ascenseurs. En plus, une œuvre de peinture sera appliquée à l'immense carcasse de fer.

Les bâtiments de style moderne qui surchargeront le premier étage seront démolis et remplacés par de nouveaux restaurants, d'où l'on pourra admirer, en dinant, tout le panorama brillamment éclairé de l'Exposition.

ECHAUFFAISON du bébé
CALME, RECONFORT avec CUTICURA SAVON et ONGUENT

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES C'est le seul moyen sage.

Une élégance de bon aloi ! LA ROBE "Princesse"

dans nos collections à bon marché--



2.98

Le genre tunique aura aussi sa part d'admiration dans cette collection. Vous devriez les voir pour vous rendre compte que ce sont de petits bijoux de robes et à un prix que vous pouvez supporter sans grever votre budget d'automne. Jolies garnitures de satin et de boutons.

Nous avons la collection complète des nouvelles teintes.

Chauds Costumes de laine-

La tenue favorite pour les premiers jours d'Automne.

Tailles : 14 à 20 38 à 44

Style 2 pièces,

d'un genre adorable, Mesdames. Ajoutez à cela le confort que peut vous procurer une telle toilette, et vous constaterez que sans elle une garde-robe est incomplète.

Nuances :

rouille, rouge, brun, bleu pâle et foncé, vert.

Venez choisir la vôtre, nous avons des prix pour toutes les bourses.

Tailles : 14 à 38

PLUS DE POINTS A L'ECOLE - PLUS D'ARGENT EN AFFAIRES

avec le Porte-Plume qui jamais ne se vide malgré vous !



Détient le record mondial d'endurance pour écrire et le premier prix de beauté

Faites ce qu'il faut faire—remplacez votre porte-plume démodé par un Vacumatic miraculeux—l'invention révolutionnaire Parker qui contient 102% plus d'encre SANS ETRE AGRANDI—dont TOUTE l'encre est visible et non seulement la dernière goutte—qui ne montre pas simplement quand il est sec, mais indique BIEN D'AVANCE que l'encre diminue, de sorte qu'il NE SAURAIT être vide malgré vous!

Vacumatic Parker. Voyez comme elle garde le porte-plume fermement enfoncé à fond dans la poche—ou comme elle l'agrade dans la poche. Entre les mains de millions de gens, employant toutes sortes d'encres, ce porte-plume a simplement prouvé qu'il est "à la hauteur", partout et toujours.

Ni levier de remplissage, ni pipette à encre en caoutchouc, ni pompe à piston—un principe absolument différent et meilleur. Son simple mécanisme est scellé dans la tête du porte-plume où il est à l'abri de l'encre et de toute corrosion. C'est pourquoi il est GARANTI d'un mécanisme parfait!

Si vous essayez ce porte-plume en platine précieux et or massif, INCAPABLE DE GRATTER, vous vous débarrasserez d'emblée de votre porte-plume démodé. The Parker Fountain Pen Co. Limited, Toronto, Canada.

Tout porte-plume se nettoie automatiquement avec cette encre absolument différente—la Quink Parker—qui dissout les dépôts laissent dans les porte-plume par les autres ordinateurs. La Quink nettoie en dérivant—ce qui est un autre Parker ou non. Plus de porte-plume bouchés! En vente partout. A partir de 17 sou.

Parker VACUMATIC
GARANTI D'UN MECANISME PARFAIT
Junior \$15, Senior \$20, Portemine \$25, \$30 et \$5

5.98 7.98 9.95 10.95 13.95

3e étage — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC
LIMITEE

MORT DE MADAME

FRS - XAVIER GUAY

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Madame veuve François-Xavier Guay, épouse de feu M. F. X. Guay. La regrettable disparue est morte à l'âge avancé de 81 ans, à St-Anselme. Elle laisse plusieurs enfants : M. Joseph Guay, hôtelier à Cléry ; Arthur, employé du Canadian National ; M. Médard, gérant du salon des fourrures aux magasins Paquet ; M. Adalbert, représentant de la compagnie d'assurance "Prudential", de London, Ontario et candidat aux élections dans Dorchester ; Mlle Béatrice Guay, gérante de la compagnie du Téléphone National de St-Anselme ; Mme Joseph Capelier, (Philomène), Mme Joseph Labbé, (Alexandrine), et Mme Joseph Godbout, (Anne-Marie), toutes de Québec. Les funérailles auront lieu à St-Anselme, vendredi le 2 octobre prochain, à 9 heures. Le "Soleil" prie la famille en deuil d'accepter l'expression des plus profondes sympathies.

NOUVELLES BOURSES

Le R. P. Morin, c.s.c., professeur à l'Université de Montréal, et M. Gabriel Lefebvre, de Montréal, viennent d'obtenir du gouvernement provincial une bourse pour l'étude de la géologie. Tous deux suivront à Québec des cours de l'abbé Willie Laverdière et de M. Carl Fessler, professeur à Laval.

CONVENTION DES PROPRIETAIRES

Montréal, 29.—(P. C.) Les propriétaires de la province de Québec se réuniront à Montréal aujourd'hui pour l'ouverture de la convention de deux jours de l'Union des Liges des propriétaires de la province de Québec.

Les délégués seront reçus officiellement par la ville au cours de l'avant-midi puis on écouterá les rapports et on formerá les comités. Les délégués seront les invités de la ville à un déjeuner et dans l'après-midi ils visiteront les ateliers de Garden City Press à Gardenvale. Après un banquet dans la soirée, les comités se réuniront de nouveau.

UN SIGNALEMENT

L'individu qui était trouvé inconscient, ces jours derniers, sur la voie ferrée et qui est mort à l'hôpital de Roberval n'ayant pas encore été identifié, le docteur Ernest Lamy, coroner, nous communique les détails suivants qui pourront servir à l'identification : Grandeur, 5 pds 10 pouces ; les yeux brun-rouge ; les cheveux noirs ; la barbe grisonnante ; 40 à 45 ans d'âge. L'individu portait une poche contenant un pain, du thé, du sel, du tabac ; une livre de beurre (enveloppée dans un papier de la beurrerie de St-Raymond). Il n'y avait pas un seul morceau de lingerie dans la poche. Il était revêtu d'un habit bleu-marini (très propre), de deux chemises kaki (sans cravate), d'une vieille casquette et d'une chaussure brune. On trouve deux petits fers aux talons des bottines.

A LA VOIRIE

Les projet de voirie du gouvernement Duplessis ont beaucoup d'importance. Le gouvernement, en effet, se propose de construire 400 milles de chemin par année. Mais au préalable on fera un plan d'ensemble. Après avoir facilité l'accès des grands centres on desservira les autres régions. L'hon. François Leduc est d'opinion qu'il faut servir la population de la province en même temps que le tourisme.

ETUDIANTS LIBÉRAUX

Les étudiants libéraux aspirant à l'une quelconque des cinq charges supérieures de l'Association, doivent adresser, avant mercredi le 23 septembre, un bulletin de présentation au président, M. Ernest Godbout, avocat, 105 Côte de la Montagne. On sait que les étudiants libéraux devront faire l'élection d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un organisateur pour remplacer les officiers dont le terme est expiré.

L'ATTRACTION PRINCIPALE DES journées de Pollack est SANS CONTREDIT LA VENTE A

9c

Nous avons reçu tant de demandes de la part des acheteurs de la ville de Québec et des environs, que nous avons décidé de répéter notre vente à 9c durant ces journées de Pollack. Nous vous énumérons, faute d'espace, seulement quelques-uns des nombreux articles que nous avons et nous comptons que les acheteurs se rendront voir notre marchandise.

Parfums variés, la dr 9c
Rouge en crème 9c
Poudre faciale 9c
Crème faciale 9c
Talcum 9c
Eau de cologne 9c
Eau de Floride 9c
Bay Rum 9c
Lames Bleues Streak, 5 pour 9c
Eau de Quinine pour les cheveux 9c
Peroxide, 8 onces 9c
Liquide à polir les ongles, toutes les teintes 9c
Savon parfumé, 2 pour 9c
Savon parfumé, 3 pour 9c
Savon de Castille, 5 pour 9c
Poudrettes, 2 pour 9c
Crayon à mine, 12 pour 9c
Cahier, 3 pour 9c
Pâte à dents 9c
Brosses à dents, avec étui 9c
Blaireau (Savonnette) 9c
Ciseaux 9c
Lacets, 6 paires pour 9c
Café, spécial 1-2 livre 9c
Bonbons mélangés, livre 9c
Chocolat varié 1-2 livre 9c
Suçons, 12 pour 9c
Voyez aussi nos tables d'articles à 19c jusqu'à .99, vous y verrez des marchandises qui se vendent habituellement beaucoup plus cher.

En vente au premier

M. POLLACK LTEE

Mercredi à 9 heures

Journées DE POLLACK

Spéciaux en vente mercredi matin à 9 heures et jeudi, en autant que les quantités dureront.

ROBES DE COUVENT

Serge tout laine.

1.69

Une valeur spéciale à ce prix. Belle serge de laine, modèles avec plis au corsage et à la jupe. Tailles : 6 à 16 ans. Elles se vendent régulièrement \$1.95. Profitez-en pour renouveler le costume de l'écolière.



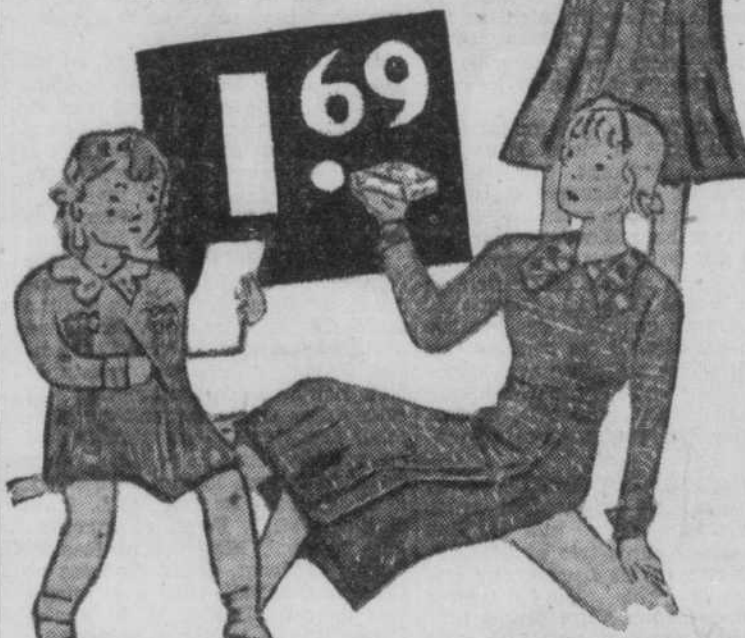
Voici une valeur insurpassable.

ROBES de Jersey

DE LAINE 1ère qualité et tissu Curley Toy pour 1 à 14 ans.

Les trois modèles dessinés par notre artiste vous font voir comme les modèles sont beaux et jeunes, et le prix est vraiment attrayant durant cette vente. Modèle tailleur, joli collet, ceinture, manches de fantaisie. Teintes marine, rouge, turquoise, bleu et brun. 1 à 6 ans, avec bouffant.—Régulier, \$1.95.

Tel qu'illustré.



Robes de Tricot

de fantaisie

pour 3 à 14 ans.

.99

Modèle tailleur à manches longues. Teintes bleu, vert, rouge, beige.

200 chapeaux de feutre

pour fillettes valeur de \$1.49

.79

Un achat spécial dans les teintes de rouge, vin, marine, brun. Modèles nouveaux. Valeurs extraordinaires. — 20 à 22.



Jupes de Plaid

écossais, de laine

.99

pour fillettes, 2 à 6 ans, par plis, montées sur corsage blanc, rouge, jaune, rouge et vert.

Chemises pour Garçons



Tudor Blue Boy

.49

Faites provision à ce prix, le garçon en a toujours besoin et vous avez rarement l'occasion de les acheter à si bon compte. Broadcloth rayé ou à carreaux, ainsi que teintes unies. Coupe ample. 12 à 14.

Chemisettes pour Garçons

Marque Tudor et Blue Boy .39

A ce prix les mamans économisent en achetant certainement plusieurs. Bon Broadcloth rayé ou à carreaux ainsi que les teintes unies. Coupe ample et finies avec empiècement à l'épaule.—6 à 14 ans.

Chandails de laine

pour garçons

Marque Monark

.79

C'est le temps des chandails et dès le début de la saison Pollack vous offre une économie remarquable durant cette vente. Chandails de laine, tricot pesant, encolure en pointe ou collet Polo boutonné. Brun, marine, marron, vert, etc.—22 à 34.



Bas Golf de laine

pour garçons .29

Nous vous offrons les nouveaux dessins d'automne à ce prix. Tricot pesant pour l'automne, teintes gris, brun et gris bleu. Revers de fantaisie.—7 1/2 à 10 1/2.

Nous avons été favorisés par un manufacturier pour ces

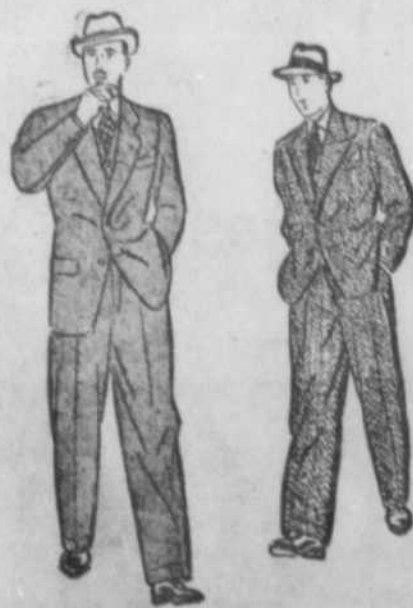
Journées DE POLLACK

COMPLETS et PALETOTS d'Automne et d'Hiver

Valeurs jusqu'à \$35, faits sur vos mesures

Faites-vous ajuster par nos tailleurs d'expérience, M. Camache et R. Proulx.

Nous vous garantissons satisfaction, si non un autre complet vous sera fait sans charge.



Plus de 3,000 hommes que nous avons habillés depuis l'ouverture de notre rayon de confection sur mesures disent qu'ils sont satisfaits de la confection sur mesures de Pollack. Messieurs, venez vous convaincre vous-mêmes, et vous n'aurez pas de meilleure occasion que notre vente de complets et paletots sur mesures à \$19.79. Beaux lainages britanniques. Ajustement parfait, chaque vêtement taillé sur vos mesures personnelles. Modèles nouveaux. C'est une occasion de vous habiller à bon compte. Tailles : 30 à 44. En vente mercredi matin au 21ème plancher.

19⁷⁹

M. POLLACK LTEE

Sacs d'Ecole en cuir

Valeur jusqu'à 1.49

.99

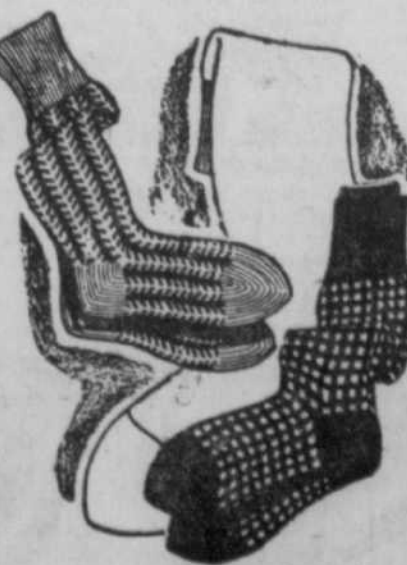
Noir ou brun, avec courroie ou poignée. Modèles pour garçons et fillettes.

Chaussettes de cachemire

et laine pesante cordée

Marque Chieftain

.39



Voilà la vente que vous attendiez pour faire votre provision de chaussettes pour l'automne. Beau cachemire, teintes et dessins nouveaux. Tailons et pieds renforcés. Laine cordée, teintes unies. Nous venons de les recevoir pour cette vente. Pointures : 10 à 11 1/2.

M. POLLACK LTEE

Voyez nos vitrines



Chandails et Gilets

de laine pour hommes.

Tricot fin ou jumbo.

Valeurs jusqu'à \$2.95

1.99

Messieurs, il vous faut un chandail ou un gilet pour la chasse ou la pêche, et nous vous suggérons de l'acheter durant cette vente. Encolure en pointe pour les chandails, bleu, drab, marron et teintes chinées. Gilet 100% laine, encolure en pointe. Tailles : 34 à 44.

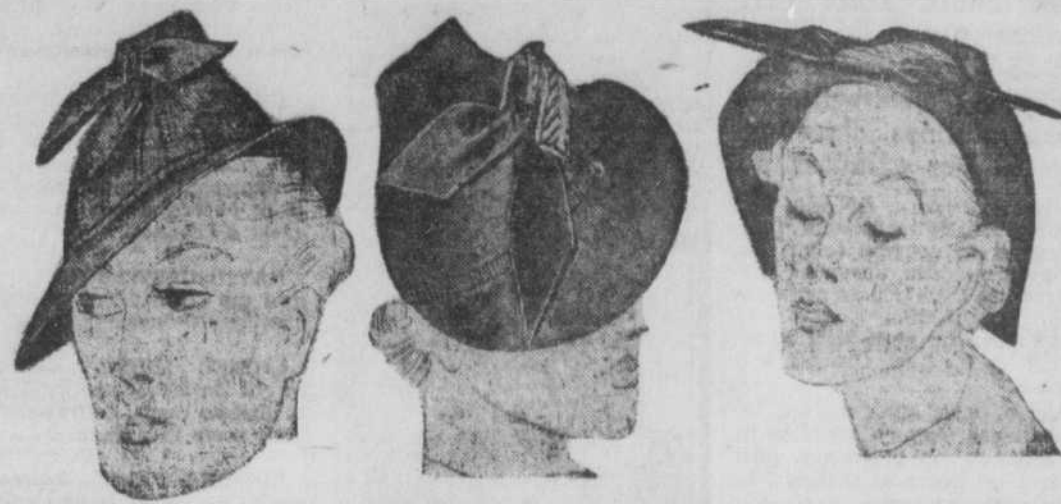
La vente qui vous apporte **MERCREDI**, et **JEUDI**, des **MARCHANDISES NOUVELLES** à prix de **VENTE**
COMMENCANT MERCREDI
 à 9 heures A. M.

Journées DE POLLACK

Un événement spécial Chapeaux de feutre NOUVEAU

à prix de vente demain
 La foule se pressera sûrement demain à l'ouverture pour ce spécial. Car les modèles sont nouveaux et la qualité exceptionnelle pour seulement \$1.49. Soyez une des premières demain pour essayer ces chapeaux. Tous les modèles dans le groupe, grands ou petits, hauts ou bas. Brun, marine, bleu, vin, vert, rouille et noir.

1.49



Extraordinaire et surprenante
est cette vente de

ROBES de crêpe pour dames

Modèles Princesse, Tunique
et autres.
Un modèle dessiné par notre
artiste.

4.99



Nous sommes persuadés que vous les trouverez élégantes et peu cher en les voyant. Ce sont des robes nouvelles achetées pour la saison que nous avons réduites pour cette vente. Crêpe de belle qualité. Belles garnitures, de soutache, velours, et teintes contrastantes. Rouille, vin, vert, brun, royal, marine, ainsi que noir. Tailles: 14 à 20 et 38 à 52.



4 modèles
dessinés
par notre
artiste

Voyez
nos
vitrines

99c

Grande vente de Robes pour dames Ce sont des robes qui se vendent jusqu'à 2.95 que nous vous offrons demain à .99

Robes de crêpe, Seersucker, coton, soie taffetas rayé, voile, organdi et piqué. Quatre modèles dessinés par notre artiste. Mesdames, ces robes sont meilleur marché à ce prix que les robes de maison. Achetez-en plusieurs, car cet événement ne sera pas renouvelé. Robes unies, imprimé, rayures, carreaux, etc. Tailles: 14 à 20 et 38 à 44 dans le groupe. Rendez-vous de bonne heure pour avoir le choix.

EN VENTE AU TROISIEME PLANCHER

Nous avons trouvé la réponse à votre problème, mesdames, en vous offrant ces

Manteaux

garnis de fourrures

Renard Oriental
imitation de chat
imitation de Lynx.
Seal français,
Castor de luxe.

14.99

Nous vous en présentons un illustré à droite, voyez l'élégance de la coupe et la grandeur du collet de fourrure. Tissus les plus nouveaux, unis ou de fantaisie, belle doublure de crêpe de soie et chaude entredoublure. Nouveau collet et manches de fantaisie. Brun, vin, vert, bleu, noir. Tailles: 14 à 20 et 38 à 46.



Un modèle
dessiné par
notre artiste

Mesdames, ne manquez pas
cette offre.

Lingerie

de satin, crêpe, soie rayon...

.99

Jupons combinaisons, garnis de dentelle ou d'appliqués brodés. Bretelles ajustables, modèle ajusté, coupe sur le biais. Tailles: 32 à 44. Noir, blanc, bleu pâle ou rose thé. Faites provision à ce prix.

Chez Pollack — 1er Plancher



Grande Vente de Corsets GRENIER

Modèle 1108
Valeur régulière de 2.95.

1.99

Modèle 1108 fabriqué par Grenier, maison reconnue pour la qualité de ses marchandises. Lacé en avant, couil pêche, bien baleiné, très long de jupe et moulant parfaitement les hanches comme l'exige la mode de l'automne. 6 jarretelles. Tailles: 24 à 32.



Gants de Chamoisette

cousus à la main
Valeur jusqu'à .69

.49



Voilà votre chance de réaliser une économie remarquable sur l'achat de vos gants. Modèle Pull-On avec manchettes. Cousus à la main avec teintes contrastantes. Aussi gants avec manchettes unies. Teintes: noir, blanc, brun, marine, vin, vert, chamois, etc.

Bas de Soie, Service Chiffon Cachemire tout laine

Strictement parfaits
pour dames et jeunes filles

.59

2 paires pour \$1.15

Bas de première qualité strictement parfaits que nous vous offrons à ce prix si avantageux. — Entièrement façonnés, talons et pieds renforcés. Toutes les nouvelles teintes d'automne. Pointures: 8 1/2 à 10.



Grande variété de modèles--Haute qualité--Valeurs jusqu'à 4.00-- SOULIERS D'AUTOMNE pour dames--Un achat spécial

Un achat spécial vous apporte ces souliers de qualité pour seulement \$1.99. Quatre modèles dessinés par notre artiste. Vous en trouverez une quantité d'autres au choix. Veau, suède, combinaisons. Dans les modèles escarpins, gore, à courroie, sandales, oxford. Tous les talons. Pointures: 2 1/2 à 8. Largeurs: A à D.



\$1.99
PR.

En vente au troisième.
Voisin de la confection pour
dames.

M. POLLACK LTEE.

4 modèles dessinés par
notre artiste.

Un autre lot de
nouvelles robes

"TRAVEL PRINTS"

pour dames et jeunes filles

Valeurs jusqu'à \$3.95
seulement

2.19



La foule qui a envahi le rayon de confection pour dames à notre troisième plancher pour la première offre nous force à répéter cet item avec un nouveau lot de robes Travel prints. — Notre acheteur a eu la chance de les acheter à bon compte et il est en mesure de vous les offrir demain pour seulement 2.19. Modèles tunique et Princesse. — Belles garnitures. Tailles: 14 à 44.

2 modèles dessinés par
notre artiste.

Début de la série mondiale Yankees vs Giants demain

Demain après-midi, au Polo Grounds, sera inaugurée la série mondiale entre les champions des ligues Américaine et Nationale. Des changements sur l'alignement des frappeurs de Bill Terry.

FORTE ASSISTANCE?

Par Scotty Reston, de la Presse Associée.
New-York, 29. — Les endroits les plus calmes de New-York, hier, étaient le Polo Grounds et le Yankee Stadium où les Giants et les Yankees pratiquaient pour la dernière fois sur leur terrain avant de se rencontrer dans la première partie de la Série Mondiale, demain, au Polo Grounds.

Aujourd'hui, les deux clubs pratiquent sur le terrain de leur rival; les Yankees se familiarisent avec le losange du Polo Grounds tandis que les Giants pratiquent au Yankee Stadium.

Ce sera la fin des préparatifs d'une série que la métropole américaine ne réclame depuis 13 ans et qui promet de briser tous les records d'assistance et de recettes pour une telle série.

Les Yankees ont suivi les Giants, hier, en annonçant que tous les sièges réservés étaient vendus.

Chaque partie, 24,000 sièges non réservés seront en vente au Polo Grounds ou 30,000 au Yankee Stadium.

Deux nouveaux développements sont survenus et de nombreuses rumeurs circulent, hier, dans les deux camps.

Bill Terry a changé l'ordre de ses frappeurs: Mel Ott, le meilleur coureur de circuits de la Ligue Nationale, a remplacé Jimmy Rippie à la quatrième position, tandis que Rippie qui fut acheté des Royals de Montréal au début de la saison, a été placé cinquième sur l'alignement des frappeurs.

Le gérant Joe McCarthy a promis d'annoncer son lanceur de départ aujourd'hui. Si l'on en juge par la pratique d'hier, Vernon "Lefty" Gomez sera appelé sur le monticule, demain.

Les "scalpeurs" des Séries Mondiales se faisaient payer de fortes dividendes, hier. Ils demandaient \$20. pour un billet de \$5., exigeant que trois billets soient achetés à la fois, et encore ils ne pouvaient fournir aux demandes.

Même une demande privée par Ed Barrow de 6,000 billets fut déclinée. "J'ai mieux fait de me mettre un siège de côté assez tôt, car autrement, je n'aurais pas été capable d'entrer", a fait remarquer le gérant-général des Yankees.

La direction du poste CRCK nous a informés hier qu'elle irradiera toutes les parties de la série mondiale de baseball qui s'ouvrira demain après-midi, à New-York.

CLUB BOISCLERC

Les membres sont priés de venir assister à la grande assemblée générale, mardi soir 29 sept. à 8 h. Des questions importantes seront sur le tapis.

Yvon Robert a conservé son titre de champion

Le champion mondial des poids-lourds eut raison d'Alfred Mercier grâce à sa prise favorite — Deux chutes consécutives — Bon programme.

Yvon Robert, le champion mondial des poids-lourds à la lutte, a réussi à conserver le titre qu'Alfred Mercier tentait pour la seconde fois de lui ravir, hier soir, grâce à sa prise favorite, un "court bras barré roulant". Le "Lion du Canada" tomba le gars de St-Fabien deux fois consécutives. Il prit la première chute en 49.00 minutes et la deuxième, en 1.45 minute.

Bien qu'Yvon ait mérité cette victoire haut la main, il était apparemment qu'une bonne part des applaudissements de l'assistance (on comptait bien quelque 2,500 amateurs) allait à Alfred Mercier. Ces deux artistes du matelas ont fourni le match le plus scientifique de la soirée.

Dans le premier engagement, Robert fit culbuter son rival exactement vingt-deux fois. Mercier ne voulut cependant pas céder, malgré les invitations de l'arbitre Jos. Levasseur. Dès la première chute, il était évident que le bras gauche de Mercier était passablement meurtri. Celui-ci revint cependant dans l'arène, une deuxième fois, pour se voir raver au tapis, pour le compte final.

"Sailor" Al Billings et Cy Williams ont fourni le match le plus rude de la soirée. Billings fut déqualifié, au moment où la victoire lui semblait certaine. Ce match qui se termina en 11.40 minutes, les billes, particulièrement de la part de Williams. Mais le sort était évidemment contre le "Matelot" qui protesta énergiquement, mais sans succès, contre la décision de l'arbitre qui fut, soit dit en passant, fort mal accueillie des spectateurs.

Dans les préliminaires, Jim Coffield, un nouveau venu dans l'arène québécoise, a tombé Jim Wright en 13.11 minutes, après que Frank Judson eut terrassé Abie Frank, le champion juif, en 4.07 minutes.

Il y aura une assemblée générale des membres de l'Association Nautique du Lac St-Joseph, jeudi soir à 8 heures, dans les Salles de la Mission Chinoise, 10 rue St-Joseph, Québec. Les intéressés sont invités à s'y rendre sans autre invitation.

Le Secrétaire.

Melvin Purvis

NOUS DIT
"Après avoir vu à l'oeuvre les ouvriers experts de la fabrique Gillette, j'ai compris pourquoi les lames GILLETTE bleues rasent si facilement"

LAMES GILLETTE BLEUES
5 POUR 25¢ — 10 POUR 50¢

Luke Appling et Paul Waner en tête des meilleurs cogneurs

Le premier a réalisé une moyenne de .388 et le second, .373, chez les frappeurs des ligues Américaine et Nationale — Les Yankees et les Cardinals se sont cependant mis en vedette, quant aux performances individuelles.

LA BOXE

Montréal.—Frankie Martin, 122, Montréal, décision sur Philthas Sangehille, 122 1-2, Espagne (10).
New-York.—Enrico Venturi, 137, Italie, décision sur Eddie Zivic, 132 1-2, Pittsburgh (10).
San Francisco.—Ray Impellitteri, 243, New-York, décision sur Phil Brubaker, 166, Los Angeles (10).

DEGES DE M. DUBE

Nous apprenons avec un vif regret le décès subit de M. Uric Dubé, survenu vendredi dernier, au club Bon-Venue, à St-Urbain.

M. Dubé était avantagusement connu dans les différents cercles sportifs, et tout particulièrement dans le domaine du curling. Nous prions madame Dubé ainsi que les membres de sa distinguée famille, d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

LE "SIX JOURS"

Ottawa, 29. (P. C.) — Le trio canado-américain McDonald - Walhour-Heaton a conservé, hier soir, la marge d'un tour qu'il avait réalisé, après 32 heures, dans la première course de six jours en bicyclette disputée ici. En seconde place viennent les Gachon, de Montréal, et Wilisky, cycliste belgo-canadien.

LA LUTTE

Philadelphie.—Dean Detton, 202, Salt Lake City, tombe Dave Levia, Jamaica, N.Y., 2:05:52; Jim McMillan, 230, Antioch, Ill., et George Zaharias, 237, Pueblo, Colo., annulent 45:00.

Détroit.—Everett Marshall, 218, Pueblo, Colo., tombe Ali Baba, 205, Détroit.
Wilmington, Del.—Rudy Dusek, 218, Omaha, défait Hank Barber, 218, Cambridge, Mass., deux chutes sur trois.

Les Québec Aces admis dans le Groupe Senior

Montréal, 29. (P. C.) — Au meeting du Groupe Senior de la Q. A. H. A. tenu hier soir, il a été décidé d'admettre les Québec Aces pour remplacer le club Lafontaine, équipe montrealaise qui s'est retiré du circuit.

Le Groupe comprend maintenant les Sénateurs d'Ottawa, les Aces de Québec, et Royals, Verdun, McGill et Victoriens, de Montréal.

La retraite du Lafontaine fut volontaire, a-t-il été annoncé.

Toutes les parties à Québec seront jouées le dimanche après-midi, avec exception toutefois pour les parties contre McGill. Ce dernier club jouera à Québec le samedi soir.

Les Aces, champions intermédiaires de la province, recevront le baptême du feu dans le Groupe Senior, le 4 novembre, date d'ouverture de la saison. Ils joueront contre les Royals tandis que le McGill rencontrera le Verdun dans l'autre partie.

La cédule complète sera approuvée au prochain meeting du Groupe Senior.

PETITE SERIE MONDIALE

Milwaukee, 29. (P. A.) — Les Milwaukee Brewers ont remporté une troisième victoire consécutive dans la Petite Série Mondiale en disposant hier soir, des Buffalo Bisons au score de 3 à 1, en présence de 15,212 amateurs de baseball.

"Lanky" Luke Hamlin tint les Bisons à cinq coups sûrs et retira 9 frappeurs. Des circuits furent enregistrés par Laabs et Detore, permettant au club de Milwaukee de compter tous ses points.

Buffalo..... 000 100 000 — 1 5 2.
Milwaukee..... 000 100 000 — 3 7 0.
Fisher et Crouse; Hamlin et Detore.

OU LES BILLETS SONT EN VENTE

Voici la liste des endroits où les billets (réservés et non-réservés) pour le combat entre Florian LeBrasseur et Charlie Bélanger, pour le championnat poids-lourd du Canada, peuvent être achetés:

Edgar Langlois, 42 St-Jean; J.-E. Giguère, 233 St-Joseph; Henri Gagnon, 36 côte du Palais; Young's Cigar Store, 102 St-Jean; Quebec Sporting Goods, 108 St-Jean; René Dion, 766 Saint-Vallier; Pharmacie Perreault, 325, 1ère avenue; Taverne Léo Bourgaud, 116 de la Couronne; Taverne Jos.-B. Dion, 447 St-Joseph; Comptoirs des bateaux et de la gare de la Travaux de Lévis.

L'échelle des prix est la suivante: Parterre, \$2.00 et \$2.25; loges, \$1.75; amphithéâtre, \$1.25 et \$1.10; sections non-réservées, 75 cents et 55 cents. Toutes les taxes sont comprises dans ces prix.

Gehring, Tigers, 225.
Doubles: Gehring, Tigers, 58; Walker, Tigers, 55.
Triplets: Averill, Indians, Di Maglio et Red Rolfe, Yankees, 15.
Circuits: Gehring, Yankees, 49; Trasky, Indians, 42.
Buts volés: Lary, Browns, 36; Powell, Yankees, 26.
Lanceurs: Hadley, Yankees, 14-4; Malone, Yankees, 12-4.

LIGUE NATIONALE

Au bâton: P. Waner, Pirates, 373; Phelps, Brooklyn, 367.
Points: Vaughan, Pirates, 122; Pepper Martin, Cardinals, 121.
Points comptés sur les coups de: Medwick, Cardinals, 139; Ott, Giants, 134.

Coups sûrs: Medwick, Cardinals, 223; P. Waner, Pirates, 218.
Doubles: Medwick, Cardinals, 64; Herman, Cubs, 57.
Triples: Medwick, Cardinals, Camilli, Phillies, et Goodman, Reds, 13.

Circuits: Ott, Giants, 33; Camilli, Phillies, 29.
Buts volés: Pepper Martin, Cardinals, 22; S. Martin, Cardinals, et Galan, Cubs, 17.
Lanceurs: Hubbell, Giants, 26-6; Lucas, Pirates, 15-4.

DEMAIN au CARTIER

Jean Herscholt, qui obtint un succès éclatant dans "The Country Doctor", revient à l'écran dans "Sins of Men", un film Twentieth Century Fox qui sera au Cartier commencent demain.

C'est l'histoire émouvante d'un père et de ses difficultés pour assurer à ses fils un avenir paisible dans son petit village du Tyrol. Mais les deux jeunes gens sont d'un tempérament très différent. L'aîné, Karl, est un aventurier d'après d'adoption, et son père lui pardonne. C'est alors qu'à la demande de son fils, il traverse l'Océan. Au moment où il veut amener son plus jeune fils en Amérique, Karl est tué dans un accident d'avion. L'adversité frappe encore le père et ce n'est qu'un bout de 20 ans qu'il parvient à retrouver son fils cadet.

Jean Herscholt personnifie le père avec une conviction profonde. Il est secondé avec habileté par Don Ameche dans le rôle double des deux fils. — Communiqué.

FRANCAIS JOURNEE

pour ce programme extraordinaire joué tel avant le théâtre de St-Roch

FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, le roi et la reine de la danse dans "FOLLOW THE FLEET" et 2e film "TWO IN THE DARK" avec WALTER ABEL, étoile des "Trois Mousquetaires"

FRANCAIS JOURNEE

pour ce programme extraordinaire joué tel avant le théâtre de St-Roch

FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, le roi et la reine de la danse dans "FOLLOW THE FLEET" et 2e film "TWO IN THE DARK" avec WALTER ABEL, étoile des "Trois Mousquetaires"

FRANCAIS JOURNEE

pour ce programme extraordinaire joué tel avant le théâtre de St-Roch

OU LES BILLETS SONT EN VENTE

Voici la liste des endroits où les billets (réservés et non-réservés) pour le combat entre Florian LeBrasseur et Charlie Bélanger, pour le championnat poids-lourd du Canada, peuvent être achetés:

Edgar Langlois, 42 St-Jean; J.-E. Giguère, 233 St-Joseph; Henri Gagnon, 36 côte du Palais; Young's Cigar Store, 102 St-Jean; Quebec Sporting Goods, 108 St-Jean; René Dion, 766 Saint-Vallier; Pharmacie Perreault, 325, 1ère avenue; Taverne Léo Bourgaud, 116 de la Couronne; Taverne Jos.-B. Dion, 447 St-Joseph; Comptoirs des bateaux et de la gare de la Travaux de Lévis.

L'échelle des prix est la suivante: Parterre, \$2.00 et \$2.25; loges, \$1.75; amphithéâtre, \$1.25 et \$1.10; sections non-réservées, 75 cents et 55 cents. Toutes les taxes sont comprises dans ces prix.

Gehring, Tigers, 225.
Doubles: Gehring, Tigers, 58; Walker, Tigers, 55.
Triplets: Averill, Indians, Di Maglio et Red Rolfe, Yankees, 15.
Circuits: Gehring, Yankees, 49; Trasky, Indians, 42.
Buts volés: Lary, Browns, 36; Powell, Yankees, 26.
Lanceurs: Hadley, Yankees, 14-4; Malone, Yankees, 12-4.

LIGUE NATIONALE

Au bâton: P. Waner, Pirates, 373; Phelps, Brooklyn, 367.
Points: Vaughan, Pirates, 122; Pepper Martin, Cardinals, 121.
Points comptés sur les coups de: Medwick, Cardinals, 139; Ott, Giants, 134.

Coups sûrs: Medwick, Cardinals, 223; P. Waner, Pirates, 218.
Doubles: Medwick, Cardinals, Camilli, Phillies, et Goodman, Reds, 13.

Circuits: Ott, Giants, 33; Camilli, Phillies, 29.
Buts volés: Pepper Martin, Cardinals, 22; S. Martin, Cardinals, et Galan, Cubs, 17.
Lanceurs: Hubbell, Giants, 26-6; Lucas, Pirates, 15-4.

DEMAIN au CARTIER

Jean Herscholt, qui obtint un succès éclatant dans "The Country Doctor", revient à l'écran dans "Sins of Men", un film Twentieth Century Fox qui sera au Cartier commencent demain.

C'est l'histoire émouvante d'un père et de ses difficultés pour assurer à ses fils un avenir paisible dans son petit village du Tyrol. Mais les deux jeunes gens sont d'un tempérament très différent. L'aîné, Karl, est un aventurier d'après d'adoption, et son père lui pardonne. C'est alors qu'à la demande de son fils, il traverse l'Océan. Au moment où il veut amener son plus jeune fils en Amérique, Karl est tué dans un accident d'avion. L'adversité frappe encore le père et ce n'est qu'un bout de 20 ans qu'il parvient à retrouver son fils cadet.

Jean Herscholt personnifie le père avec une conviction profonde. Il est secondé avec habileté par Don Ameche dans le rôle double des deux fils. — Communiqué.

FRANCAIS JOURNEE

pour ce programme extraordinaire joué tel avant le théâtre de St-Roch

FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, le roi et la reine de la danse dans "FOLLOW THE FLEET" et 2e film "TWO IN THE DARK" avec WALTER ABEL, étoile des "Trois Mousquetaires"

FRANCAIS JOURNEE

pour ce programme extraordinaire joué tel avant le théâtre de St-Roch

FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, le roi et la reine de la danse dans "FOLLOW THE FLEET" et 2e film "TWO IN THE DARK" avec WALTER ABEL, étoile des "Trois Mousquetaires"

FRANCAIS JOURNEE

pour ce programme extraordinaire joué tel avant le théâtre de St-Roch

DANS NOS THEATRES

TINO ROSSI, AUJOURD'HUI AU VICTORIA

AU CAPITOL



Le comédien Carotte et Tino Rossi dans une scène du film "Marinella" qui connaît un énorme succès cette semaine au Victoria en programme double.

Qu'est-il arrivé aux petits musiciens prodiges d'il y a une génération? Au moins deux d'entre eux — Ruth Chatterton et Otto Kruger — sont devenus des étoiles de la scène et de l'écran. Pendant les prises de vue de "Lady et le Secret", le film Columbia qui est à l'affiche du théâtre Capitol pour demain se jouent, l'étoile et le premier acteur se sont rappelés les triomphes de leur jeunesse.

Miss Chatterton, à l'âge de neuf ans, donnait un récital de piano à la salle Carnegie, New-York. Otto, à l'âge de douze ans, dirigeait les orchestres symphoniques assemblés de Toledo, de Cleveland et de Chicago dans une interprétation de l'ouverture de Guillaume Tell.

Tous deux, Kruger et Miss Chatterton, ont gardé leur amour de la musique, mais chacun a continué son art plutôt comme distraction que comme carrière. L'actrice a commencé à faire du théâtre à quatorze ans, tandis que Kruger s'est tourné vers la carrière théâtrale après avoir essuyé une demi-douzaine d'autres occupations diverses.

Aujourd'hui Kruger est un orchestre d'un seul homme non-professionnel. Il joue le violon, le piano, la violoncelle, la viole, la mandoline, la flûte, le piccolo, la guitare, l'ukulele et le cor français, mais seulement pour son propre amusement et pour l'émerveillement de ses amis.

Miss Chatterton, quant à elle, est très bien elle possède une excellente voix de soprano coloratura soigneusement cultivée. De temps à autre elle s'essaye à la composition.

Comme second film, le Capitol présente les comédiens bien connus Fatsy Waller, Charlie Chase et Pert Kelton dans "Kelly the Second". — Communiqué.

A L'EMPIRE

Attraction musicale avec "L'Epervier" jeudi

Les billets réservés seront en vente demain matin pour la matinée et la soirée de "L'Epervier" au Palais Montcalm. La troupe Coutlée présentée avec le concours de The Canadian Import Company Ltd.

LES INTERPRETES

Les premières représentations de théâtre français à Québec cette année, seront données au Palais Montcalm, jeudi en matinée et en soirée, par le Théâtre Populaire, nouvelle organisation qui présente la troupe J.-R. Coutlée dans "L'Epervier", la belle pièce dramatique en 3 actes de Francis de Croisset.

Les artistes professionnels et amateurs qui composent la troupe J.-R. Coutlée sont très connus du public québécois et nous nous contenterons de les nommer. Pour les rôles féminins on verra dans "L'Epervier" Miss Marguerite Giroux, Colette Brasseur, Marguerite Robert, Madeleine Clavel et Lottie Bittel et du côté masculin, M. J.-R. Coutlée et MM. Marc Forrester, Jean Colin, Roland Huard, Marcel Huard, Roland St-Hilaire et Alex. Fluet, auxquels s'ajouteront plusieurs autres bien connus dans les prochaines pièces.

Attraction musicale

A chaque représentation, Le Théâtre Populaire présentera aussi un numéro musical aux entrées et pour les représentations de jeudi en matinée et en soirée on a choisi Phil Jobin et son accordéon. Phil Jobin est le gagnant final d'un concours d'amateurs de 12 semaines l'an dernier au Canada et au Manège Militaire.

Reservez vos billets d'avance dès demain matin aux prix réduits rendus possibles par le concours de The Canadian Import Company Ltd. — Communiqué.

AU FRANCAIS

Warren William et Claire Dodd, deux vedettes du meilleur film policier tourné à date "The Case of the Velvet Claws" qui passe à l'Empire cette semaine avec plusieurs autres attractions.

JEU. Palais Montcalm

1 OCT. MATINEE ET SOREE
"LE THEATRE POPULAIRE"
présente la
TROUPE J. R. COUTLEE
dans
L'EPERVIER
Pièce dramatique en 3 actes de Francis de Croisset
avec le générique concours de Canadian Import Company Ltd
MATINEE: 25¢
SOREE: 30¢
TAXE INCLUSE .40



Warren William et Claire Dodd, deux vedettes du meilleur film policier tourné à date "The Case of the Velvet Claws" qui passe à l'Empire cette semaine avec plusieurs autres attractions.

JEU. Palais Montcalm

1 OCT. MATINEE ET SOREE
"LE THEATRE POPULAIRE"
présente la
TROUPE J. R. COUTLEE
dans
L'EPERVIER
Pièce dramatique en 3 actes de Francis de Croisset
avec le générique concours de Canadian Import Company Ltd
MATINEE: 25¢
SOREE: 30¢
TAXE INCLUSE .40

CLASSIC

2e fois
WARNER BAXTER, ANN LORING
Bruce Cabot, Edgar Kennedy, dans
"Robin Hood of Eldorado"
Dick Powell, Marion Davies, dans
"PAGE MISS GLORY"
"ALPINE ANTICS" (cartoon)

PRINCESS

"Little Dutch Plate"
LAUREL et HARDY
Antonio Moreno, Mae Busch, dans
"THE BOHEMIAN GIRL"
Paul Muni, Ann Dvorak, dans
"Dr SOCRATES"
BOB STEELE: "Mystery Squadron"

CANADIEN AUJOURD'HUI

Jeanne Boitel
LE GRILLON DU FOYER
Pierre Larquey
UN SOIR DE BOMBE
Reprise de
LE SECRET D'UNE NUIT
Armand Bernard
MATINEE: 12¢
TAXE .02
SOREE: 11¢ TAXE .04

CAPITOL

Ce soir, à 7 h. — 9.45
SHIRLEY TEMPLE
"POOR LITTLE RICH GIRL"
et Claire Trevor dans
HUMAN CARGO à 8 h 35
DEMAIN et JEUDI: 2 GRANDS FILMS
Deux femmes: l'une, terre et terre, l'autre, vivant dans les nuages!

VICTORIA AUJOURD'HUI

TINO ROSSI

Carotte et Tino Rossi dans "Marinella"

CINEMA de PARIS

aujourd'hui — à la scène
LES AMOURS DE "JOSEPH"
JOSEPH PAR
et sa troupe
Féran
MADELEINE RENAUD
"L'AMOUR A LA MODE"
CONSTANT REMY
SECOND FILM
Le Coeur Oppose

LADY OF SECRETS

à 1 h. — 3.45; 7 h. — 9.45
SECOND FILM
à 2 h. 30
à 8 h. 30
à 10 h. 30
RUTH CHATTERTON
OTTO KRUGER
A COLUMBIA PICTURE
"THE SECOND KELLY"
avec PATTY KELLY
et CHARLIE CHASE
Comédie à spectacle.

LE COEUR OPPOSE

SECOND FILM
à 2 h. 30
à 8 h. 30
à 10 h. 30
RUTH CHATTERTON
OTTO KRUGER
A COLUMBIA PICTURE
"THE SECOND KELLY"
avec PATTY KELLY
et CHARLIE CHASE
Comédie à spectacle.

BRICK BRADFORD



KING de la Gendarmerie Royale

par ZANE GREY

King, je vais vous accompagner jusqu'à Rupert! Il me passe une idée par la tête!

Billy — vous me parlez du nommé Higgins!

Higgins est le chef de toute l'affaire. Nous n'avons pu trouver où il se cache, mais il est probablement en route pour rencontrer Craig à l'heure qu'il est.

Dans les îles au delà des Glaces



par ZANE GREY

Où est-il qu'ils sont supposés avoir quitté le train? Je vous souhaite toute la chance possible, Sergeant!

Au revoir, Inspecteur. Viens, mon cheval! Nous avons des milles à courir!

Quel signifie tout cela, Inspecteur? J'aimerais bien à le savoir!

Inspecteur ne m'a pas parlé de la fuite de Juliette — c'est pourquoi je ne lui en ai pas soufflé mot!

Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY



par ZANE GREY

Brick s'étance sur les ennemis et libère Thorhill.

Harold! Ils ont entouré votre frère!

Tenez bien, Harold! Je vais à son secours!

Clarence Gray, dans "The Viking"

GAINS A N.-Y.

Les prix des produits de la ferme se maintiennent

NATIONAL STEEL CAR

NATIONAL STEEL CORP.
Montreal, 29. — (P. C.) Le
port financier de National
Steel Car Corporation pour l'an-
née finissant le 30 juin 1936
révèle des profits d'exploita-
tion de \$369,962. Durant l'année
précédente, la compagnie avait
subi une perte nette d'exploita-
tion de \$203,294. Le fonds de
réserve a augmenté de \$350,000, pour s'élever à \$995,244. La compagnie National Steel Car a affecté un montant de
\$7,147 pour la dépréciation au
lieu de \$50,000 l'année pré-
cédente. Les profits nets furent
de \$11,835 à rapprocher d'une
perte nette de \$253,294 à la fin
des douze mois précédents. C'est
le premier profit d'exploitation
rapporté par National Steel Car
depuis 1931. L'encaisse de la
compagnie est de \$181,509 et les
actifs à vue sont de \$325,411.
Les actifs totaux de \$7,214,860 se
comparaient à \$6,790,750 l'an der-
nier.

**Avis aux actionnaires
de Obalski Mining
Corp.**

7. McKenzie & Compagnie, 132 Saint-Jacques, Montréal, agissant en qualité de courtier pour la compagnie, ont récemment été avec succès sur le marché une émission d'actions du trésor de la Alski Mining Corporation, qui a

OBLIGATIONS

Cours fournis par H.-F. de LOT- TINVILLE et CIE, 82 rue St- Pierre, Québec. Tél. 4-4631.			
(Le 28 septembre 1959)			
Ventes	Achats	Off.	Dem.
Argentine 6%, 1961		100%	100%
8,000 Australie 5 1/2, 1955		136 1/2	137 1/2
Belgique 6 1/2, 1949		107	111 1/2
10,000 Do 6, 1955		104 1/2	105 1/2
10,000 Do 6 1/2, 1957		106 1/2	107 1/2
2,000 Do 5, 1951		27 1/2	27 1/2
Buenos Aires 5, 1958		66 1/2	68 1/2
Buenos Aires 6, 1961		70	74
Chili 6, 1961		14	14 1/2
Colomb 6, 1961		20 1/2	21 1/2
Do de Can. 8, 1952		14 1/2	15 1/2
3,000 France 7 1/2, 1941		240	250
2,000 Do 6, 1950		14 1/2	15 1/2
2,000 Allemagne 5 1/2, 1965		25	26 1/2
3,000 Haiti 6, 1952		90	96 1/2
2,000 Italie 1, 1951		79 1/2	81 1/2
1,000 Japon 5 1/2, 1965		84	85 1/2
8,000 Mexicain 6 1/2, 1954		9	9 1/2
Milan 6%, 1952		87	88 1/2
N. South Wales 5, 1957	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Panama 7, 1958	133	133	134 1/2
82,000 Perou 6 1/2, 1952	12 1/2	12 1/2	12 1/2
2,000 Pologne 6, 1940	56 1/2	60	60
Do 7, 1947	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Rio de Jan. 6 1/2, 1959	15 1/2	15 1/2	15 1/2
21,000 Do 1953	15 1/2	15 1/2	15 1/2
2,000 Dio G. Do 8, 6, 1969	17	17 1/2	17 1/2
2,000 Do 8, 1969	71	71	71 1/2
5,000 San. Paulo 7, 1940	88	88	88 1/2

DES BESTIAUX

Production de plomb

La production canadienne de plomb en juin est de 28.523.448 li-

BOURSE DE MONTREAL

vres, comparativement à 32.047.609
 livres le mois précédent et à 27.509.
 4466 livres en juin 1935. La cote du
 plomb sur le marché de Londres a
 été en moyenne de 3.408 cents la
 livre en fonds canadiens, ce qui
 donne à la production de juin une
 valeur de \$972.185. La cote moyen-
 ne en mai était de 3.452 cents.
 La production mondiale de plomb
 affiné en juin s'est élevée à 135.288
 tonnes, comparativement à 144.725
 tonnes en mai. Tous les principaux
 pays producteurs de plomb ont en-
 registré des diminutions de leurs ex-
 tractions en juin. La production a
 baissé de 7,1 p. 100 aux Etats-Unis
 de 10 p. c. au Mexique, de 8,3 p. c.
 en Australie et de 1 p. c. en Alle-
 magne.

150 Can. Brz	40	40	Incl
1,310 Can. Car	9%	9%	+
545 Do. pfd	20 1/4	19 3/4	+

avons récemment vendu à nos
800,000 actions du capital d

**WELL GOLD
LIMITED**

prix de 25c, 30c, 40c, 50c par

95 McC. Fron.	14 1/4	14 1/4	—
4,330 M. Pow.	34	33 1/2	+ 1/2
40 Mont. Tel.	57	...	...
18 N. Pac.	23	...	...

é poursuivis d'une
cours de l'été, sur
compagnie, dans le
Québec. Les récents
ont donné des résul-
tats,* qu'ils justifie-
rent des ingénieurs, le
l'exécution de tra-

10 Windsor Hoel	75	...	...
24 Winn. Electric	2½	...	...
268 Winn. Elec. "A"	2	2	Inc

En vue des des
priété, de la si
compagnie et c
l'intégrité reco
teurs, nous c
comme étant un

NAISSANCES

CAREAU — M. Toussaint Careau et Mme Careau, née Carmen Allard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 septembre et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Paul-Anthony.

THOMASIN — A St-Joachim, M. et Mme Henri Thomasin, (née Rosa Néron), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

POZIN — M. et Mme Cyrille Pozin, oncle et tante de l'enfant, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation

RELAND — A St-Etienne de Lauson, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Beland, époux de madame Eugénie Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 septembre, à 9 heures, en l'église de St-Etienne de Lauson et de la au cimetière de la paroisse.

BIRODEAU — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédé M. Mathias Birodeau, époux de feu madame Alvinne Birodeau.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son fils, M. Emile Birodeau, 528, 3ème Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jacques et de la au cimetière de St-Jacques.

CHAREST — A Mont-Joli, le 27 septembre 1936, est décédé M. J.-O. Charest, époux de madame Agnès Beaulieu.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30, à 9 heures, en l'église de Mont-Joli et de la au cimetière de la paroisse.

COUTURE — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 septembre 1936, à l'âge de 64 ans, est décédée M. l'abbé Jacques, fils de M. et Mme William Couture, (née Maria Nadeau).

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 213 rue Lauson, à 8 heures 15, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de la au cimetière de Belmont.

DROLET — A Québec, le 29 septembre 1936, à l'âge de 36 ans 4 mois, est décédé M. Adrien Drolet, époux de madame Marguerite Trudelle.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 94 Ave. St-Jacques, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de la au cimetière de Belmont.

FOURIEUX — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans et 1 mois, est décédé M. Edmond Fourieux, époux de madame Marie-Edmée.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez la fille de la défunte, Madame (veuve) Phylas Landry, 174 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-François et de la au cimetière de St-François.

GROUX — A Giffard, le 27 septembre 1936, à l'âge de 39 ans, est décédé M. H. Groux, fils de feu M. et Mme Josephine Bélandier. Il était le frère de mesdemoiselles Alma, Yvonne et Geneviève.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, à Giffard, au cimetière de St-François.

GUAY — A St-Anne, le 29 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Guay, époux de feu F.-X. Guay, marchand.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 31 Ave. Parent, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jacques et de la au cimetière de St-Jacques.

HAMEL — Au sanatorium de Sainte-Anne de Beauré, le 29 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Hamel, époux de madame Marie-Louise.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Jacques.

Départ de la maison mortuaire, chez la fille de la défunte, Madame (veuve) Phylas Landry, 174 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-François et de la au cimetière de St-François.

MADISSON — A Québec, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Albert Madisson, fils de M. et Mme Madisson.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, à Québec, au cimetière de St-Jacques.

Départ de la maison mortuaire, chez la fille de la défunte, Madame (veuve) Phylas Landry, 174 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-François et de la au cimetière de St-François.

MAISON — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Maison, époux de madame Marie-Louise.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à Québec, au cimetière de St-Jacques.

Départ de la maison mortuaire, chez la fille de la défunte, Madame (veuve) Phylas Landry, 174 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-François et de la au cimetière de St-François.

MORAN — A Montréal, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Moran, époux de madame Marie-Louise.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à Montréal, au cimetière de St-Jacques.

Départ de la maison mortuaire, chez la fille de la défunte, Madame (veuve) Phylas Landry, 174 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-François et de la au cimetière de St-François.

POZIN — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Pozin, époux de madame Marie-Louise.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à Québec, au cimetière de St-Jacques.

Départ de la maison mortuaire, chez la fille de la défunte, Madame (veuve) Phylas Landry, 174 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-François et de la au cimetière de St-François.

RELAND — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Beland, époux de madame Eugénie Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 septembre, à 9 heures, en l'église de St-Etienne de Lauson et de la au cimetière de la paroisse.

THOMASIN — A St-Joachim, M. et Mme Henri Thomasin, (née Rosa Néron), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

POZIN — M. et Mme Cyrille Pozin, oncle et tante de l'enfant, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

RELAND — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Beland, époux de madame Eugénie Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 septembre, à 9 heures, en l'église de St-Etienne de Lauson et de la au cimetière de la paroisse.

THOMASIN — A St-Joachim, M. et Mme Henri Thomasin, (née Rosa Néron), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

POZIN — M. et Mme Cyrille Pozin, oncle et tante de l'enfant, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

RELAND — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Beland, époux de madame Eugénie Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 septembre, à 9 heures, en l'église de St-Etienne de Lauson et de la au cimetière de la paroisse.

THOMASIN — A St-Joachim, M. et Mme Henri Thomasin, (née Rosa Néron), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

POZIN — M. et Mme Cyrille Pozin, oncle et tante de l'enfant, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

RELAND — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Beland, époux de madame Eugénie Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 septembre, à 9 heures, en l'église de St-Etienne de Lauson et de la au cimetière de la paroisse.

THOMASIN — A St-Joachim, M. et Mme Henri Thomasin, (née Rosa Néron), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

POZIN — M. et Mme Cyrille Pozin, oncle et tante de l'enfant, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

RELAND — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Beland, époux de madame Eugénie Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 septembre, à 9 heures, en l'église de St-Etienne de Lauson et de la au cimetière de la paroisse.

THOMASIN — A St-Joachim, M. et Mme Henri Thomasin, (née Rosa Néron), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 septembre et baptisé le 23, par M. l'abbé Pierre Chaillet, curé, sous les prénoms de Joseph-Réal-Cyrille.

INCENDIE A MONTREAL

Montréal, 29. — (P.C.) Les cours à bords de la G. R. et Sons Limited ont été ravagés par un incendie qui a fait pour près de \$500,000 de dégâts. Il a fallu sonner trois alarmes. Un pompier a été légèrement blessé en combattant les flammes.

La première alarme fut sonnée à trois heures, ce matin, et les pompiers commencèrent à arroser les débris pendant cinq heures avant d'avoir la certitude que le feu ne se propagerait pas dans les environs. On avait craint pendant longtemps pour les maisons voisines. Les administrateurs de la compagnie se perdent en conjectures sur l'origine de ce feu. Il évalue les pertes à \$500,000, tandis que d'autres ne les estiment qu'à \$150,000. Il fallut détourner le trafic de la rue Notre-Dame.

UN INCENDIE

Villerville, 29. — (D.N.C.) — M. Lucien Lupien, colon du rang 16, de cette localité, a vu sa maison réduite en cendres, vendredi matin dernier, vers six heures. M. Lupien alluma son poêle comme d'habitude et se rendit vaquer à ses occupations ordinaires. Il était dans l'une de ses dépendances lorsque des voisins l'avertirent que le feu faisait rage à sa maison. Lorsqu'il arriva les flammes passaient déjà par la toiture. On réussit à sauver tout ce qu'il y avait au premier étage, mais tout le reste fut détruit. La maison a été réduite en cendres, mais les dépendances purent être épargnées des flammes. On attribue la cause du feu à un poêle surchauffé. Les dommages sont partiellement couverts par les assurances.

Les prix des produits de la ferme ont été fermes

(Suite de la page 14)

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord, No 1 \$1.17

Blé Nord, No 2 \$1.15

Avoine No 2 \$1.15

Avoine No 3 \$1.15

Orges No 1 \$1.15

Orges No 2 \$1.15

Orges No 3 \$1.15

Orges No 4 \$1.15

Orges No 5 \$1.15

Orges No 6 \$1.15

Orges No 7 \$1.15

Orges No 8 \$1.15

Orges No 9 \$1.15

Orges No 10 \$1.15

Orges No 11 \$1.15

Orges No 12 \$1.15

Orges No 13 \$1.15

Orges No 14 \$1.15

Orges No 15 \$1.15

Orges No 16 \$1.15

Orges No 17 \$1.15

Orges No 18 \$1.15

Orges No 19 \$1.15

Orges No 20 \$1.15

Orges No 21 \$1.15

Orges No 22 \$1.15

Orges No 23 \$1.15

Orges No 24 \$1.15

Orges No 25 \$1.15

Orges No 26 \$1.15

Orges No 27 \$1.15

Orges No 28 \$1.15

Orges No 29 \$1.15

Orges No 30 \$1.15

Orges No 31 \$1.15

Orges No 32 \$1.15

Orges No 33 \$1.15

Orges No 34 \$1.15

Orges No 35 \$1.15

Orges No 36 \$1.15

Orges No 37 \$1.15

Orges No 38 \$1.15

Orges No 39 \$1.15

Orges No 40 \$1.15

Orges No 41 \$1.15

Orges No 42 \$1.15

Orges No 43 \$1.15

Orges No 44 \$1.15

Orges No 45 \$1.15

Orges No 46 \$1.15

Orges No 47 \$1.15

Orges No 48 \$1.15

Orges No 49 \$1.15

Orges No 50 \$1.15

Orges No 51 \$1.15

Orges No 52 \$1.15

Orges No 53 \$1.15

Orges No 54 \$1.15

Orges No 55 \$1.15

Orges No 56 \$1.15

Orges No 57 \$1.15

Orges No 58 \$1.15

Orges No 59 \$1.15

Orges No 60 \$1.15

Orges No 61 \$1.15

Orges No 62 \$1.15

Orges No 63 \$1.15

Orges No 64 \$1.15

Orges No 65 \$1.15

Orges No 66 \$1.15

Orges No 67 \$1.15

Orges No 68 \$1.15

Orges No 69 \$1.15

Orges No 70 \$1.15



FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à

PREVENTION DES INCENDIES

Du 4 au 10 octobre, ce sera la "semaine de la prévention des incendies". Cette semaine devra être observée dans tout le Canada, à la demande du gouvernement qui publie une proclamation à ce propos dans la dernière livraison de la Gazette Officielle du Canada. La proclamation est publiée sous le nom de M. W. Stuart Edwards, sous-ministre de la Justice, et elle a été signée par le juge en chef Sir Lyman P. Duff en l'absence de Lord Tweedsmuir.

On sait, comme d'ailleurs le mentionne la proclamation, qu'au cours des derniers dix ans 414,000 incendies ont détruit des propriétés assurables évaluées à plus de \$350,000,000, et dans la même période 3,000 personnes ont perdu la vie et 15,000 ont été sérieusement blessées à la suite de ces incendies. Directement et indirectement, ces pertes de vies et de propriétés occasionnent des taxes onéreuses pour la population.

L'U. C. C. en congrès à Rimouski et Sherbrooke

NOUVEAUX EVEQUES

Cité du Vatican, 29. — Sa Sainteté le pape Pie XI fait connaître les quatre nouveaux titulaires épiscopaux suivants :

Mgr Frédéric Lamy, évêque de Meaux, est nommé évêque de Sens. Mgr Joseph Moussaron, évêque titulaire de Lamia, est nommé évêque de Cahors.

Le chanoine Joseph Villepelle, vicaire général de Bourges, est nommé évêque de Nantes.

Le chanoine Joseph Marcade, archiprêtre de Saint-Brieuc, est nommé évêque de Laval.

ROLE DE LA TOUR EIFFEL MODERNISEE

Après avoir accompli plusieurs travaux à la tour Eiffel pour la moderniser, les Parisiens lui feront jouer le même rôle important qu'autrefois à l'exposition de 1937.

Paris, 29. P. C. Havas. — La Tour Eiffel, jouera encore le premier plan dans l'Exposition de 1937. Avant le 1er avril, 1937, 3,500,000 francs auront été consacrés à l'amélioration générale de l'édifice et du bâtiment de 300 mètres de haut, qui fut le fleuron de l'Exposition de 1889. La Tour sera modernisée dans la mesure du possible.

En même temps, à partir du 1er octobre prochain, la Tour sera affectée à la propagande lumineuse de l'Exposition.

Des "slogans" publicitaires s'inscriront en lettres de feu sur toute la hauteur de la Tour et, remplaçant (Suite à la page 7, 5e col.)

CAUSERIE SUR LES NORMANDS AUX ANTILLES

Québec recevra jeudi le comte de Lalung, journaliste, originaire de la Martinique. Le comte prononcera en notre ville une conférence sur l'épopée normande aux Antilles. Il voyage avec la comtesse de Lalung, sous les auspices du bureau de Paris du Chemin de fer National. Ce journaliste de belle réputation a sa famille établie à la Martinique depuis le XVIIe siècle. Lui-même s'est spécialisé dans la question des Antilles et il est souvent consulté par le ministre des Colonies, en France.

Le comte de Lalung a constaté, au cours de ses recherches, que l'analogie était très grande entre l'histoire des Antilles françaises et celle du Canada : les deux pays ont été colonisés surtout par des Normands; ils ont aussi connu les mêmes belles aventures et les mêmes faits historiques. Il veut rappeler aux Canadiens français les liens sentimentaux qui les unissent à ses concitoyens d'origine.

La conférence qu'il doit donner dans les principales villes de l'est du Canada s'intitule : "Le chant des îles". Cette causerie sera illustrée d'un film documentaire sonore, prêt par le ministère des Colonies françaises.

Le comte et la comtesse de Lalung ne passeront que la journée de jeudi à Québec. Ils retourneront ensuite à Montréal et le 10 octobre ils s'embarqueront à New-York, à bord de l'"Île-de-France", pour rentrer à Paris.

AU LAC EDOUARD

Lac Edouard, 29. (D.N.C.) — L'incendie du presbytère de la paroisse n'a pas diminué l'énergie des citoyens et des associations naissent pour s'occuper des intérêts généraux des contribuables. C'est ainsi qu'on a formé récemment l'Association nationale du lac Edouard. Un comité composé de MM. Jos. Bertrand, commerçant de fourrure, Jos. Simard, menuisier et Armand Côté, marchand, a été formé pour s'occuper de la reconstruction du presbytère et ce comité a siégé sous la présidence de M. le curé Philéas. L'école paroissiale sera terminée grâce à un octroi de \$1500 reçu du gouvernement provincial.

VIE DE MCLEOD

La Société historique de Montréal aura comme conférencier, le 30 septembre, M. Damase Potvin, journaliste, qui parlera de Peter McLeod, désigné comme l'homme de fer du Saguenay.

M. Potvin publiera tout prochainement la vie romancée de Peter McLeod.

M. Agidius Fautoux présidera la réunion de la Société historique de Montréal.

CINQ MORTS

Vicita Castellana, Italie, 29. (P.C. Havas) — Cinq aviateurs de l'armée italienne ont été tués, hier, lorsqu'un avion militaire s'écrasa sur le sol près d'ici.

UN DISCOURS DU MINISTRE DE LA PECHE

L'hon. J.-E. Michaud recommande aux Canadiens de manger plus de poisson — La semaine du poisson au Canada.

L'honorable J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries, a adressé la parole hier à l'occasion de l'ouverture de la semaine du poisson au Canada. Cette semaine se terminera le 3 octobre et le ministre est d'avis que tous les citoyens du pays devraient se faire un devoir de manger du poisson afin d'encourager les pêcheurs qui forment l'une des classes intéressantes de notre population canadienne. M. Michaud a déclaré que l'industrie des pêches du Canada constitue le moyen d'existence d'un nombre plus important d'habitants de ce pays que n'en comporte l'une quelconque des villes du Canada à l'exception de Montréal et Toronto. Une exploitation de cette importance peut donc, sans écart, se réserver l'observance d'une semaine particulière de l'année, déclara M. Michaud.

"C'est ainsi", poursuivit encore M. Michaud, "que Vancouver et Winnipeg sont de grandes villes mais il n'empêche que le nombre de nos pêcheurs dépend directement des pêcheries, soit plus de 400,000 individus, sensiblement supérieur à la population de l'un ou l'autre de ces importants centres de peuplement. "La semaine du Poisson du Canada" a été instituée par les dirigeants de l'industrie poissonnière et non par le ministère des Pêcheries", poursuivit l'hon. M. Michaud, "mais elle reçoit tout mon agrément et tout mon appui et j'entretiendra l'espoir que par tout le pays on se fera un devoir de l'observer".

M. H. FORTIER ENTEND CINQ CAUSES HIER

Le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, préside le procès de deux amoureux — Il entend une affaire de vol et procède à l'enquête préliminaire d'un orfèvre.

Cinq causes se sont instruites hier devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, qui siégea de dix heures du matin à cinq heures du soir avec une courte interruption à l'heure du déjeuner. Le tribunal a entendu la cause de Victor Baker, celle de Gabrielle Guillemette et celle d'un orfèvre accusé du vol de deux montres.

Dans l'affaire des vols de montres, l'inculpé prétend qu'il n'avait pas remis les objets parce qu'il attendait des morceaux d'un autre établissement pour en terminer la réparation. Les plaignants plaidèrent leur cause eux-mêmes. Le juge prononcera son jugement vendredi sur cette enquête préliminaire. Les lectures du "Soleil" connaissent déjà les deux autres procès. Le "Soleil" faisait la semaine dernière le récit de l'arrestation de Baker opérée par le détective Oscar Tangway, de la police municipale, sur la côte du Palais, après que le jeune homme eut comparu sur une autre accusation en cour de record. Il s'agit d'une affaire qui remonte à 1934 alors que, selon la plaignante, le prévenu aurait défoncé la maison qu'elle habite rue du Roi.

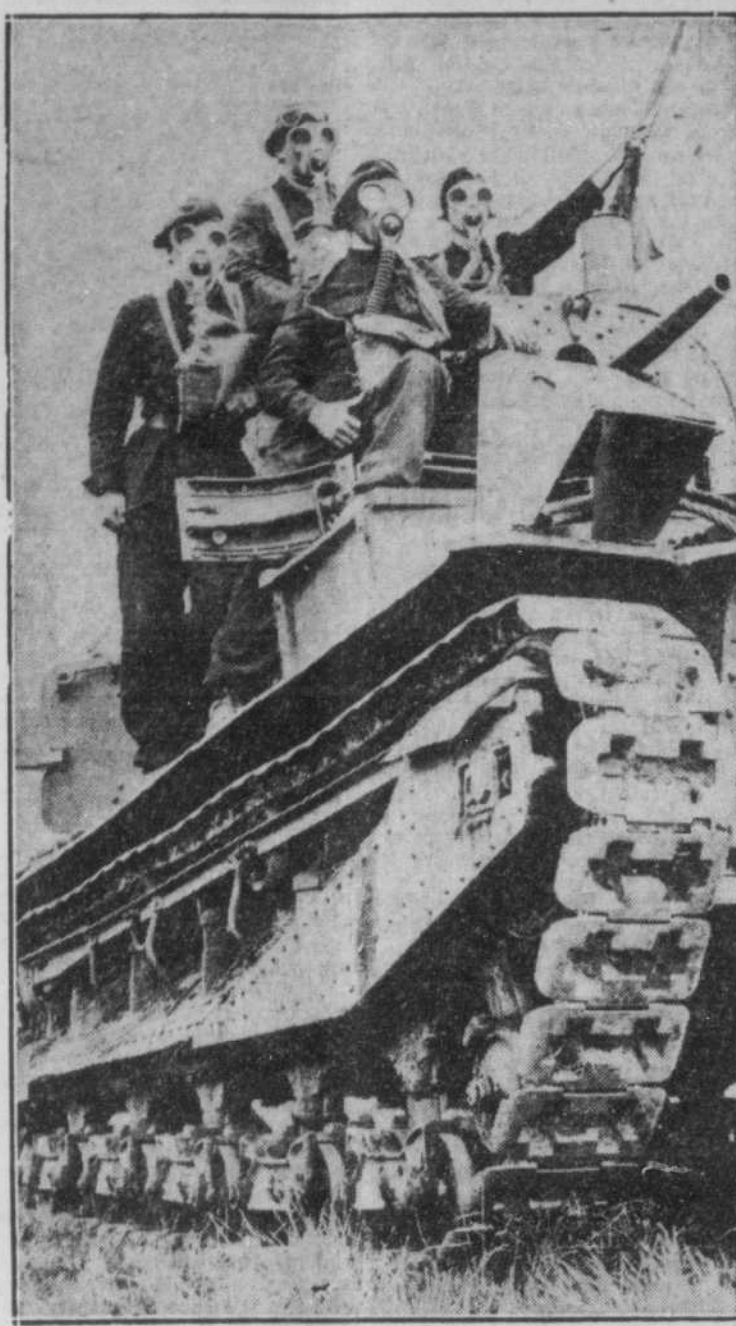
La plaignante est contre-interrogée par l'avocat du prévenu, Me Henri-Paul Drouin. Elle raconte qu'elle vivait maritalement avec l'accusé depuis sept ou huit ans, qu'elle l'a renvoyé parce qu'il la battait. D'après le témoin, ce serait peu de temps après que Baker défonça sa porte et qu'elle demanda (Suite à la page 2, 1ère col.)

LA LEGION AMERICAINE A CLEVELAND



Une scène des "Jardins de la paix" au moment où l'on procédait à la dédicace au parc Rockefeller, de Cleveland, lors de l'ouverture de la convention annuelle des membres de la Légion américaine. On estime à 150,000 le nombre de légionnaires qui assistaient à la convention.

ARMEMENT MODERNE



Cette vignette nous permet d'assister un peu aux manœuvres accomplies récemment dans les plaines de Salisbury en Angleterre. On a là une idée du progrès réalisé dans le domaine des armements.

La grève des taxis a recommencé à Montréal

Le comité d'arbitrage échoue complètement dans ses négociations, et les propriétaires des taxis Diamond décident, à minuit, de recommencer la grève qui a duré pendant cinq jours au mois d'août — Grande parade aujourd'hui.

Montréal, 29. (P.C.) — La grève des propriétaires de taxis Diamond, maintenue pendant cinq jours au mois d'août, a repris de plus belle hier. C'est à minuit qu'on a pris cette décision, un comité d'arbitrage ayant échoué dans les négociations.

Les demandes des propriétaires de taxis sont les suivantes : réduction des honoraires comme membres de l'Association de \$38.74 à \$25.00 mensuellement; reconnaissance de leur organisation en vue d'achats collectifs; renonciation par l'Association aux permis de taxis qu'elle contrôle; ces permis devant devenir propriété des propriétaires de taxis.

La grève actuelle n'affecte que les propriétaires de taxis Diamond et à une réunion qui sera tenue aujourd'hui le comité de grève entamera des négociations avec les conducteurs indépendants pour leur demander de renouveler leur coopération qu'ils avaient accordée lors de la grève du mois d'août.

Les propriétaires de taxis dont les permis sont détenus par la compagnie qui conduisent leurs véhicules dans des garages privés, a-t-on décidé. Ceux qui ont leurs propres permis prendront part à une grande parade au cours de la journée.

À la conférence d'hier se trouvaient l'ancien juge Victor Casson, président, Hector Racine, président de la compagnie Diamond, et Emile Raymond, porte-parole des propriétaires de taxis. Raymond affirma qu'aucune réduction dans les honoraires ne pouvait être accordée à moins que le paiement pour les privilèges contrôlés par l'Association ne soit abaissé pour un montant correspondant. On attend maintenant le rapport du bureau d'arbitrage qui doit être publié aujourd'hui même ou demain.

CHRONIQUE MARITIME

Barge renflouée près des Trois-Rivières

La barge "James Stewart" a été renflouée hier midi et ne semble pas avoir de dommages considérables — Le "Montcalm" attendu jeudi et le "Duchess of Richmond" doit arriver samedi — Le "Nascopie" revient des mers du nord — Un demi million de minots de blé dans les éleveurs — Le "Manchester Division" arrivé.

La barge à vapeur "James Stewart", de la Great Lakes & Ontario Transportation Co. qui s'était échouée à bonne heure, hier matin, près des Trois-Rivières, a été renflouée vers onze heures par le remorqueur "Charlemagne". Comme elle reposait sur un lit vaseux, des chalands furent conduits près de la barge pour prendre à leur bord une certaine quantité de sa cargaison de bois de pulpe et vers onze heures elle fut retirée de l'endroit de son échouement. La "James Stewart" se rendit aux Trois-Rivières, reprit sa cargaison des chalands et dans l'après-midi continua sa route vers Montréal et les Grands Lacs. Elle voyage sur les lacs. On ne croit pas que sa coque soit endommagée considérablement et il est peu probable qu'une enquête se fasse sur les causes de cet accident.

La "James Stewart" est le second navire de la Great Lakes & Ontario Transportation qui a un accident depuis une quinzaine. Une autre barge semblable, la "William H. Daniels", s'échoua le 19 septembre dans le lac St-Louis, au large de Lachine et endommagée considérablement sa coque.

DEUX PAQUEBOTS ATTENDUS

Deux navires du Pacifique Canadien, le "Montcalm" et le "Duchess of Richmond", sont attendus dans le port au cours de la semaine, avec une forte liste de passagers et un du fret.

Le "Montcalm" doit arriver jeudi et au nombre des passagers embarqués à Cherbourg et Southampton, on mentionne les noms du major général W. B. M. King, C. M. G., Mlle B. Deshayes et M. J. H. Shearing, de Montréal; le Rév. et Mme C. J. Frank, de Toronto; et M. G. H. Wales, de Londres, Angleterre.

Sur le "Duchess of Richmond", attendu samedi prochain, de Liverpool, Belfast et Glasgow, on remarque au nombre des passagers, l'honorable Lorne C. Webster, de Montréal, l'honorable sénateur et Mme G. Lynch Staunton ainsi que Mme V. Lynch.

(Suite à la page 2, 4e col.)

OUVRAGE DE POULIOT RECOMMANDE PAR NOTRE EPISCOPAT

M. J.-François Pouliot, C. R., député de Témiscouata à la Chambre des Communes et auteur d'un "Traité de Droit Fabien et Paroissial", vient de recevoir des autorités religieuses de la province un éloquent témoignage d'appréciation.

En effet, Son Éminence le Cardinal Villeneuve vient d'écrire à M. Pouliot la lettre suivante qui parle par elle-même :

Québec, le 24 septembre, 1936. Cher Monsieur Pouliot,

J'ai été heureux de saisir, à propos de votre ouvrage sur le Droit Paroissial, le sentiment de Nos seigneurs les Archevêques et Evêques de la Province à leur dernière réunion. Ils estiment qu'il y a là une mine de renseignements et de considérations, par rapport aux lois canoniques et civiles qui intéressent l'administration des fabriques et des paroisses. Et ils sont heureux de recommander votre ouvrage aux légistes et aux canonistes, ainsi qu'à tous ceux qui ont à s'occuper des intérêts paroissiaux.

J'ajoute volontiers, Monsieur le Député, mes félicitations personnelles et mes vœux.

(Signé) J.-M. Rodrigue Card, VILLENEUVE O. M. I.

Arch. de Québec.

CONSEILS DE H.-P. DROUIN A LIMOILLOU

L'avocat de la Commission des Liqueurs recommande aux citoyens de se méfier de ce qu'il a qualifié d'ennemi intérieur — Les positions.

Les membres du club de l'Union nationale de Limoilou se sont réunis hier soir pour entendre un discours de M. Henri-Paul Drouin, récemment nommé avocat de la Commission des Liqueurs, qui leur a parlé de l'ennemi intérieur plus à craindre que l'ennemi extérieur. M. Drouin a expliqué que cet ennemi intérieur est l'impétuosité manifestée par les amis de la cause qui attendent une situation et qui critiquent chaque fois qu'un citoyen, plus favorisé qu'eux, obtient un poste dans l'administration. L'assemblée d'hier soir était sous la présidence de M. L.-M.-J. Thibault, président du Club qui présenta et remercia les orateurs.

M. le notaire Raymond Cossette adressa lui aussi la parole à titre d'orateur invité, et MM. Guillemette, Lemire et Charland, tous membres de cette association politique, dirent quelques mots.

M. Cossette fit d'abord un bel éloge de l'honorable M. Oscar Drouin, C. R., député de Québec-est, et ministre des Terres et Forêts, dans le cabinet Duplessis : "Que M. Drouin demeure longtemps à ce poste de commandement; il ne peut qu'accomplir une œuvre utile pour tous les citoyens de la province".

Parlant de l'Union Nationale, le notaire Cossette déclara que le but de ce groupement était de faire l'éducation économique, politique et (Suite à la page 5, 3e col.)

M. MATTHEWS L'HOTE DES ASSUREURS

Le président général de l'Association des assureurs du Canada est l'hôte de la section de Québec, au déjeuner mensuel que préside M. Maurice de Goumois — Les avantages de l'Association.

M. J.-F. Matthews, du Manitoba, président général de l'Association des assureurs, était hier l'hôte de la section de Québec à un déjeuner mensuel. Aux côtés de M. Matthews on voyait M. Maurice de Goumois, président de la branche de Québec, M. Napoléon Mercure, vice-président provincial de l'Association, M. J.-A. Paradis, du département des Assurances, J. Jean Saucier, M. J.-M. Leblanc, secrétaire de l'association de Québec, et M. Albert Daoust.

Présenté par M. de Goumois, le conférencier démontra, par un relevé précis des faits accomplis, tous les avantages qu'ont les assureurs-vie du Canada de s'unir dans l'Association et d'y jouer un rôle actif. "Je ne suis pas ici, dit-il en commençant, pour vous parler comme président, mais comme un vétérinaire de l'assurance-vie, comme un assureur qui parle à d'autres assureurs".

Le conférencier parla ensuite de la tournée qu'il accomplit dans tous les centres où l'Association des assureurs est organisée. Il dit que depuis sa nomination il a visité toutes les filiales de l'Ontario, de l'Alberta, du Manitoba, de la Colombie britannique, des autres provinces et que partout on a tenu des assemblées à l'occasion de son passage qui, en plus de l'enthousiasme qu'elles indiquent en faveur de l'Association, ont été fertiles en résultats pratiques pour tous les membres. (Suite à la page 4, 6e col.)

CHEZ LES MORMONS



Cette vignette représente le monument que les gens d'Omaha, au Nebraska, érigent à la mémoire des pionniers mormons. On y voit un pionnier et son épouse, pleurant sur la tombe de leur enfant. Ce groupe est l'œuvre de Avard Fairbanks, de l'Université du Michigan.

LE THE SALON est délicieux

Les comités du congrès de la langue française

Plusieurs membres du comité général qui préparent le congrès de la langue française, visitent en fin de semaine la région du St-Maurice et la rive sud du fleuve — Les comités régionaux.

Le comité qui prépare le Congrès de la langue française a visité en fin de semaine la région du Saint-Maurice et la rive sud jusqu'à la Rivière-du-Loup. On a formé plusieurs nouveaux comités régionaux à cette occasion. L'abbé Emile Beaudry, préfet des études au Petit Séminaire; M. Antonio Langlais, secrétaire de la Société du parler français; le Dr. Rosaire Gingras, professeur à l'Université, et l'abbé Germain Gervais, du séminaire de Québec, formaient le groupe qui a visité le St-Maurice. En cours de route, les visiteurs se rendirent au palais épiscopal de Trois-Rivières, pour saluer S. E. Mgr A.-O. Comtois. Le deuxième groupe se composait du chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire, de l'abbé P.-E. Gosselin, professeur de philosophie, et de M. Louis Langlais, adjoint du secrétaire général. Voici comment se composent les divers comités formés en fin de semaine :

MONTMAGNY Patron : M. l'abbé Auguste Lessard, curé. Présidents d'honneur : M. Philippe Richard, maire de la ville, M. Irénée Poirier, maire de la paroisse.

Président : M. Jos. Hébert, N.P. Vice-président : MM. Léo Laflamme, avocat, René Paré, avocat, l'abbé Elisée Simard. Secrétaire-trésorier : M. Jos. Tremblay, N.P. Secrétaire-adjoint : M. Ernest Proux. (Suite à la page 7, 4e col.)

R. CHALOUIT SUCCEDE A R. TASCHEREAU

Me René Chalouit, député de Kamouraska à l'Assemblée législative, a été nommé hier soir avocat de la Commission des écoles catholiques, pour remplacer Me Robert Taschereau, C.R. Le nouveau titulaire entre immédiatement en fonctions et la proposition officielle fut faite par Son Honneur le maire Grégoire et adoptée unanimement par tous les commissaires présents.

RETRAITE FERME

VILLA MANRESE Jeudi, 1er octobre, retraite fermée pour hommes et jeunes gens à la Villa Manrèse. Les exercices commencent à 8 h. du soir, pour se terminer le dimanche soir à 4 heures.

Ceux qui désireraient prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, 100 Chemin Ste-Foy, Québec, Téléphone : 5052.

TREMBLAY A OTTAWA

L'hon. William Tremblay, ministre du Travail, ira à Ottawa aujourd'hui pour discuter de nouveau avec les ministres fédéraux le programme de travaux de chômage de la ville de Montréal.

CERCLE MONTALEMBERT

M. Léopold Garant a été élu hier soir président du Cercle Montalembert de l'A. C. J. C. au cours de l'assemblée annuelle du Cercle, dans la salle paroissiale de Limoilou. Les autres officiers du Cercle sont : vice-président, M. L.-P. Culet; secrétaire, M. Maurice Huot; assistant-secrétaire, M. Philippe Guay; trésorier, M. Lionel Ménard; aviseurs, MM. Louis Blouin et L. P. Pouliot; conseillers : MM. François Blouin et Laurent Letellier. L'aumônier du cercle est le R. P. Lucien, Capucin.

RELIGIEUSES AUX MISSIONS DE LA CHINE

Une émouvante cérémonie a lieu à Chicoutimi à l'occasion du départ pour les missions chinoises de Sr Marguerite-Marie et de Sr Marie de la Grâce.

Chicoutimi, 29. D. N. C. — Vendredi, à 3 heures de l'après-midi, avait lieu dans la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs Antoniennes de Marie, la cérémonie de départ de deux missionnaires. Soeur Marguerite-Marie, (Régina Plourde) fille de M. Eugène Plourde de St-Jérôme et Soeur Marie-de-la-Grâce, (Marie-Reine Tremblay), fille de M. Napoléon Tremblay de St-Siméon et nièce de M. le curé Abel Simard de St-Coeur de Marie.

M. l'abbé Joseph Dufour, du Séminaire, prononça le sermon de circonstance. (Suite à la page 6, 3e col.)

LE DECES DE M. E. PAYEUR DE THETFORD

C'est avec regret que nous apprenons le décès, survenu hier soir, de M. Elzéar Payeur, de Thetford. Agé de 78 ans, M. Payeur était le père du Dr Léo-Raymond Payeur, de l'Hôtel-Dieu. Le défunt était surintendant de l'Asbestos Corporation. C'était l'un des pionniers de Thetford où il était établi depuis cinquante ans. Il était estimé de tous ses concitoyens. M. Payeur a été président de la Commission scolaire et marguillier de sa paroisse. M. Elzéar Payeur avait épousé en premières noces Mlle Amanda Giroux, et en secondes noces, Mlle Sarah Poirier. Il laisse dans le deuil une fille, Mme Emilie Marcoux de Thetford, et deux fils M. Léo-Raymond Payeur, et M. Georges Payeur, de Thetford, et huit petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Alphonse, jeudi matin à 9 heures. La "Soleil" offre ses sympathies à la famille en deuil.

PROJETS OFFICIELS

Montréal, 29. (D.N.C.) — M. Duplessis est retourné hier soir à Québec, où il passera la semaine à se préparer pour la session qui commencera le 7 octobre.

Le ministre de la Colonisation, M. Auger, était aussi aux bureaux du gouvernement. Il a dit qu'il y avait des changements importants dans son ministère d'ici au printemps prochain.

La révision des listes électorales, qui devait commencer en novembre, sera retardée jusqu'à ce que l'Assemblée législative ait modifié la loi électorale.

Le gouvernement projette d'amender cette loi de façon à ce que la révision des listes se fasse chaque année au lieu de se faire tous les deux ans, comme c'est présentement le cas.

GARGONNET BLESSE

Un bambin de neuf ans a été transporté, inconscient, hier, à l'hôpital du Saint-Sacrement. Son état est encore assez critique. L'enfant, Henri, fils de M. Théodule Bérubé, 65, rue Bonaventure, fut frappé et renversé sur la chaussée par un lourd camion, hier après-midi, à l'angle des rues Bonaventure et St-Sauveur. L'accident est survenu vers 1 h. 30 p.m. Le chauffeur du camion stoppa sa voiture aussitôt et se porta au secours de l'enfant. On conduisit le jeune Bérubé chez le docteur Bissonnette qui lui prodigua les premiers soins. L'accident causa un émoi très vif dans tout le quartier St-Sauveur.

ME ED. ASSELIN

Un banquet sera offert, ce soir, Shawinigan Falls, au nouveau curé Général suppléant, Edouard Asselin. Les amis de M. Asselin, ses confrères du Barreau et les députés de la région assisteront à ce dîner. L'hon. M. Duplessis a été invité à assister au banquet. Il dira ce midi s'il peut s'y rendre.